

ENTENTE

DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL



Québec

PLAN DE GESTION DES RESSOURCES ARCHÉOLOGIQUES

Monastère et Hôpital général de Québec, CeEt-600



Serge Rouleau • Ville de Québec • 2017

PLAN DE GESTION
DES RESSOURCES ARCHÉOLOGIQUES
Monastère et Hôpital Général de Québec, CeEt-600

Division de l'architecture et du patrimoine
Service de l'aménagement du territoire
Ville de Québec

SERGE ROULEAU

2017

Ce projet a été réalisé dans le cadre de l'Entente de développement culturel conclue entre la Ville de Québec et le ministère de la Culture et des Communications.

Page couverture : Le monastère des Augustines et l'Hôpital Général de Québec en 1937
Fonds du Monastère des Augustines de l'Hôpital Général de Québec

© 2017
Ville de Québec
Tous droits réservés

Dépôt légal
4^e trimestre
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN-978-2-89552-163-1

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Coordination, Ville de Québec	Odile Roy et William Moss
Chargé de projet	Serge Rouleau
Cartographie	Marco Bélanger Benoit Fiset
Monastère des Augustines de l'Hôpital Général	Sœur Hélène Marquis
Archives du Monastère des Augustines de l'Hôpital Général	Audrey Julien
Archives du Monastère des Augustines	Geneviève Piché
Fédération des monastères des Augustines	Mélanie Tremblay
Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale (CIUSSS)	Gaétan Pépin
Édition	Fernande Michaud

Remerciements

Nous tenons à souligner l'initiative de Mme Odile Roy et M. William Moss pour l'élaboration d'un plan de gestion des ressources archéologiques pour cette propriété. La collaboration de M Denis Robitaille, directeur général de la Fiducie du patrimoine culturel des Augustines, et celle de son personnel, ont grandement été appréciées. Ma gratitude s'adresse également à M. Daniel Simoneau pour ses nombreux conseils toujours avisés sur l'utilisation de Sigma II.

RÉSUMÉ

Le site du monastère des Augustines et de l'Hôpital Général de Québec est porteur d'une occupation historique depuis 1620 et d'une occupation préhistorique. Classé immeuble patrimonial depuis 1977, le site est garni d'édifices témoins des occupations depuis 1671. La propriété se démarque par le maintien d'une vocation religieuse et hospitalière de la part des Augustines depuis 1692-93.

Le présent document présente la synthèse des ressources archéologiques connues et présumées de ce site. Les données associées à ces ressources ont été établies par le biais de la banque de données géoréférencées utilisée à la Ville de Québec (Sigma II). Outre le potentiel associé à la préhistoire, l'identification des données archéologiques de la période historique y est basée sur les informations provenant des cartes et plans historiques. Cette méthodologie permet d'offrir une cartographie des ressources en respectant la précision du document historique. Les informations provenant des documents iconographiques ont été bonifiées grâce aux documents écrits, lorsque ceux-ci étaient disponibles. La seconde partie de ce rapport fait état de l'évaluation des ressources archéologiques pour chaque espace libre et pour le périmètre des édifices susceptibles de présenter un intérêt.

Outre la synthèse du potentiel archéologique réel et présumé du site, ce document propose des actions afin d'assurer une bonne gestion des ressources archéologiques. Compte tenu de l'importance du potentiel archéologique, il apparaît opportun d'acquérir une meilleure connaissance de ces ressources afin d'en assurer une meilleure gestion et protection. En fait, ce plan de gestion se veut un outil destiné à faciliter la planification des actions et la prise de décision à l'intention des gestionnaires du patrimoine et de la propriété. Des actions sont recommandées afin de tenir compte du potentiel archéologique de la propriété tant à l'étape de la planification de travaux que pour les interventions d'urgence.

Les gestionnaires et intervenants impliqués dans les activités d'entretien de la propriété désirant utiliser ce plan de gestion pour leurs prises de décision pourront donc se référer directement à la section 5 faisant état du traitement des ressources archéologiques par secteur.

TABLE DES MATIÈRES

	Page
RÉSUMÉ.....	I
TABLE DES MATIÈRES	II
LISTE DES FIGURES.....	IV
LISTE DES PLANCHES	VI
1. INTRODUCTION	1
2. MÉTHODOLOGIE	2
3. BREF HISTORIQUE DU SITE DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE QUÉBEC	3
4. LE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE.....	12
4.1 Les éléments archéologiques connus (planche 3)	12
4.2 Le potentiel archéologique anticipé (planches 4 à 12)	15
4.2.1 Le couvent Saint-Charles (1619-1629)	15
4.2.2 Le monastère Notre-Dame-des-Anges, 1670-1692.....	22
4.2.3 L'Hôpital Général de Québec, XVII ^e et XVIII ^e siècle (planches 5, 6, 8).....	32
4.2.4 L'Hôpital Général de Québec au XIX ^e siècle (planches 7, 9, 10)	45
4.2.5 L'Hôpital Général de Québec au XX ^e siècle.....	56
4.2.6 Bilan du potentiel archéologique anticipé au monastère des Augustines et à l'Hôpital Général de Québec.....	62
4.3. Les collections archéologiques	65
5. LE TRAITEMENT DES RESSOURCES ARCHÉOLOGIQUES PAR SECTEUR.....	67
5.1 Les espaces libres du monastère et de l'hôpital.....	67
5.1.1 Le secteur situé à l'est de l'Hôpital Général (planche 2, secteur A,B,C) .	67
5.1.2. Le secteur situé au nord du complexe hospitalier (planche 2, secteur N)	69
5.1.3 Le secteur des jardins du Monastère (planche 2, secteur F,K, L, M)	70
5.1.4 La cour intérieure du monastère (cimetière, planche 2, secteur G))	72
5.1.5 La cour à l'ouest de l'aile du Dépôt (planche 2, secteur H)	73
5.1.6 La cour sise à l'ouest du Bâtiment des Récollets (aussi appelé Jardin des novices, planche 2, secteur I).....	75
5.1.7 La cour au nord de la Seconde aile de la Communauté (stationnement de la porte 45, planche 2, secteur J)	77

5.1.8	La cour au sud de l'aile Notre-Dame-des-Anges (planche 2, secteur E) .	78
5.1.9	L'espace entourant l'entrée du monastère des Augustines (planche 2, secteur D)	79
5.2	Les sous-sols des édifices	79
5.2.1	L'Église Notre-Dame-des-Anges (planche 2, édifice 1, 2, 5).....	80
5.2.2	Le Chœur des religieuses (planche 2, édifice 22)	82
5.2.3	Le Bâtiment des Récollets et le Pavillon de la Boulangerie (planche 2, édifice 3, 8).....	83
5.2.4	L'aile de l'Apothicaire (planche 2, édifice 7)	84
5.2.5	La première aile de la Communauté, 1737 (planche 2, édifice 9)	86
5.2.6	La Seconde aile de la Communauté, 1843 (planche 2, édifice 12, 10)	87
5.2.7	L'aile Notre-Dame-des-Anges (planche 2, édifice 16)	87
5.2.8	L'aile de l'infirmerie et sa nouvelle partie (planche 2, édifice 17, 24)	88
5.2.9	L'aile de l'Hôpital (planche 2, édifice 6)	88
5.2.10	L'aile du Dépôt (planche 2, édifice 14)	89
5.2.11	L'aile de la Boulangerie de 1850 et l'aile de la Laiterie, 1839 (planche 2, édifice 13, 11).....	90
5.2.12	L'aile de l'Immaculée-Conception, 1913 (planche 2, édifice 13)	91
5.2.13	L'aile Saint-Joseph, 1951-1953 (planche 2, édifice 20)	91
5.2.14	L'ancienne ménagerie ou maison Pierre-Mortrel (planche 2, édifice 25)	91
5.2.15	La buanderie (planche 2, édifice 26, 27)	92
5.2.16	La chaufferie (planche 2, édifice 29, 32)	94
5.2.17	La maison du contremaître (planche 2, édifice 30)	94
6.	LES VALEURS	95
	CONCLUSION	97
	RÉFÉRENCES.....	98
	BIBLIOGRAPHIE.....	100
	CATALOGUE DES PLANCHES.....	103
	ANNEXE 1	117

Les éléments surfaciques provenant des plans historiques traités.

LISTE DES FIGURES

1. Le monastère des Récollets en 1685 illustré par Robert de Villeneuve.
2. Le complexe de l'Hôpital Général en 1799.
3. Plan de l'Hôpital Général vers 1843-44.
4. Vue aérienne de la propriété au milieu du XX^e siècle.
5. L'environnement du second monastère des Récollets en 1690.
6. Confluent des ruisseaux.
7. Plan et illustration du second monastère des Récollets.
8. Plan du premier étage du Bâtiment des Récollets en 1708.
9. Le Bâtiment des Récollets en 1785.
10. Massifs en maçonnerie ajoutés à un mur de refend, Bâtiment des Récollets.
11. Parement du massif en maçonnerie, Bâtiment des Récollets.
12. Arc de décharge ou voûte aménagée dans le mur de refend, Bâtiment des Récollets.
13. La grande cheminée restaurée au rez-de-chaussée de l'aile de l'Apothicaierie.
14. Vue du sous-sol abaissé et structure de l'aile de l'Apothicaierie.
15. Fondation du mur nord de l'aile de l'Apothicaierie.
16. « Plan du premier étage de l'ancien et du nouveau bâtiment », 1708.
17. Plan du rez-de-chaussée de l'aile de l'Hôpital et du vestibule de l'église en 1785.
18. L'aile de l'Apothicaierie en 1785.
19. Le pavillon de la Boulangerie (h) érigé à l'extrémité nord du Bâtiment des Récollets en 1715.
20. Le pavillon de la Boulangerie attenant aux cuisines en 1843.
21. La première aile de la Communauté en 1785.
22. Le moulin à eau en 1785 par Geneviève Saint-Ours.
23. Vue de la face nord du bâtiment du moulin à eau vers 1830.
24. Grange-étable en place dans l'enclos au sud-ouest de l'hôpital en 1785.
25. La ménagerie en 1785.
26. Plan du nouveau bâtiment des loges.
27. La maison des domestiques construite en 1738.
28. Anciennes et nouvelles loges en 1827.
29. Détail du Plan des concessions et du Fief des Récollets de Notre-Dame-des-Anges.
30. La partie ouest de la propriété en 1947.
31. Le jardin des Pensionnaires aménagé au nord de l'hôpital vers 1843.
32. Le secteur au sud de l'église vers 1843.
33. La façade de l'hôpital et le presbytère vers 1830.
34. Monsieur Elzéar Boucher dans la prairie au sud de l'hôpital au début du XX^e siècle.
35. L'Hôpital Général en 1875.

36. Face ouest de l'aile Notre-Dame-des-Anges construite dans les jardins.
37. Le poulailler construit en 1935.
38. La vieille boutique adossée au muret des jardins.
39. La boutique en 2015.
40. L'Hôpital Général vers 1910.
41. L'Hôpital Général en 1923.
42. Vue aérienne de l'Hôpital Général avant 1930.
43. « L'Hôpital Général de Québec vu de la rivière Saint-Charles gelée » vers 1830.
44. Les jardins du monastère en 1937.
45. Vue de la cour près de l'aile du Dépôt.
46. Vue de la cour près de l'aile du Dépôt.
47. Vue de la cour à l'ouest du Bâtiment des Récollets (Jardin des Novices).
48. Vue de la cage d'escalier aménagée contre le mur nord de la Seconde aile de la Communauté.
49. Superposition du plan de l'Hôpital Général daté de 1843-44.
50. Le mur du retable dégagé lors des travaux de restauration en 1982.
51. Le sous-sol de l'église Notre-Dame-des-Anges.
52. Massifs en maçonnerie sous le Bâtiment des Récollets.
53. La cour intérieure actuelle.
54. Vue du sous-sol de l'aile de l'Apothicaire.
55. Exemple de fondations consolidées en sous-œuvre.
56. Emplacement du bloc de latrines de la Première aile de la Communauté.
57. Intérieur du sous-sol de l'aile de l'Hôpital.
58. Façade de l'aile du Dépôt.
59. La façade de la maison Pierre-Mortrel.
60. Vue des terrains situés à l'arrière des bâtiments de la buanderie.
61. Le terrain du côté ouest des bâtiments de la buanderie.
62. L'ancienne maison du contremaître avant sa démolition.
63. Vue de l'édifice actuel sur ou près du site de l'ancienne maison du contremaître.

LISTE DES PLANCHES

- 1. Localisation du monastère de l'Hôpital Général dans la ville de Québec**
- 2. Le site du monastère et de l'Hôpital Général de Québec en 2016**
- 3. Bilan des interventions en archéologie**
- 4. Reconstitution des cours d'eau sur le site vers 1620. Tracé hypothétique basé sur les cartes des ingénieurs Royaux de 1785 et de 1799 (William Hall)**
- 5. Superposition du plan de 1708 attribué à Jean Maillou**
- 6. Superposition du plan de 1785 par Jeanne-Geneviève de Saint-Ours**
- 7. Superposition du plan de 1843-1844, auteur anonyme**
- 8. Compilation des éléments cartographiés entre 1700 et 1808**
- 9. Compilation des éléments cartographiés entre 1810 et 1848**
- 10. Compilation des éléments cartographiés entre 1849 et 1910**
- 11. Compilation des éléments cartographiés entre 1700-1910**
- 12. Zones à potentiel associées à la préhistoire, Sigma II**

1. INTRODUCTION

Le complexe de l'Hôpital Général de Québec est situé sur la rive droite de la rivière Saint-Charles, à la limite des quartiers Saint-Roch et Saint-Sauveur. Jadis entouré de champs en culture de chaque côté de la rivière Saint-Charles, cet ensemble institutionnel est maintenant confiné à un espace entouré de voies publiques. À la fois site conventuel et hospitalier, l'Hôpital Général de Québec est un bien classé immeuble patrimonial au registre du patrimoine culturel du Québec. La protection s'applique aux intérieurs et aux anciennes dépendances. Le cimetière des Pauvres, fermé en 1981, fut désigné Lieu historique national par le Secrétariat d'État du Canada en 1999, sous l'appellation Lieu historique national du Canada du Cimetière-de-l'Hôpital-Général-de-Québec. Le site est également inscrit à l'inventaire des sites archéologiques du Québec sous le numéro CeEt-600.

L'importance historique et patrimoniale de la propriété justifiait que l'on propose un plan de gestion des ressources archéologiques. Le maintien de la fonction hospitalière, la mise à niveau des services et surtout les opérations d'entretien du complexe conventuel au XX^e siècle ont entraîné des excavations à divers endroits de la propriété au cours des décennies passées. Par conséquent, les ressources archéologiques ont souvent subi les effets directs de travaux d'urgence et d'entretien. Compte tenu des défis à venir pour cette propriété, nous proposons quelques mesures pour assurer la protection des ressources archéologiques.

Un bref historique du complexe est présenté après le chapitre résumant la méthodologie. Le potentiel archéologique est présenté au chapitre 4 alors que le traitement des ressources archéologiques pour les différents emplacements de la propriété fait l'objet du chapitre suivant. Les collections archéologiques et les valeurs en matière de patrimoine sont abordées aux chapitres 6 et 7.

Les gestionnaires et intervenants impliqués dans les activités d'entretien et de planification de la propriété désirant utiliser ce plan de gestion pour leurs prises de décision pourront se référer à la section 5 faisant état du traitement des ressources archéologiques par secteur.

2. MÉTHODOLOGIE

La recherche documentaire concernant la propriété a été effectuée à partir des sources secondaires et des plans historiques. Notre démarche s'est également inspirée de l'excellente étude architecturale de la propriété rédigée par Paul Trépanier en 2002. D'autre part, une sélection des cartes et plans historiques a été intégrée à la base de données informatisée Sigma II élaborée par la Ville de Québec. Ces documents historiques ont été géoréférencés sur la trame urbaine actuelle afin de localiser les éléments graphiques à différentes époques. La superposition fut effectuée par le biais du logiciel ArcGIS, version 10.2.1. Les données géoréférencées ont été transférées afin de monter une cartographie présentée dans ce rapport.

Nous devons également tenir compte des perturbations et des secteurs bouleversés, dont le potentiel archéologique avait été altéré. Pour ce faire, la démarche incluait une recherche documentaire aux archives de la communauté de même que des visites au sous-sol de la plupart des édifices. Ces visites se sont déroulées en deux occasions avec Mme Mélanie Tremblay pour le Monastère des Augustines et avec la permission de M. Gaétan Pépin pour la partie relevant du CIUSSS. L'inspection visuelle des sous-sols a permis de confronter les informations recueillies avec l'état des lieux. Une cartographie a été élaborée afin d'accompagner la présentation des informations.

Enfin, un bilan des interventions archéologiques et des découvertes a été dressé. Nous ferons état de la nature de ces interventions et des emplacements visités. Afin de faciliter le repérage des divers emplacements des propriétés, pour les édifices et les espaces libres, un plan d'ensemble est présenté à la planche 2. D'autre part, les planches 5 à 7 présentent le résultat du traitement des informations associées au noyau de bâtiments anciens provenant des plans historiques de 1701, 1785 et 1843-44. L'identification des unités cartographiées par un numéro séquentiel est présentée en annexe 1. Pour leur part les planches 8 à 10, regroupent la compilation de l'ensemble des éléments illustrés sur les plans historiques de la propriété.

3. BREF HISTORIQUE DU SITE DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE QUÉBEC

Les environs du site ont été fréquentés par les Amérindiens pour la chasse à la sauvagine et la pêche à l'anguille. Les interventions en archéologie au cours des dernières décennies du XX^e siècle ont d'ailleurs livré des éclats et des outils de chert attestant des visites de chasseurs sur le site et dans un secteur situé plus au sud, dans l'axe du boulevard Langelier actuel (Chapdelaine et al. 1993, Rouleau et Fortier 2011).

Arrivés dans la colonie en 1615, les Récollets ont établi un couvent sur la rive droite de la rivière Saint-Charles en 1620. Appelé couvent Saint-Charles, cet établissement avait pour but : « ... de favoriser l'éducation des enfans des Sauvages dans le Seminaire, & former leurs parents qui residioient à la portée du Couvent, à la culture des terres» (Trudel 1966 : 320). La venue des Récollets en Nouvelle-France en 1615 était centrée sur l'évangélisation des peuples autochtones. Des religieux partirent même en mission auprès des Amérindiens dès leur arrivée dans la colonie en dépit des avis de Champlain. L'enseignement auprès des jeunes Amérindiens fut également pratiqué au couvent Saint-Charles où seulement huit enfants ont séjourné entre 1617 et 1628 (Trudel 1966 : 324-325).

Plusieurs auteurs ont tenté d'expliquer la sélection de l'emplacement de cet établissement à une demi-lieue du comptoir de Québec. Certains ont soutenu que l'implantation du couvent Saint-Charles était directement associée au plan de développement de la ville conçu par Samuel de Champlain et appelé Ludovica (Morisset 1996 : 12-15, Chrestien Leclercq cité dans Trépanier 2002 : 7). Champlain avait proposé aux Récollets un monastère d'une capacité de 15 religieux dans la future Ludovica (Trudel 1966 : 256). Pour sa part, le récollet Sixte Le Tac affirmait que ce choix s'inscrivait dans la vocation de l'institution sur l'enseignement religieux auprès des jeunes Amérindiens (Le Tac 1888 : 112). L'historien Marcel Trudel est demeuré toutefois prudent sur les causes justifiant le choix de cet emplacement pour la construction du couvent. À ce propos, il a simplement souligné la qualité des terres environnantes pour l'agriculture. Il a également rappelé les plaintes formulées par les Récollets plus tard, après 1670, sur l'éloignement du couvent de la ville (Trudel 1966 : 323).

D'autre part, les Jésuites ont séjourné au couvent à l'été 1627 (Trudel 1966 : 338). Face à la disette de provisions dans la colonie et au refus des autorités en place de les accueillir, les Récollets ont hébergé ces religieux afin de leur donner un peu de temps pour s'installer dans la colonie. Par la suite, les Jésuites ont choisi un site sur la rive gauche de la rivière Saint-Charles pour établir leur propre couvent à 800 pas de celui des Récollets (Trudel 1966 : 339). La prise de Québec par les frères Kirke, en 1629, a mis un terme à l'aventure missionnaire des Récollets en Nouvelle-France.

Malgré la rétrocession de Québec à la France en 1632, les Récollets ne sont pas revenus dans la colonie. Des parties de la superficie de 200 arpents concédée initialement en 1623 ont été cédées à des particuliers (Trudel 1973 : 248). À ce propos, une terre de 60 arpents

fut accordée à Pierre Legardeur de Repentigny en 1648. En 1662, une autre portion de 40 arpents formait le fief de Lotbinière au sud-ouest de la précédente et une autre tranche avait déjà été remise à Marin Boucher en 1647. La majeure partie de ces terres sera d'ailleurs remise aux Récollets à leur retour en 1670. Le fief de Lotbinière semble avoir existé seulement durant une période de huit années. Les limites de ce fief incluait les bâtiments des Récollets antérieurs à 1629 (Trudel 1973 : 249-250). Laissé à l'abandon, le site, ou une partie du site, fut administré par les Récollets du couvent de Paris. Ces derniers ont d'ailleurs offert le site en location au notaire Romain Becquet en 1667 (Côté 2011 : 3). Le notaire Becquet et sa femme s'étaient engagés à construire une maison et à faire défricher une partie boisée de la propriété pour la mettre en culture. De plus, ils devaient veiller «... à faire faire planter et entretenir Une Croix de bois de vingt pieds ou plus de Haulteur au lieu ou apparamment a esté l'Eglise tant afin de Conserver la mémoire et le nom des Recollez que pour anpescher led. Lieu destre profanné par Aucun Autre Ufage temporel...» (Bail cité dans Côté 2011 : 3). Seulement trois ans après avoir conclu cette entente, les Récollets revenaient dans la colonie.

Après une absence de 40 ans, les Récollets revenaient sur le site de leur couvent devenu inhabitable. Ils reprenaient possession de leurs terres de 10 arpents de front sur la rivière Saint-Charles et de 106 arpents de profondeur (D'Allaire 1971 : 9). Selon l'historien Paul Trépanier, ils font construire un bâtiment en bois pour loger temporairement leur monastère et une chapelle (2002 : 7). La première mise en chantier fut celle de l'église Notre-Dame-des-Anges amorcée en 1671 et terminée en 1673. Les édifices subséquents érigés en 1677 sont venus compléter un plan au sol déployé autour d'une cour intérieure (fig. 1). Un cloître en bois, composé de trois sections, entourait les côtés ouest, est et sud de la cour (Trépanier 2002 : 10). D'ailleurs, la portion sud du cloître longeait le mur nord de l'église. Le côté nord de la cour était fermé par la construction d'un corps de logis en colombage appelé l'aile du comte de Frontenac.



Figure 1. Le monastère des Récollets en 1685 illustré par Robert de Villeuve. La chapelle en rond-point est implantée dans le mur sud de l'église. Le haut du dessin pointe vers le sud. Détail du Plan De La Ville, Et Chasteau De Québec Fait En 1685, Mezuré Exactlyment. France, Archives nationales d'outre-mer.

D'autres constructions ont été ajoutées au cours des années suivantes. En 1678, l'église fut garnie d'une chapelle en rond-point érigée contre le mur sud de l'église et une sacristie comportant un chœur à l'étage fut aménagée en 1679. L'aile du monastère appelée « Bâtiment des Récollets », érigée de 1680 à 1684, représentait la construction la plus volumineuse. Cet édifice en maçonnerie à deux étages mesurait 115 pieds français sur 30 pieds. Cette aile a remplacé la portion ouest du cloître en bois mis en place en 1677.

L'acquisition du monastère Notre-Dame-des-Anges par Monseigneur de Saint-Vallier, le 13 septembre 1692, marque la fin de l'occupation du site par les Récollets. Cette transaction entraîne le déménagement du complexe conventuel sur un emplacement près de la Place d'Armes à la Haute-Ville. Les bâtiments de l'ancien monastère sont intégrés au projet d'un hospice patronné par Monseigneur de Saint-Vallier. Dès octobre 1692, les pauvres sont amenés à l'institution et immédiatement logés au premier étage de l'aile du comte de Frontenac (D'Allaire 1971 : 17). En 1693, quatre membres des hospitalières en provenance de l'Hôtel-Dieu se voient confier la responsabilité de cette nouvelle institution.

Les nouveaux aménagements visant à adapter le site pour les soins hospitaliers sont initiés durant la première décennie du XVIII^e siècle. Les travaux ont débuté en 1710 avec la construction de l'aile abritant les appartements de Monseigneur de Saint-Vallier. La mise en place de l'aile de l'Hôpital est amorcée l'année suivante. Il semble que le maçon Jean Maillou ait été l'entrepreneur responsable de ce chantier. Par la suite, d'autres édifices ont été ajoutés dont l'aile de l'Apothicaire en 1714 et le pavillon de la

Boulangerie en 1715 (Trépanier 2002 : 15). La chapelle de Saint-Cœur-de-Marie et le Chœur des religieuses sont mis en place en 1724 et 1726 près de l'église des Récollets, dont la façade est dorénavant cachée par l'aile de l'Hôpital. L'aile de l'Apothicaierie était un édifice en maçonnerie qui a remplacé la portion nord du cloître en bois des Récollets et l'aile du comte de Frontenac datant de 1677. Cette séquence de construction, associée à la création de l'Hôpital Général, s'est terminée avec le décès du protecteur de l'institution, Monseigneur de Saint-Vallier, le 26 décembre 1727. Il fut inhumé à l'Hôpital Général.

L'approvisionnement des victuailles pour les bénéficiaires s'est rapidement imposé parmi les fonctions de base de l'institution hospitalière nouvellement formée. La base de l'alimentation aux XVII^e et XVIII^e siècles étant le pain, l'accès à la farine est devenu prioritaire. Dès 1702, les religieuses ont fait construire un moulin actionné par une roue à godets et la force hydraulique. Monseigneur de Saint-Vallier avait déjà pourvu aux travaux préparatoires pour améliorer la captation des eaux au pied du Coteau Sainte-Geneviève et avait fait ériger une muraille pour la chaussée (Côté 2011 : 5). Le moulin fut érigé le long du ruisseau et à proximité de la rivière Saint-Charles. Par contre, le faible débit à certaines périodes de l'année a incité les religieuses à construire un moulin à vent en 1710 afin de ne pas perdre le contrat sur la mouture des grains du gouvernement. Ce moulin à vent fut érigé au sud des jardins du monastère, dans le second enclos de l'institution. D'autre part, l'acquisition de la terre des Islets par Mgr de Saint-Vallier, le 10 mars 1696, s'inscrivait également parmi les efforts déployés pour assurer le ravitaillement de l'institution. Il a légué la moitié de cette terre aux pauvres et l'autre moitié aux religieuses (D'Allaire 1971 : 19 et 43). La terre des Islets se situait du côté nord de la rivière Saint-Charles, face à l'Hôpital Général.

Un autre volet s'est ajouté à l'institution en 1717 alors que Monseigneur de Saint-Vallier a fait construire des loges pour les aliénés. Un bâtiment contenant quatre loges voûtées fut mis en place du côté est du ruisseau, face à l'aile de l'Hôpital. Initialement, la clientèle visée pour ces loges était exclusivement féminine. En 1723, le gouvernement français accorda une rente pour la prise en charge des hommes atteints de maladies mentales. Quatre nouvelles loges voûtées en maçonnerie et chauffées par un poêle furent alors construites et annexées à celles en place (Porter 1977 : 24). Chaussegros de Léry dressa les plans de ce nouveau bâtiment. L'emplacement des loges des aliénés se situait au sud de la maison du contremaître, un bâtiment aussi appelé maison des domestiques sur le plan de 1785 de Mlle de Saint-Ours. Cet emplacement est confirmé sur les plans d'ensemble de la ville dressés en 1785 et 1799 qui situaient un bâtiment à proximité de la limite nord du cimetière des Pauvres.

L'histoire de la paroisse Notre-Dame-des-Anges débute le 18 septembre 1721 alors que l'église, l'Hôpital Général et les terres associées à cette institution sont érigés en cure (Bronze 2001 : 24). Quoique l'ouverture officielle du cimetière paroissial datait de 1728, l'on y avait tout de même inhumé des corps dès 1710 alors que les sépultures du cimetière

du monastère des Récollets furent déplacées. Il semble que l'inhumation des pauvres décédés à l'hôpital ait été pratiquée entre 1710 et 1721 (Bronze 2001 : 24).

En 1737, les Augustines ont fait construire une aile supplémentaire pour se loger. Mesurant 120 pieds français sur 40 pieds, cet édifice en maçonnerie devait abriter l'infirmerie, la salle de la communauté au rez-de-chaussée et le dortoir à l'étage (Trépanier 2002 : 27). Jean Maillou fut l'entrepreneur responsable des travaux.

Au XVIII^e siècle, le complexe de l'Hôpital Général de Québec était donc pourvu des structures nécessaires pour répondre aux soins hospitaliers et à la vie de la communauté des Augustines. « On s'était doté d'un moulin à eau (1702), d'un moulin à vent (construit en bois en 1709 puis en pierre en 1732), d'un cimetière (1710), de loges « pour les fols » (1717 et 1723), d'une ménagerie (1726), d'une buanderie (1732), d'une maison pour les domestiques (1738) et d'une grange-étable (1739)» (Trépanier 2002 : 26).

Le siège de Québec, durant l'été 1759, a poussé de nombreux civils et religieux de la ville à trouver refuge à l'hôpital. Des retranchements avaient été aménagés le long de la rive droite de la rivière Saint-Charles à l'été 1759. Une redoute avait même été érigée du côté ouest de l'hôpital, au-delà du ruisseau ouest. Cette institution étant considérée comme un terrain neutre, nombre de blessés provenant des divers affrontements en 1759 et en 1760 ont été soignés et logés dans ses dépendances. Les soldats français et canadiens décédés ont été inhumés dans le cimetière des Pauvres alors que des fosses communes ont été aménagées à l'extérieur du cimetière et des jardins pour recevoir les soldats britanniques. L'existence même des communautés religieuses fut remise en question lors du régime d'occupation britannique. Par la suite, l'institution s'est relevée péniblement des dommages causés lors de cette période de guerre. Les moulins à farine ont été mis en location après avoir été réparés. D'autres bâtiments secondaires furent possiblement endommagés durant cette période trouble. Des travaux de rénovation sont également entrepris sur les édifices du monastère et de l'hôpital.



Figure 2. Le complexe de l'Hôpital Général en 1799. Plan de William Hall, Bibliothèque et Archives Canada.

mentales. L'édifice fut appuyé contre la face nord de l'aile de l'Hôpital. Cette construction a fait place à l'aile du Dépôt érigée en 1859 (Trépanier 2002 : 39). Ce dernier édifice mesurait 80 pieds de longueur.

Quelques bâtiments secondaires ont été ajoutés au cours du XIX^e siècle. Un plan de la propriété dressé en 1843 indiquait la présence d'une cour au nord de l'hôpital. Le côté ouest de celle-ci était bordé par un hangar et le mur encadrant les jardins des religieuses (fig. 3). Dans la cour, un bâtiment abritait la ménagerie et la moitié ouest était utilisée comme étable pour les petits animaux. L'ancienne buanderie était située plus au nord, à proximité de la rivière Saint-Charles. Ce bâtiment était encadré par une glacière du côté ouest et par le petit jardin des pensionnaires du côté est. En 1856, une nouvelle ménagerie et une buanderie ont été mises en place dans le même secteur. La ménagerie était un bâtiment à un étage et demi en pierre. Utilisé comme dortoir pour les domestiques, ce bâtiment fut également utilisé pour des fonctions administratives (Trépanier 2002 : 37). De nos jours, cet édifice rehaussé de deux étages en 1927 est connu sous le nom de maison Pierre-Mortrel. La buanderie construite à la même époque était un bâtiment en brique.

Le cimetière de l'Hôpital Général, aussi appelé cimetière des Pauvres, est situé à l'est de la façade de l'hôpital. Ce lieu consacré était encadré par la rue Saint-Anselme à l'est, par un vaste hangar du côté nord et entouré d'un muret en maçonnerie au sud. En fait, le hangar occupait l'emplacement du dernier bâtiment des loges abritant les aliénés. D'ailleurs, les loges abandonnées ont été utilisées pour entreposer le bois de chauffage après 1845 (Porter 1977 : 49). Celles-ci furent démolies en 1857 et leurs fondations intégrées au hangar. Mesurant 150 pieds de longueur sur 36 pieds de largeur, ce bâtiment était pourvu d'une cave de 12 pieds de hauteur (Cloutier 2002 : 12). Ce hangar fut démoli en 1930 et le terrain fut intégré au périmètre du cimetière. Toujours du côté est, la maison des domestiques, mise en place en 1733, fut implantée à quelques mètres au nord du hangar érigé en 1857. Le grand ruisseau traversant le terrain situé devant la façade de l'hôpital n'est plus illustré sur les cartes et plans de la première décennie du XIX^e siècle. Il est probable que ce cours d'eau ait été canalisé suite à l'abandon du moulin à farine actionné par l'eau à la fin du XVIII^e siècle. Une partie de ce ruisseau était un vestige du paysage naturel du site à l'époque de la mise en place du monastère des Récollets en 1620.

Une grande clôture de bois avait été installée au sud du complexe de l'Hôpital Général au cours des dernières années du XVIII^e siècle afin d'entourer le second enclos de l'hôpital et quelques bâtiments secondaires. Ces derniers incluaient une grange-étable et le moulin à vent désaffecté. Un petit bâtiment associé aux jardins avait été mis en place en 1777 (Trépanier 2002 : 40). Le plan dressé par Mademoiselle de Saint-Ours en 1785 indiquait d'ailleurs la présence d'une « maison dans le grand jardin ». La clôture du jardin semble avoir été déplacée au cours des années suivantes afin d'entourer la portion agrandie du jardin au sud. Une autre maison en place dans ces jardins aménagés au sud de l'aile de

la Communauté fut incendiée en 1873. Celle-ci fut remplacée dès 1874 par un petit bâtiment construit en maçonnerie de briques rouges. (Une structure du même genre était en place dans les jardins depuis le milieu du XIX^e siècle et avait été incendiée en 1873.)

Au XX^e siècle, divers travaux ont modifié sensiblement le plan au sol du complexe de l'Hôpital Général. Des édifices existants ont été rehaussés et de nouvelles constructions ont été implantées à même les jardins entourant le complexe. À ce chapitre, mentionnons la construction de l'aile de l'Immaculée-Conception en 1913 sur le flanc de l'aile de la Boulangerie suivie par l'aile Notre-Dame-des-Anges en 1929, l'aile de l'Infirmierie en 1939, l'aile Saint-Joseph en 1951, l'Hôpital de jour en 1988, la maison d'été des religieuses en 1998 et l'agrandissement de l'infirmierie en 2002.

Les changements apportés aux bâtiments secondaires ont également modifié le paysage de la propriété. Du côté nord de l'hôpital, la buanderie a fait l'objet de travaux d'agrandissement en 1903. Un bâtiment abritant la chaufferie fut érigé à proximité de la buanderie en 1912. La chaufferie fut agrandie à deux reprises durant la première moitié du siècle.

Les terrains à l'est de l'hôpital ont également connu divers aménagements. Le grand hangar implanté au-dessus des anciennes loges fut démantelé en 1930 et son emplacement fut intégré au cimetière de la paroisse Notre-Dame-des-Anges. Une dizaine d'années plus tard, la cité de Québec entreprenait des démarches pour l'agrandissement de la rue Saint-Anselme à même le périmètre du cimetière. Ces travaux ont entraîné l'acquisition d'une bande du cimetière par la cité, le démantèlement du mur de maçonnerie et l'exhumation des sépultures. Pour sa part, l'ancienne maison des domestiques, érigée en 1738, avait été démolie en 1933 pour faire place à la nouvelle maison du contremaître construite durant la même année (Trépanier 2002 : 47). Au niveau de la propriété foncière, les religieuses ont amorcé une séparation en 1960 en confiant les infrastructures de l'hôpital au gouvernement provincial par le biais d'une entente de prêt. La passation définitive des édifices et du terrain au CIUSSS fut conclue en 1999.



Figure 4. Vue aérienne de la propriété au milieu du XX^e siècle. Le cimetière des Pauvres se situe en haut de la photo. Bibliothèque et Archives Nationales du Québec.

En 2001, une cérémonie officielle inaugurerait les nouveaux aménagements apportés au cimetière des Pauvres afin de souligner l'importance historique de ce lieu où furent inhumés de nombreux soldats décédés durant la guerre de Sept Ans. Ces aménagements incluaient le mausolée du marquis de Montcalm installé dans le charnier du cimetière de la rue Saint-Anselme et un mémorial aux victimes de la guerre de Sept Ans. Signalons également la présence d'un autre cimetière aménagé à l'extrémité ouest des jardins depuis 1962. Celui-ci est exclusivement utilisé pour l'inhumation des religieuses.

4. LE POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

4.1 Les éléments archéologiques connus (planche 3)

La première intervention en archéologie sur la propriété fut réalisée par Michel Gaumond, au mois de décembre 1982, à l'occasion des travaux de restauration de l'église Notre-Dame-des-Anges. Cette intervention, d'une durée de deux jours, visait à documenter des structures en maçonnerie repérées au sous-sol de la sacristie. Les résultats ont permis d'établir qu'une fondation visible à l'effleurement du sol faisait partie du bâtiment original comprenant la nef de l'église et une petite pièce aménagée à l'arrière de la cloison de l'autel (Gaumond 1982 : 2). Un seuil de porte dans cette même fondation indiquait également l'utilisation d'une cave à cet endroit. La présence d'une sole de bois sous la fondation garantissait la stabilité de la maçonnerie. Par contre, la fondation soutenant le retable et la cloison de colombage pierroté avait été simplement déposée sur le sol. Les découvertes ont également permis d'établir que le plancher originel de la sacristie devait

être plus bas de 0,45 m sous le plancher actuel. Enfin, des fragments d'ardoise provenant des tranchées de construction ont été associés à la toiture initiale de l'église.

Une seconde intervention en archéologie fut complétée en 1991. Une équipe dirigée par Claude Chapdelaine avait soumis le site à une série de sondages visant à vérifier l'occupation du site par les Iroquoiens du Saint-Laurent (Chapdelaine et al. 1993). Aucune information sur ce groupe n'a été recueillie et le matériel lithique ne comportait aucun élément diagnostique.

En 2000, la partie sud du cimetière paroissial a fait l'objet d'une étude de potentiel archéologique avec sondages dans le cadre d'un projet d'aménagement du mémorial de la guerre de Sept Ans. Mandatée par la Commission de la capitale nationale du Québec, cette intervention avait pour but de vérifier le tracé du muret entourant le côté sud du cimetière en 1848 (Cloutier 2001). Cette étude de potentiel avec sondages fut suivie en 2001 par la fouille de sondages sous l'emplacement prévu du mémorial à construire dans les limites du cimetière. Une surveillance archéologique a également accompagné les travaux de construction (Cloutier 2002).

En 2002, une intervention archéologique dirigée par Yves Chrétien et Maggy Bernier fut réalisée avant la mise en place de la nouvelle infirmerie. Réalisé dans des conditions quasi hivernales, ce projet comportait un inventaire archéologique sur l'emplacement choisi pour ériger le nouvel édifice suivi d'une surveillance des travaux d'excavation de l'entrepreneur. Parmi les découvertes, la fondation d'un mur en maçonnerie entourant les jardins au XIX^e siècle fut dégagée à divers endroits. En fait, il s'agit de la jonction du muret sud avec celui bordant le côté ouest des jardins. L'ensemble fut érigé en 1822 et le mur faisant la limite ouest de ces jardins fut démolé en 1874. La ramification délimitant le côté sud des jardins pourrait avoir été enlevée en 1848 (Chrétien 2002 : 27-28). D'autre part, les vestiges d'une palissade ou d'une clôture en bois furent retrouvés à quelques centimètres au nord des vestiges de ce muret. Cette enceinte en bois associée à la limite sud des jardins de la Communauté aurait été implantée afin de remplacer le muret démantelé en 1848 (Chrétien 2002 : 29). Enfin, le matériel lithique recueilli fut associé à un camp utilisé pour la préparation de l'outillage, « il y a plus de 4,500 ans » (Chrétien et Bernier 2002 : 32).

En 2006, des travaux pour l'installation d'une conduite d'eau ont été réalisés sans tenir compte du potentiel archéologique de la propriété. Les travaux ont été arrêtés lors de la découverte de vestiges. Trois fondations en maçonnerie étaient visibles au nord du cimetière à proximité de la rue Saint-Anselme. Des sols archéologiques et une fosse en place sous les structures pouvaient également être observés (Chrétien 2006 : 9-21). L'interprétation des fondations découvertes privilégiait une association avec les loges des aliénés construites en 1717 grâce à Monseigneur de Saint-Vallier (Chrétien 2006 : 25). L'auteur a comparé le plan des vestiges avec différents plans historiques indiquant l'emplacement des loges sans parvenir à trouver une interprétation plus nuancée. Il est à

noter que la démarche d'analyse n'a pas fait référence à la nouvelle «Maison de force» pouvant contenir 12 loges et mise en place au mois de mai 1802. Rappelons que l'emplacement de ces nouvelles loges était indiqué pratiquement au même endroit que celles érigées en 1721 et 1723. Par conséquent, les vestiges dégagés en 2006 pourraient donc avoir connu des transformations beaucoup plus complexes que ce qui est avancé dans les conclusions du rapport de l'intervention de 2006.

En 2007, des travaux d'excavation entrepris dans la cour intérieure du monastère ont mené au dégagement de sépultures. Suite à un signalement auprès du ministère de la Culture et des Communications et l'arrêt des travaux, un constat archéologique a été dressé suite à ces découvertes. À nouveau, des travaux impliquant des excavations avaient été entrepris dans le périmètre d'un ancien cimetière, et ce, sans avoir recours à une surveillance archéologique. Les tranchées étaient situées le long des côtés nord, est et ouest de la petite cour intérieure. Les restes d'au moins quatre individus ont été identifiés suite à l'arrêt des travaux (Arpin 2007).

En 2010, une intervention de surveillance archéologique a accompagné des travaux de réfection de la rue Saint-Anselme et une portion de la rue des Commissaires (Rouleau 2011). Les restes d'un vestige, dégagé en 2006 et associé aux loges, furent identifiés (lot 14A1). De plus, le mur d'enceinte du cimetière et une vingtaine de cercueils témoignaient de l'ancien périmètre du Cimetière des Pauvres dans une partie de la rue Saint-Anselme.

En 2013, la surveillance des travaux de réfection de la rue des Commissaires Ouest a généré des données archéologiques associées à l'évolution du monastère et de l'Hôpital Général (Ruralys 2014). Du matériel lithique a été recueilli dont quelques outils en chert. D'autre part, des vestiges et des objets provenant de l'ancienne prairie du monastère au Régime français ont été dégagés lors de ces excavations. Une canalisation ancienne visant à aménager le cours du ruisseau traversant le site du monastère a été identifiée. De plus, les fondations de bâtiments agricoles présents dans l'enclos sud du monastère au XVIII^e siècle ont également été découverts. Des objets provenant de l'utilisation de ces édifices ont été recueillis. Enfin, des pièces de bois associées à une clôture palissadée de cet enclos sud ont également été dégagées.

Deux interventions ont été complétées en 2014. Le premier projet était une surveillance archéologique accompagnant les travaux de réfection du réseau de drainage autour d'un petit espace coïncé entre le presbytère et le Chœur des religieuses (Artéfactuel 2015). Quelques vestiges furent mis au jour dont la fondation du côté ouest d'un bloc de latrines associé à l'occupation du presbytère. Trois autres vestiges en maçonnerie, disposés dans un axe est-ouest, n'ont pu être associés à une structure particulière. Ces fondations seraient postérieures à 1713.

Toujours en 2014, le secteur situé à l'est et au sud-est de l'édifice de la chaufferie a été soumis à un inventaire archéologique dans le cadre de travaux visant à implanter un système de géothermie (Ethnoscop 2014). Aucun élément archéologique ne fut identifié.

En 2015, le pavage du stationnement devant l'hôpital a fait l'objet de travaux de réfection. Quelques découvertes intéressantes ont été effectuées lors des travaux par la firme Ethnoscop (2016). D'abord, les sols archéologiques anciens ont été observés en place malgré l'aménagement du pavage de ce stationnement. Des vestiges de bois dégagés près du boulevard Langelier ont pu être associés à des surfaces de circulation mises en place aux abords du ruisseau depuis le XVIII^e siècle. De plus, les vestiges d'un mur d'enceinte du monastère au XIX^e siècle furent retrouvés sur l'ensemble de la largeur du stationnement. Enfin, une structure en maçonnerie similaire à un réservoir fut découverte au centre du stationnement, face à l'église Notre-Dame-des-Anges. Celle-ci était pourvue d'une longue canalisation, également en maçonnerie, orientée vers le nord-ouest. De toute évidence, il s'agit de la canalisation mise en place à l'occasion des travaux de l'aile du Gouvernement en 1818, un édifice destiné aux aliénés et pourvu d'un système de latrines élaboré.

En 2016, la firme Artefactuel a reçu le mandat de compléter un relevé architectural des sous-sols de certains édifices du monastère des Augustines. Ce mandat est présentement en cours.

4.2 Le potentiel archéologique anticipé (planches 4 à 12)

4.2.1 Le couvent Saint-Charles (1619-1629)

L'emplacement et la forme du couvent Saint-Charles demeurent sujets à débat. Aucun plan de cet ensemble ne semble avoir été produit et les descriptions de l'époque sont plutôt vagues et parfois contradictoires. Marcel Trudel a rapporté la description de Gabriel Sagard, un témoin oculaire. Le couvent, mesurant 34 pieds français sur 22 pieds, était décrit au milieu de la cour *comme un donjon*. « ... le couvent, dont la muraille est de pierre, est fait «de bonne & forte charpente» à double étage : au-dessus d'une cave, profonde de 7 pieds, un rez-de-chaussée sert de logement et de cuisine; à l'étage, on a aménagé des chambres, dont deux (qui servent d'infirmerie) sont munies de cheminée. Aux quatre coins du couvent, on a ajouté un petit bastion de bois, qui s'élève de 11 à 15 pieds du rez-de-chaussée; en face de la porte principale, se dresse une fortification au-dessus de laquelle, et dominant l'entrée, une «tour carrée», faite de pierre, sert de chapelle aux religieux. Les remparts, ainsi que les appelle Sagard, ont toutefois un aspect plutôt pacifique : à la place des canons, on y a disposé ... « des petits jardins à fleurs et à salade » (Trudel 1966 : 321-322).

Une description du couvent est donnée dans une lettre rédigée par le père Denis Jamet datée de 1620 et présentée dans le livre de Gabriel Sagard :

« A nostre arrivée, nous sçeumes que le sieur du Pont Gravé Capitaine pour les Marchands dans l'habitation avoit commencé à nous faire bastir une maison (laquelle depuis nostre arrivée nous avons fait achever) dont je fus fort, resjouy tant pour l'assiette du lieu, que de la beauté du bastiment, le corps du logis donc est fait de bonne & forte charpente, & entre les grosses

pièces une muraille de 8 & 9 pouces jusque à la couverture, sa longueur est de trente-quatre pieds, sa largeur de vingt-deux, il est à double estage: nous divisons le bas en deux: de la moitié nous en faisons nostre Chappelle en attendant mieux: de l'autre une belle grande chambre, qui nous servira de cuisine & où logerons nos gens: au second estage nous avons une belle grande chambre puis quatre autres, petites: dans deux desquelles que nous avons faict faire tant soit peu plus grandes que les autres, y a des cheminées pour retirer les malades, à ce qu'ils soient seuls: la muraille est faicte de bonne pierre & bon sable & meilleure chaux que celle qui se faict en France, au dessous est la cave de vingt pieds en carré, & sept de profond.

Nous avons aussi faict faire trois guarittes pour la deffence de nostre logis, une de cinq pieds en carré, dans le milieu du pignon qui regarde le Septentrion, & deux autres de quatre pieds aux deux coings d'iceluy qui regarde le Midi, nous ferons une demy lune devant nostre porte avec des boises fortes afin qu'elle ne soit aisée à attaquer. Quant à l'assiette du lieu elle est des plus belles du pays, car le fonds de la terre est tres-bon, & sans pierre aucune, les arbres y sont clairs & pourtant aisés à deserter, nous avons du costé du Septentrion une petite Riviere, qui neantmoins n'est pas petite, principalement quand la Mer est pleine, mais elle se nomme ainsi en comparaison de la grande, dans laquelle elle se va emboucher, nous avons un fossé du costé de l'Orient, & fort profond & large, un autre du costé de l'Occident, dans lesquels y a des ruisseaux d'eau qui se vont presque rencontrer du costé du Midy, ils ne s'en faut pas plus de 50 pieds: si bien que nous sommes presque comme dans une Isle de fort belle estendue. ... outre la rivière qui est fort poissonneuse & les fossez, nous ferons faire quatre autres fossez de douze pieds de large en haultde six en bas & de huit de profond, tant pour faire evacuer les eaux qui degoustent de tous costé dans nostre cave, que pour nous fortifier centre tous ennemis » (Sagard 1636 : 59-60).

Le couvent est donc une construction rectangulaire, alliant charpente et maçonnerie, mesurant 11 mètres de longueur par 7,14 mètres de largeur. Il s'agit d'une construction apparentée à la technique dite en colombage pierroté et non d'une maçonnerie pleine. L'épaisseur du mur mesurait de huit à neuf pouces, donc de 21,77 cm à 24,50 cm. Une partie du bâtiment était pourvue d'une cave de 2,25 mètres de profondeur. Celle-ci semblait être soumise à des infiltrations d'eau. Cette description mentionnait la présence d'une chapelle et de la cuisine au rez-de-chaussée. Cet édifice était également pourvu de trois guérites de même que des fossés et des ruisseaux. Une demi-lune devant la porte principale était prévue dans les travaux à venir.

Une autre description présentée par Sagard et datée de 1623 fournit des détails supplémentaires :

« Nostre petit convent consacré en l'honneur de Dieu & de Nostre-Dame des Anges, est à demie lieue de là, en un très-bel endroit, & autant agréable qu'il s'en puisse trouver, basti sur une petite riviere, que nous appelions de S. Charles, & les Montagmais Cabirecoubat, à raison qu'elle tourne & faict plusieurs pointes, par laquelle les barques peuvent aller de pleine mer jusqu'au premier Saut, assez esloigné au delà de nostre Convent, & les chaloupes en toutes saisons. En basse mer, il y a un bon jet de pierre de nostre maison à la riviere, mais au flux de pleine Lune, le chemin en est racourcy, car elle s'enfle de plus de 15 pieds de hauteur, & s'estend par consequent au large. ...

Nostre jardin est aussi tres-beau & d'un bon fond de terre, car les plantes de vignes, toutes nos herbes & racines y viennent tres-bien, & mieux qu'en beaucoup de jardins que nous avons en France, & n'estoit le nombre infiny de mousquites & cousins, qui s'y retrouvent comme en tout autre endroit du Canada pendant l'Esté, je ne sçay si on pourroit rencontrer un meilleur & plus agreable sejour, car outre la beauté & bonté de la contrée avec le bon air, nostre logis est fort commode en ce qu'il contient, ressemblant neantmoins, plustost une maison de Noblesse des champs, que non pas à un Monastere de freres Mineurs, ayans esté contraints de le bastir de la sorte, tant à cause de nostre pauvreté, que pour se fortifier en tout cas, contre les sauvages, s'ils vouloient nous offencer ou volder nos ornemens.

Le corps de logis est au milieu de la court comme un donjon, puis les courtines & rampars faits de bois, avec quatre petits bastions de mesme estoffe, aux quatre coins, eslevez environ de 12 ou 15 pieds de raiz de chaussée, sur lesquels nos religieux ont dressé des petits jardins à fleurs & sallades, d'où ils peuvent aller à nostre Chappelle bastie de pierre, au dessus de la maistresse porte du Convent, environné d'un beau fossé naturel, qui circuit après tout l'alentour de la maison & du jardin avec le verger, qui est d'assez grande estendue tout fermé de pallissades de pieux.

Nous avons devant la porte de nostre Convent une autre grande estendue de terre, qui nous a esté donnée en eschange par le sieur Hebert pour d'autres terres que nous avons desfrichées proche de l'habitation. Elle s'estend en longueur depuis nostre Convent, jusqu'au lieu appelé la Gribane & la prairie, au delà d'icelle le long de la riviere S. Charles. Et en largeur la longueur de quatre arpens sans comprendre le jardin du P. Denis, contenant un arpent ou environ, deserté & labouré, clos & fermé de pallissades de

pieux, situé environ le milieu du chemin de nostre couvent, à l'habitation proche une Fontaine » (Sagard 1632)

Le caractère défensif était justifié en raison des incursions guerrières de la part des Iroquois. Le père Charlevoix a fait allusion à l'aspect fortifié du monastère des Récollets en 1621 alors qu'une bande de cette nation attaquait Québec. Celle-ci « alla investir le Couvent des PP. Recollets sur la Rivière de S. Charles, où il y a une petit Fort » (Charlevoix 1744 : 157).

En 1623, le couvent était entouré d'une courtine défensive construite de bois pourvue de « quatre petits bastions ... aux quatre coins ». Cette affirmation laisse sous-entendre une enceinte de forme carrée ou rectangulaire. De toute évidence, la chapelle occupait dorénavant un bâtiment en maçonnerie détaché du couvent. Marcel Trudel soulignait que les occupants pouvaient accéder à la chapelle par les remparts. La version de l'ouvrage de Sagard, citée par l'abbé Louis Beaudet indiquait la présence d'une tour devant ou au-dessus de la grande porte : « puis la grand' porte avec vne tour quarrée au dessus faicte de pierre, laquelle nous sert de Chapelle » (Sagard cité dans Beaudet 1973 : 157). La portion supérieure de cette tour aurait donc été utilisée comme chapelle.

Des informations indirectes font également référence à d'autres structures comme la présence d'une palissade de pieux entourant les jardins et les vergers. Une étable logée dans la basse-cour était également mentionnée pour abriter l'âne pendant l'hiver (Trudel 1966 : 322). La présence d'une basse-cour et de neuf ouvriers permet d'envisager la présence de quelques bâtiments supplémentaires. En 1620, le père Jamet affirmait que les Récollets employaient trois maîtres-charpentiers, un maître maçon et le fils de ce dernier de même que quatre autres individus pour travailler la terre. Il ajoutait que la communauté avait des vivres pour les nourrir pendant une année (Sagard 1632). En raison de l'éloignement du couvent de la ville, il est possible que le logement ait également été offert par la communauté. D'autre part, il est probable qu'une grange ait été érigée comme l'indiquait un document rédigé en 1667 (Trudel 1966 : 232). À l'extérieur des limites de l'enceinte fortifiée entourant le couvent, les Récollets avaient défriché des emplacements dans les bois et mis en place « de petites cabanes dévotes » où l'on conduira les sauvages « par manière de Station » (Trudel 1966 : 322). Il s'agit manifestement d'un chemin destiné aux prières lequel fut intégré à un parcours où les Amérindiens en apprentissage ou en conversion pourraient faire leurs dévotions. Il est possible que ces structures aient été mises en place aux mêmes emplacements que les mesures et chapelles illustrées sur la carte des environs de Québec dressée par Robert de Villeneuve (fig. 5).

Outre l'agriculture sur les terres défrichées, l'estuaire même de la rivière Saint-Charles offrait du poisson et du gibier. « ...par ce que nous avons du grain suffismment pour faire du pain, & de la bière, & des cochons assez pour faire lard sans les autres viandes, que nous nourrirons comme Poules, Oyes, Chevres & Vaches, sans aussi l'abondance du

poisson qui se pesche és Rivières, & l'abondance des Canards & Oyes sauvages qui viennent; tout devant nostre Convent depuis la fin d'Aoust jusques à la Toussaints, sans enfin l'anguille que nous sallerons au commencement de Septembre, & l'Elan que nous aurons pour un peu de pain des Sauvages quand les neiges seront grandes & autre mille petites commodités: toute sorte de legumage, d'herbage, & racines viennent grandement bien,...» (Sagard 1632).



Figure 5. L'environnement du second monastère des Récollets en 1690. Notez l'élargissement du ruisseau du côté est. Extrait du «Plan de Québec en la Nouvelle-France assiégé par les Anglais le 16 octobre 1690 ». Archives nationales d'outre-mer, FR CAOM 3DFC354C.

Discussion

Les informations historiques à notre disposition ne permettent pas de situer précisément l'emplacement du couvent Saint-Charles. Nous savons que l'édifice principal était une construction en charpente et en maçonnerie de deux étages et en partie pourvue d'une cave de sept pieds de profondeur. Selon Sagard, l'édifice était entouré d'un rempart garni de bastions aux quatre coins. L'historien Trudel conclut plutôt que les petits bastions de bois sont érigés aux angles du monastère et ajoutait que le jardin et son verger étaient fermés de palissades de pieux (Trudel 1966 :322). D'autre part, les informations historiques éparées concernant la chapelle demeurent déroutantes. Il semble que le Père Dolbeau ait posé la première pierre de l'église conventuelle en 1620 (Trudel citant Le

Clerq 1966 : 319). D'autres informations rapportent plutôt l'aménagement d'une chapelle à l'intérieur du couvent dès sa construction initiale. Par la suite, il semble que la chapelle fut installée dans un bâtiment détaché. Les descriptions de l'époque indiquaient une chapelle en maçonnerie aménagée à l'étage d'une tour ou redoute en hauteur, au-dessus de l'entrée principale. Outre la chapelle, des bâtiments secondaires, dont une étable, étaient disposés non loin du couvent. Malgré tout, un document notarié datant de 1667 pourrait aider à situer le couvent Saint-Charles. Il s'agit d'un bail indiquant la plantation d'une croix « ... au lieu ou apparament a esté l'Eglise tant afin de Conserver la mémoire et le nom des Recollez que pour anpescher led. Lieu destre profanné par Aucun Autre Ufage temporel... » (Côté 2011 : 3). Il semble donc que l'emplacement du temple soit encore discernable au sol en 1667. Le retour des Récollets trois ans plus tard et la construction d'un nouveau monastère sur le site de leur ancien complexe offrent une avenue de recherche intéressante.

Pierre-Georges Roy affirmait que les Récollets avaient aménagé un cimetière à proximité de leur couvent (Roy 1941 : 90). À ce propos, il est pertinent de rappeler l'exhumation de sépultures lors de la construction des appartements de Monseigneur de Saint-Vallier en 1709 (Trépanier 2002 : 17). Il pourrait s'agir du cimetière des Récollets suivant leur retour dans la colonie vers 1670. Néanmoins, nous pouvons soulever la question sur une utilisation plus ancienne de ce cimetière de 1620 à 1629.

Les Récollets ne furent pas les seuls occupants du couvent Saint-Charles pendant cette décennie. Les premières descriptions indiquaient l'aménagement d'un espace pour loger les domestiques au rez-de-chaussée. De plus, la communauté employait des ouvriers et des défricheurs. Quelques jeunes Amérindiens y ont également résidé pour recevoir un enseignement. Enfin, soulignons le séjour des Jésuites de 1625 à 1627.

Les témoignages de l'époque font référence au site du couvent Saint-Charles entouré de ruisseaux et fossés. À ce propos, au moins un ruisseau traversait la propriété au XVII^e et XVIII^e siècle. Celui-ci tirait sa source au pied du Coteau Sainte-Geneviève et son parcours fut aménagé à quelques endroits. Il fut une composante importante du paysage jusqu'aux premières années du XIX^e siècle. Ce ruisseau constitue le seul lien tangible avec le paysage du site au début du XVII^e siècle. De plus, la configuration de la rive sud de la rivière Saint-Charles au XVIII^e siècle peut également fournir des indices sur la présence des ruisseaux traversant le site (fig. 6). En fait, les inégalités observées dans le tracé de la rive de cette rivière dessinée en 1785 sur une carte des ingénieurs britanniques permettent de repérer le confluent des différents ruisseaux existants et possiblement ceux disparus (planche 4). En tenant compte des descriptions du premier complexe des Récollets et de la présence du ruisseau visible au XVIII^e siècle, il est possible de délimiter une zone à potentiel de ce site. L'hypothèse de travail implique que le parcours de ce ruisseau ait été intégré ou utilisé comme fossé défensif du côté oriental du monastère. Par conséquent, une bonne partie du stationnement actuel aménagé devant la façade de l'Hôpital Général est donc à considérer parmi les sites potentiels du premier complexe

des Récollets. Différentes sections du bâti actuellement en place pourraient également empiéter, du moins en partie, sur le site du premier complexe des Récollets.

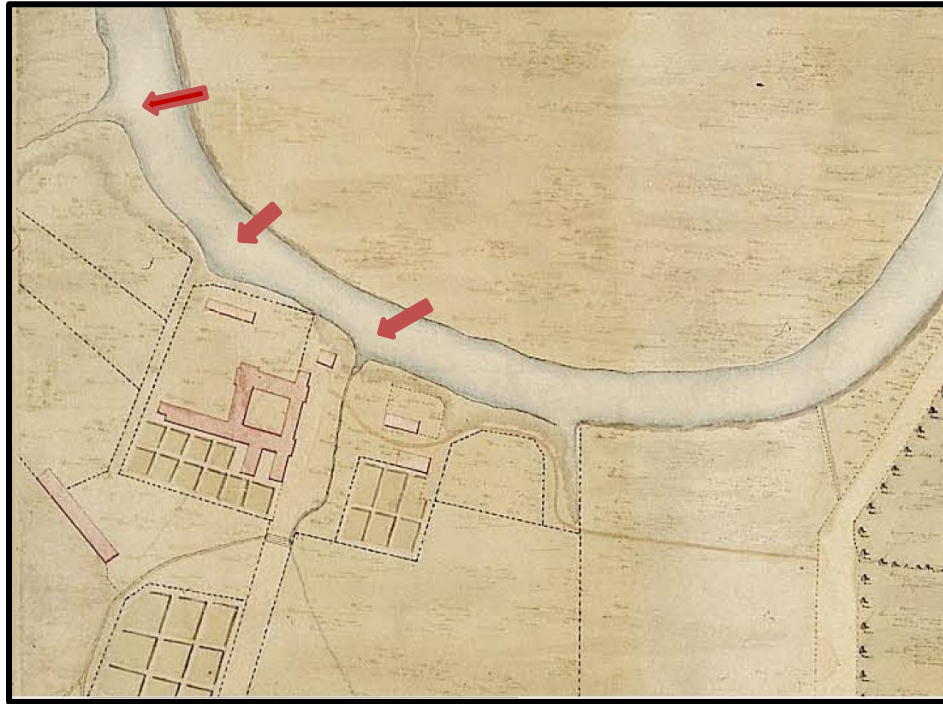


Figure 6. Confluent des ruisseaux. Diverses anomalies sur la rive droite de la rivière Saint-Charles au XVIII^e siècle. Détail du «Plan of the Town and Citadel of Quebec... 1785», BAC.

La signature archéologique du couvent Saint-Charles devrait comporter quelques attributs distincts. Les dimensions de l'édifice et son type de construction constituent des indices fiables pour l'identification des vestiges. Rappelons que les murs incorporaient de la maçonnerie et pouvaient mesurer 9 pouces d'épaisseur (24,5 cm). Un autre indice d'importance, une partie du couvent avait été pourvue d'une cave de sept pieds (1,64 m) de profondeur. La proximité d'anciens lits de ruisseaux et/ou fossés offre également un indice supplémentaire. La combinaison de ces attributs pourrait permettre de valider la découverte du premier établissement des Récollets. Les découvertes isolées d'éléments d'une palissade seraient plus difficiles à interpréter en raison de la présence de palissades à d'autres époques.

Un autre élément associé au couvent Saint-Charles est son cimetière. La présence d'un terrain consacré au cours de cette période est confirmée puisque Louis Hébert y fut inhumé en 1627 « au pied de la grande croix, comme il avait demandé estant chez nous, deux ou trois jours avant de tomber malade » (Sagard cité dans Trudel 1966 : 315). Marcel Trudel ajoutait : on exhumera les corps en 1678 et les ossements d'Hébert seront transportés dans la cave de la nouvelle chapelle des Récollets, avec ceux du Frère Duplessis (cette chapelle fait maintenant partie de l'Hôpital Général de Québec). Nous

ignorons si le cimetière était contigu à la chapelle ou situé en dehors de l'enceinte fortifiée du couvent.

Les interventions archéologiques réalisées à ce jour n'ont pas permis d'identifier des assemblages d'objets pouvant témoigner de l'occupation du premier monastère des Récollets. La culture matérielle nous apparaît tout de même un indice fondamental pour identifier et valider le site de ce couvent. En dépit des contextes remaniés ou perturbés, la présence d'objets datant de la première moitié du XVII^e siècle sera probablement la première étape vers l'identification formelle du site du premier monastère des Récollets sur cette propriété.

4.2.2 Le monastère Notre-Dame-des-Anges, 1670-1692

À leur retour en 1670, les Récollets reprennent possession de leur propriété en bordure de la rivière Saint-Charles. Comme la construction d'un nouveau monastère ne débute qu'en 1677, l'historien Marcel Trudel en déduit que le couvent Saint-Charles devait être relativement habitable (Trudel 1973 : 250). Une interprétation plus récente, avancée par Paul Trépanier, soutient que les Récollets érigent plutôt un bâtiment temporaire en bois dès leur arrivée afin d'y aménager leur monastère et une chapelle (Trépanier 2002 : 7). Quoique l'auteur ne mentionne pas la source de cette information, nous la retrouvons dans les écrits du Récollet Chrestien Le Clercq : «...l'on eût à moins de fix femaines, élevé un bâtiment de bois, qui fervit de Chapelle & de Maifon; Monfieur l'Evefque de Petrée, nous fit l'honneur d'y celebrer la premiere Meffe le jour de Nôtre Père Seraphique S. François, quatrième d'Octobre...» (1691 : 93).

La mise en place permanente du monastère débute en 1671 avec la construction d'une église en pierre. « Les materiaux difposez durant l'Hyver pour le bâtiment de l'Eglise; La première pierre fut posée le 22 juin 1671. Avec les ceremonies ordinaires par Monfieur Talon : Nos Religieux cependant celebrent les divins myfteres dans la petite Chapelle de charpente que l'on avoir bâtie à noftre arrivée » (Chrétien Leclercq 1691 : 94-95). Il s'agit de l'actuelle église Notre-Dame-des-Anges. Cette identification est basée sur les vestiges architecturaux découverts à l'occasion des travaux de restauration menés par les Augustines en 1982. À cette occasion, le mur du retable original, en colombage pierroté, fut entièrement dégagé et réparé. Différentes ouvertures murées témoignaient des aménagements effectués en 1671 à l'église et au chœur de la sacristie aménagée du côté ouest de l'église en 1679. Un élément décoratif du chœur fut même observé et comportait les éléments de la passion et l'inscription *Point de salut sans croix* (Trépanier 2002 : 68). Une intervention en archéologie fut également réalisée au sous-sol de l'église, à l'ouest de la fondation du mur du retable. Les découvertes ont permis de dégager la fondation d'un mur de refend mis en place dans la partie ouest de l'église en 1671. La présence d'un seuil de porte sur cette fondation associée à un mur de refend indiquait la présence d'une cave dans cette partie de l'église. La tranchée de construction du mur de refend a livré du mortier et des fragments d'ardoise. Ces derniers ont été associés à la toiture du bâtiment en 1671. Les résultats de l'intervention en archéologie ont permis de valider les dimensions de l'église érigée en 1671 à 80 pieds français (26 m) de longueur incluant la nef et une petite pièce à l'arrière pouvant servir de sacristie (Gaumond 1982 : 4). Rappelons que le sous-sol de la partie centrale de l'église comporte toujours des sépultures.

Une sacristie fut ajoutée au côté ouest de l'église en 1679 et une chapelle au sud en 1678. La sacristie incluait le Chœur des Récollets dans la partie supérieure. La chapelle en rond-point fut aménagée dans le mur sud de l'église.

Un autre édifice est ajouté au monastère en 1677 alors que le gouverneur Louis Buade de Frontenac fait construire une aile au nord de l'église. « Comme il nous arrivait infeniblement quantité de fujets de France pour obfserver la régulié des Offices dans la maifon de Noftré-Dame des Angés, & qu'il n'y avoit pas de logement regulier; M. Le Comte de « Frontenac avoit eu la bonté de faire à fes frais & dépens bâti un corps de logis de 60. pieds de long fur 21. de large, il nous donna le haut où l'on pratiqua un dortoir un Chœur & 9 cellules pour les Religieux, s'eftait refervé dans le bas des apartemens, où ce Seigneur venoit faire des retraites de dic & quinze jours, à chacine des cinq grandes Feftes» (Leclercq 1691 : 124). L'aile du comte de Frontenac, un bâtiment en colombages, était parallèle à l'église et bordait en partie la limite nord la cour intérieure embryonnaire. Selon Paul Trépanier, un cloître en bois composé de trois sections est construit au cours de la même période (Trépanier 2002 : 10). L'une de ces sections longeait le mur nord de l'église, une autre fermait la cour du côté est et la dernière en limitait le côté ouest. Celle-ci fut remplacée par un édifice en maçonnerie appelé le « Bâtiment des Récollets ».

Le « Bâtiment des Récollets » fut mis en chantier de 1680 à 1684. Comportant un grand dortoir et un grand cloître, cet édifice en pierre de deux étages mesurait 115 pieds français sur 30 pieds (37,35 m sur 9,74 m) (Trépanier 2002 : 13). Une portion de cet édifice faisait la jonction avec la sacristie mise en place à l'extrémité ouest de l'église en 1679. La portion nord était partiellement appuyée sur la moitié du mur ouest de l'aile du comte de Frontenac. L'acquisition du monastère par Monseigneur de Saint-Vallier, le 13 septembre 1692, mentionnait la présence de 24 cellules pour les Récollets, un réfectoire, une cuisine et les caves en dessous :

« Couvent de nôtre Dame des Angés et les cent fix arpens de terre en dépendans concistans en dix arpens de front fur la petite Riviere St Charles, tenant dun Costé et dautre aux terres des Religieuses hofpitalieres avec droits de pesche en la d. petite Riviere St Charles » « et les Batimens dud. Couvent Concistant en une Eglife avec une Chapelle, facristtie derriere Lautel, Chapitre, un Coeur audeffus, un Cloitre en quarré long compofé de fept a huit arcades de chaque costé dont l'un desd. Costes aufud est le long de la d. Eglife, Le Deuxieme en fous partie et le long dun dortoir Basty de pierre Contenant vingt quatre Cellules fous lequel d'ortoir font les dépenses, Cuisines, réfectoire veftribule et les Caves au dessous, et par-dessus un grenier de toute la longueur, Le troifieme desd Costes du d. Cloitre est le Long d'un Batiment de Colombages qui concifte en Chambre doffice et que mond. feigneur Le Comte de frontenac a fait batir Lequel a este appelé a ce fujet Le Batiment de monsieur LeComte; et le quatriesme costé au nordest est une fimple allée de Cloitre fans Batiment Le tout ainsy qu'il fe Comporte tant pour lesd Batimens que pour le jardin, cour, Clostures et Bois en

dépendans ». (BANQ, greffe François Genaple du 13 septembre 1692, Échange entre Louis de Buade de Frontenac pour les Récollets et Jean-Baptiste de la Croix de St-Vallier).

Une mention dans les Annales des Augustines témoignait de la présence d'un cimetière utilisé par les Récollets sous l'emplacement du presbytère actuel : « ... en mai, on avait exhumé les corps du cimetière « qui était le terrain destiné pour asseoir le nouvel édifice ...» (Annales, vol I, (1710), pp. 229-230, cité dans Trépanier 2002 : 17). Le plan dressé par Robert de Villeneuve, lors du siège de Québec en 1690, indiquait la présence d'une clôture entourant le terrain situé le long du mur sud de l'église des Récollets. Est-il possible que cet enclos délimitât le périmètre du cimetière?

Les plans dressés par de Villeneuve en 1685 et 1690 ont livré deux versions légèrement différentes d'un enclos entourant le monastère. Celui de 1685 indiquait un périmètre incluant le terrain situé au sud et à l'ouest de l'église (fig. 1). Le plan de 1692 montrait un enclos au sud de l'église et des jardins aménagés à l'ouest de l'église et du monastère (fig. 5). Sur ces deux plans, le détail des bâtiments ne semble pas illustrer la présence du *Bâtiment des Récollets* du côté ouest de l'église, un édifice érigé de 1680 à 1684. L'extrémité ouest du temple en forme d'hémicycle y est représentée libre de construction. Par contre, le plan daté de 1690 indique nettement la présence de deux bâtiments secondaires au nord du monastère, près de la rivière Saint-Charles.

Au niveau du paysage, le ruisseau situé du côté est du complexe des Récollets semble avoir subi quelques modifications. Une chaussée ou un petit pont permettait l'accès aux terres situées à l'est du ruisseau. Un aménagement similaire permettait d'enjamber à nouveau ce ruisseau au niveau du chemin reliant la ville et le monastère. Ces terres faisaient d'ailleurs partie intégrante de la concession des Récollets. Le parcours du ruisseau était pourvu d'un élargissement avant de se déverser dans la rivière Saint-Charles. Il pourrait s'agir d'un aménagement anthropique réalisé par les Récollets (fig. 7).

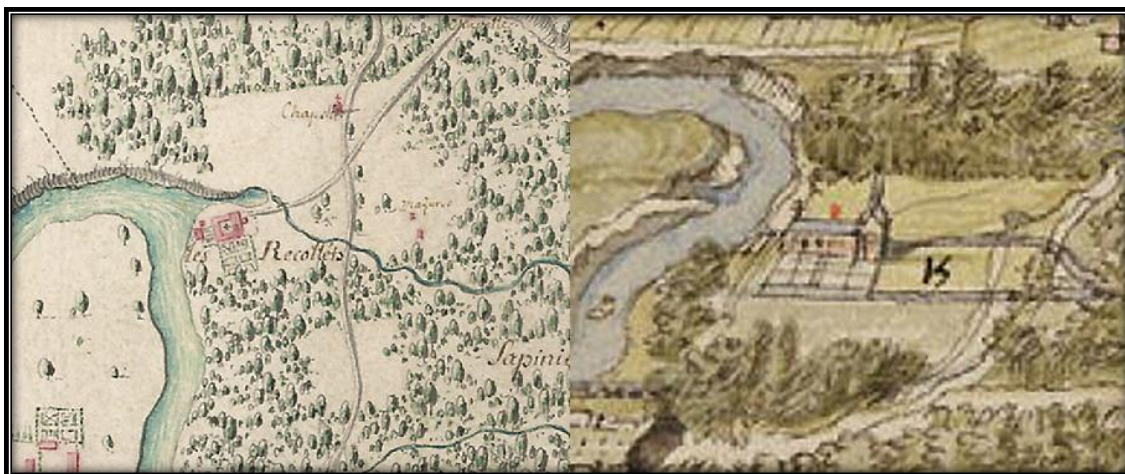


Figure 7. À gauche, Plan et illustration du second monastère des Récollets. Notez les jardins aménagés du côté ouest et une ligne pouvant indiquer une clôture à la droite de l'église. Détail du « Plan de Québec En La Nouvelle France Assiégé par les Anglois » (France ANOM). À droite, dessin de J.B. Franquelin : « L'entrée de la Rivière du St Laurent, et la ville de Québec dans le Canada, 1670-1693 », Gallica.BnF.fr

Les éléments archéologiques anticipés sont étroitement associés au noyau d'édifices formant le complexe conventuel des Récollets. L'église, le Bâtiment des Récollets, l'aile du comte de Frontenac et la cour intérieure figurent parmi les emplacements à potentiel archéologique. Les bâtiments détachés situés au nord du complexe conventuel et le cimetière présumé entourant la portion sud de l'église constituent également des secteurs à potentiel archéologique.

Rappelons que les édifices du noyau conventuel antérieurs à 1692 ont subi des modifications au cours des siècles. Outre les constructions ajoutées aux édifices originaux, des opérations visant à abaisser le niveau des sous-sols ont été pratiquées au XX^e siècle. Les fondations ont été déchaussées puis réparées en sous-œuvre. De plus, un plancher de ciment peint couvre l'ensemble des sous-sols. L'impact de ces opérations fut le prélèvement des sols archéologiques. Malgré cela, certains vestiges de structures anciennes ont été dégagés, consolidés puis laissés en place. L'une des dernières opérations du genre fut réalisée en 1982 dans la partie ouest de la cave de l'église Notre-Dame des Anges. À cette occasion, M. Michel Gaumond avait joint une intervention archéologique aux travaux d'excavation du sous-sol (Gaumond 1982).

Des composantes du complexe conventuel, la cour intérieure et une partie du sous-sol de l'église ont été épargnées par les diverses opérations d'excavation des sous-sols. Des sols associés à l'occupation des Récollets pourraient donc subsister dans la cour intérieure. Celle-ci fut utilisée pour les jardins de l'Apothicaire au XVIII^e siècle et les jardins du cloître au XIX^e siècle. À partir de 1802, la moitié sud de cette cour fut réservée pour l'inhumation des Augustines. Pour l'église Notre-Dame-des-Anges, la découverte du mur complet situé à l'arrière du retable lors des travaux de 1982 constitue, à nos yeux,

une magnifique découverte archéologique. Cette construction en colombage pierroté représentait un véritable vestige du mur ouest de l'église érigée en 1671. Sa fondation se démarquait des autres murs porteurs de l'église puisqu'elle avait simplement été appuyée sur le sol à une faible profondeur. D'autre part, la signature archéologique des constructions en maçonnerie des Récollets comportait des fondations en pierre appuyées sur des dormants de bois déposés au niveau de la nappe phréatique en guise de stabilisateur. Cette façon de construire en milieu humide s'est révélée étonnamment fiable et solide à travers les années. L'intervention en archéologie réalisée en 1982 dans la partie située à l'ouest de la fondation du mur du retable a permis de dégager la fondation d'un mur de refend. La présence d'un seuil de porte sur cette fondation indiquait la présence d'une cave dans cette partie de l'église. La tranchée de construction du mur de refend a livré du mortier et des fragments d'ardoise. Ces derniers ont été associés à la toiture du bâtiment en 1671. Les résultats de l'intervention en archéologie ont permis de valider les dimensions de l'église érigée en 1671 à 80 pieds français (26 m) de longueur incluant la nef et une petite pièce à l'arrière pouvant servir de sacristie (Gaumond 1982 : 4). Actuellement, des sépultures sont enfouies au sous-sol de la partie centrale de l'église.

La chapelle en rond point aménagée dans le mur sud de l'église en 1678 a subi de nombreuses transformations au cours des années. Les reconstructions et les excavations pratiquées à l'emplacement de cette chapelle ont altéré le potentiel archéologique.

Le Bâtiment des Récollets érigé en 1680-1684 était une construction en maçonnerie intégrant des assises en pierre (fig. 8). Mesurant 115 pieds français sur 30 pieds (37,35 m x 9,74 m), ce bâtiment est toujours en place de nos jours avec quelques modifications en prime. À titre d'exemple, le sous-sol fut excavé et recouvert par un plancher de ciment. Au moins une fondation associée à une ancienne structure des cuisines ou du réfectoire fut dégagée et conservée en place. Il s'agit probablement de la base d'une cheminée accompagnée d'une structure semi-circulaire, ces éléments étant voisins du réfectoire (fig. 10 à 12). D'ailleurs, la présence d'une cheminée est indiquée en 1785 au même emplacement sur le plan de l'Hôpital Général dressé par Mlle de Saint-Ours (fig. 9). Aucune information n'est disponible sur la présence d'un puits au sous-sol ou de latrines associées à cet édifice. Il demeure possible que la structure en maçonnerie en forme de demi-cercle attenante au mur de refend intégrant des massifs soit le vestige d'un puits. Les relevés et l'interprétation de ces vestiges avec les fondations environnantes restent à compléter.

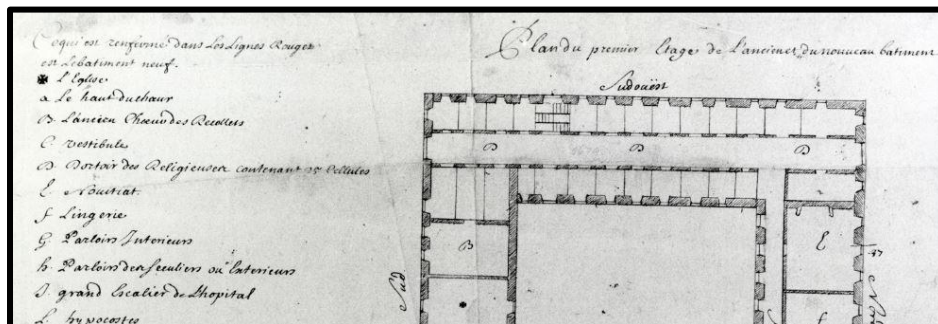


Figure 8. Plan du premier étage du Bâtiment des Récollets en 1708. La lettre D identifiait le dortoir des religieuses et les anciennes cellules des Récollets. Détail du plan attribué à Jean Maillou. AMA.

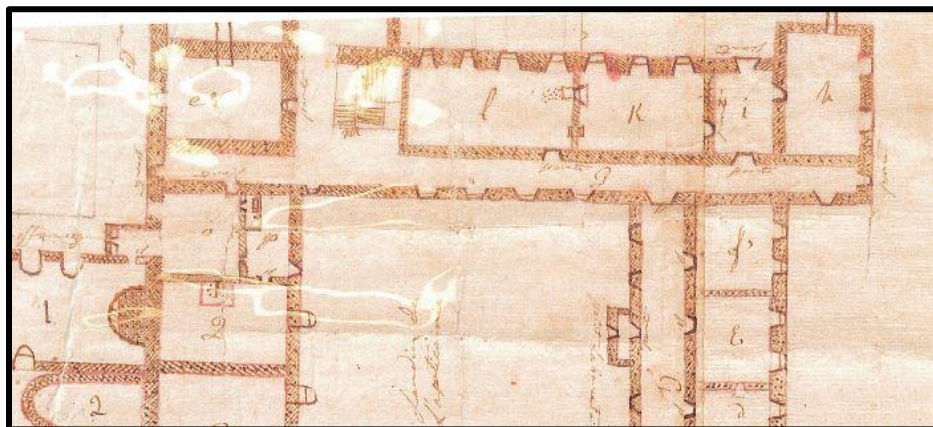


Figure 9. Le Bâtiment des Récollets en 1785. Notez la cheminée entre le réfectoire (L) et les cuisines (K). Détail du plan dressé par Mlle de Saint-Ours. AMA.



Figure 10. Massifs en maçonnerie, Bâtiment des Récollets. Côté sud de structures ajoutées à un mur de refend et visibles au sous-sol de l'aile. Vestiges probablement associés aux cuisines toujours en place au XVIII^e siècle. En direction sud-ouest, photo Chantal Gagnon.



Figure 11. Parement du massif en maçonnerie, Bâtiment des Récollets. Base d'une structure en maçonnerie appuyée contre le côté sud de la fondation d'un mur de refend. En direction nord-ouest, photo Chantal Gagnon. Massifs de maçonnerie ajoutés à un mur de refend, Bâtiment des Récollets.



Figure 12. Arc de décharge ou voûte aménagée dans le mur de refend, Bâtiment des Récollets. Structure sous la section réfectoire/cuisines. En direction sud, photo Chantal Gagnon.

L'aile du comte de Frontenac était un bâtiment en colombage érigé en 1677. Paul Trépanier a démontré que cet édifice avait été remplacé par la construction de l'aile de l'Apothicaire en 1714, une construction en pierre (2002 : 20-21). Il suggérait l'hypothèse que les éléments en maçonnerie de l'édifice de 1677, fondations et massifs des cheminées, aient été maintenus en place puis intégrés à la nouvelle construction (Trépanier 2002 : 21). Il cite en exemple la double cheminée de la « salle des vieillards » aménagée en 1702 qui pourrait correspondre à la grande cheminée en place au rez-de-chaussée, dans la moitié ouest l'aile de l'apothicaire. À l'instar des autres édifices, le sous-sol de cette aile a été abaissé et est recouvert d'un plancher en béton.



Figure 13. La grande cheminée restaurée au rez-de-chaussée de l'aile de l'Apothicaiererie. Photo Chantal Gagnon.



Figure 14. Vue du sous-sol abaissé et structure de l'aile de l'Apothicaiererie. Possible base de cheminée dans la portion est de l'aile. En direction ouest, photo Chantal Gagnon.



Figure 15. Fondation du mur nord de l'aile de l'Apothicaierie. En direction nord, photo Chantal Gagnon.

En raison de l'abaissement du sous-sol, les données archéologiques associées à l'aile du comte de Frontenac et au Bâtiment des Récollets ont été altérées à l'intérieur de ces édifices. Cependant, des éléments structuraux pourraient subsister sous le plancher actuel. De plus, l'abaissement des sous-sols a permis de dégager des structures toujours visibles (fig. 14). Celles-ci constituent des vestiges archéologiques dépourvus de leurs contextes stratigraphiques. Ces structures n'ont pas fait l'objet de relevés ni d'analyse et d'interprétation permettant de valider leur appartenance, leur fonction et leur datation. Leur relation avec le bâti en place reste à démontrer.

Il est à noter que les sols archéologiques contemporains de l'occupation des Récollets pourraient subsister dans les cours extérieures attenantes. Ces horizons stratigraphiques seraient susceptibles de livrer des objets archéologiques. De plus, une partie des éléments architecturaux de ces ailes pourrait être documentée par le dégagement des fondations et la découverte de structures utilitaires disposées en appentis au XVII^e siècle est plausible. Les secteurs à potentiel sont situés à l'ouest du Bâtiment des Récollets et au nord de l'aile de l'Apothicaierie.

D'autre part, des vestiges du cloître en bois mis en place en 1677 pourraient subsister dans le périmètre de la cour intérieure. Un potentiel archéologique associé à l'occupation des Récollets pourrait donc subsister en bordure de cette cour.

À l'extérieur du carré conventuel, quelques éléments pourraient également avoir laissé une empreinte archéologique, notamment le cimetière et quelques bâtiments détachés.

L'iconographie historique indique la présence de terrains clos sur les côtés ouest et sud du noyau d'édifices. L'utilisation des terrains situés à l'est du monastère était limitée par la présence d'un ruisseau. D'autre part, deux bâtiments détachés sont indiqués sur la carte de 1686-1688 et celle de 1690 du côté nord. En raison d'une marge d'erreur inhérente à cette carte, deux emplacements sont ciblés pour ces bâtiments. Le premier se situe quelques mètres à l'est de l'actuel édifice de la chaufferie. L'autre se dessine dans une partie de la cour intérieure jouxtant le côté nord de l'aile de l'Apothicaire et le passage situé sous la passerelle près de l'aile du Dépôt. D'autre part, il est possible que le cimetière ait été aménagé du côté sud de l'église puisqu'une clôture y délimitait le terrain. La présence de la chapelle en rond-point aurait pu empiéter dans les limites de ce cimetière. Enfin, les jardins de la communauté étaient déployés du côté ouest du monastère (fig. 7).

4.2.3 L'Hôpital Général de Québec, XVII^e et XVIII^e siècle (planches 5, 6, 8)

La création d'un hôpital pour les pauvres à Québec est le résultat des efforts déployés par l'évêque de Québec, Monseigneur de Saint-Vallier. Après avoir procédé à l'acquisition du monastère des Récollets le 13 septembre 1692, les bénéficiaires, appelés les pauvres à cette époque, ont été logés à la propriété dès le mois d'octobre suivant la transaction. Monseigneur de Saint-Vallier avait conclu une entente avec les Hospitalières de l'Hôtel-Dieu pour la venue de religieuses en avril 1693.

Les Augustines affectées à l'Hôpital Général ont d'abord utilisé les édifices en place. En fait, elles ont dû organiser le fonctionnement d'un hospice en utilisant les composantes de l'ensemble conventuel acquis des Récollets. Dès 1693, des réparations furent effectuées à un four et à une cheminée située dans la cuisine. De plus, un puits « de quinze pieds » fut creusé au même endroit en 1695 (Denis 2002 : 32). La même année, les occupants s'élevaient à 42 personnes dont une partie des pauvres logeant dans les appartements du comte de Frontenac (D'Allaire 1971 : 17). L'une des premières actions des religieuses fut de garnir la basse-cour. Rapidement, elles ont pu compter sur une trentaine de poules, quatre porcs, trois vaches, une génisse, une ânesse, un cheval et deux bœufs (D'Allaire 1971 : 17). En 1699, la propriété comptait 51 occupants dont six religieuses, quatre domestiques, 35 pauvres et, le fondateur de l'institution, Monseigneur de Saint-Vallier (D'Allaire 1971 : 21). À l'aube du XVIII^e siècle, l'institution pouvait compter sur des récoltes provenant de la terre des Îslets. Celle-ci fut acquise de la famille Talon par Monseigneur de Saint-Vallier puis donnée aux pauvres et à l'hôpital. Cette terre, située face à l'Hôpital Général sur la rive nord de la rivière Saint-Charles, a été mise en culture par l'institution jusqu'au milieu du XX^e siècle.

D'importants travaux de construction réalisés au cours des premières décennies du XVIII^e siècle visaient à répondre à la demande d'une clientèle hospitalière. Cette séquence a débuté en 1702 par la mise en place d'un moulin à farine actionné par une roue à godets. Cet édifice fut érigé près de la jonction de ce ruisseau et de la rivière Saint-Charles et la construction fut confiée aux frères Maillou. Cette décision était justifiée par le coût élevé du blé, largement utilisé dans l'alimentation. Monseigneur de Saint-Vallier avait déjà

avancé les fonds nécessaires au drainage des terres situées au pied du Coteau Sainte-Geneviève et avait fait « bâtir la muraille de la chaussée » (GRHQ 2011 : 5). En 1714, Jean Maillou avait construit une muraille de douze toises de longueur (23,38 m) pour l'écluse (Denis 2002 : 35). D'après les livres des comptes, le moulin répondait aux besoins des censitaires des Islets et des environs (D'Allaire 1971 : 42). Afin de rentabiliser cet investissement, les religieuses s'étaient engagées à moudre et à approvisionner les autorités coloniales en farine. L'insuffisance du débit du ruisseau entraîna rapidement des interruptions au moulin. Dès 1709, elles ont décidé d'ajouter un moulin actionné par l'énergie éolienne.

Un moulin à vent sera érigé en 1710 sur un emplacement situé à 200 mètres au sud de l'Hôpital Général. L'architecte maçon Jean Maillou dit Des moulins sera choisi pour construire les fondations d'un moulin en bois. Ces fondations s'élevaient jusqu'au deuxième plancher et comportaient une cheminée pour l'âtre aménagé également au rez-de-chaussée. Une levée de terre avait d'ailleurs été ajoutée autour d'une partie de la structure en raison de la faible profondeur des fondations. La partie en bois du moulin fut remplacée par une structure en maçonnerie en 1731. La tour en maçonnerie de ce moulin est toujours en place le long du boulevard Langelier et a fait l'objet de travaux de restauration de la part de la Ville de Québec.

Les ajouts à l'ensemble conventuel ont débuté en 1710 avec la construction des appartements destinés à loger Monseigneur de Saint-Vallier. Ce dernier étant en captivité, l'abbé Guillaume de la Colombière Serré, fut responsable des nombreux travaux. Cette résidence prit la forme d'une habitation urbaine selon l'historien Paul Trépanier. Comme mentionné auparavant, les travaux de construction avaient été précédés en mai 1710 par l'exhumation des corps du cimetière (Annales vol 1 (1710) : 229-230). De toute évidence, il s'agit d'un ancien cimetière jouxtant le côté sud de l'église.

L'aile de l'Hôpital demeure la construction la plus importante pour la fonction hospitalière de cette institution (fig. 16). Sa mise en place au cours des années 1711 et 1712 a permis de fermer la cour intérieure. La portion centrale de l'édifice regroupait les salles des malades, dont les hommes au rez-de-chaussée et les femmes à l'étage. D'autre part, cet édifice recouvrait la façade de l'église et celle de l'aile du comte de Frontenac. Les travaux incluaient l'ajout d'un vestibule, en saillie, à la façade de l'église. L'extrémité nord de l'aile de l'Hôpital, également en saillie, regroupait le grand escalier de l'hôpital, le bloc de latrines aménagé contre le côté nord et une petite pièce identifiée sous le nom *hypocoste*. Il est possible que cet emplacement ait abrité un appareil de chauffage (Denis 2002 : 81). Le plan attribué à Jean Maillou et daté de 1708 illustre bien l'impact de cette nouvelle construction. Curieusement, le plan dressé par Mlle de Saint-Ours indiquait la présence d'une cheminée au point médian de cette aile. Cette cheminée n'est pas inscrite sur les documents datant du XIX^e siècle (fig. 17).

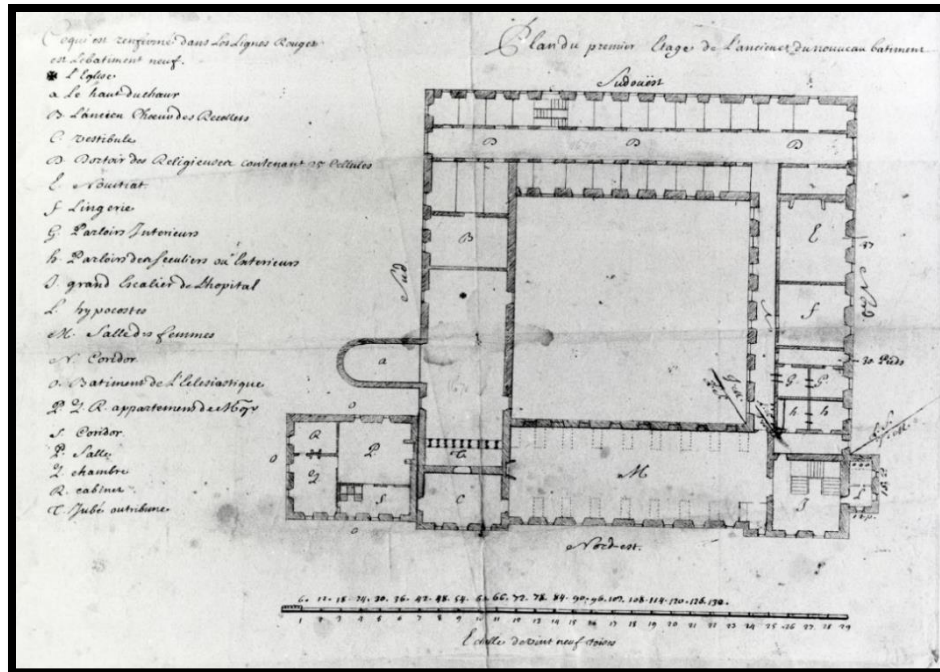


Figure 16. « Plan du premier Etage de l'ancien et du nouveau bâtiment », 1708. L'aile de l'hôpital érigée en 1711 est identifiée par la lettre M. Plan attribué à Jean Maillou. Fonds du Monastère des Augustines de l'Hôpital Général de Québec, AMA.

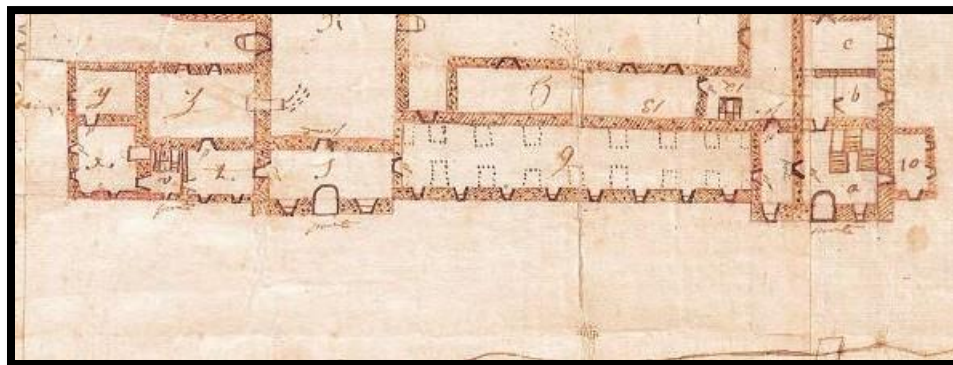


Figure 17. Plan du rez-de-chaussée de l'aile de l'Hôpital et du vestibule de l'église en 1785. À noter la présence de l'escalier dans la partie nord (a), à droite, une cheminée en haut du chiffre 9 et le bloc des latrines (10). Détail tiré du « Plan de l'Hôpital Général à Notre-Dame-des-Anges près Québec » par Geneviève de Saint-Ours. Fonds du Monastère des Augustines de l'Hôpital Général de Québec, AMA.

L'aile de l'Hôpital fut ouverte aux bénéficiaires en 1714, l'année même du lancement du chantier de l'aile de l'Apothicaire. Ce dernier édifice en maçonnerie a remplacé l'aile érigée pour le comte de Frontenac et la section nord du cloître des Récollets. Une bonne partie des murs de l'aile de l'Apothicaire subsiste encore de nos jours (fig. 16). Le bâtiment a abrité la pharmacie de l'hôpital, le dépôt jusqu'en 1859 et les parloirs jusqu'en 1880 (Trépanier 2002 : 20). Comme l'a souligné l'historien Paul Trépanier, il est possible

que les fondations des murs et des bases de cheminées visibles au sous-sol aient été implantées dans l'édifice connu sous le nom de l'aile du comte de Frontenac. L'auteur évoque la possibilité que les fondations actuelles soient les mêmes pour les deux édifices. D'autre part, nous ne pouvons écarter la possibilité qu'une partie des fondations de l'aile du comte de Frontenac n'ait pas été intégrée au support des murs porteurs de l'édifice actuel et soit en partie en place sous le plancher du sous-sol.

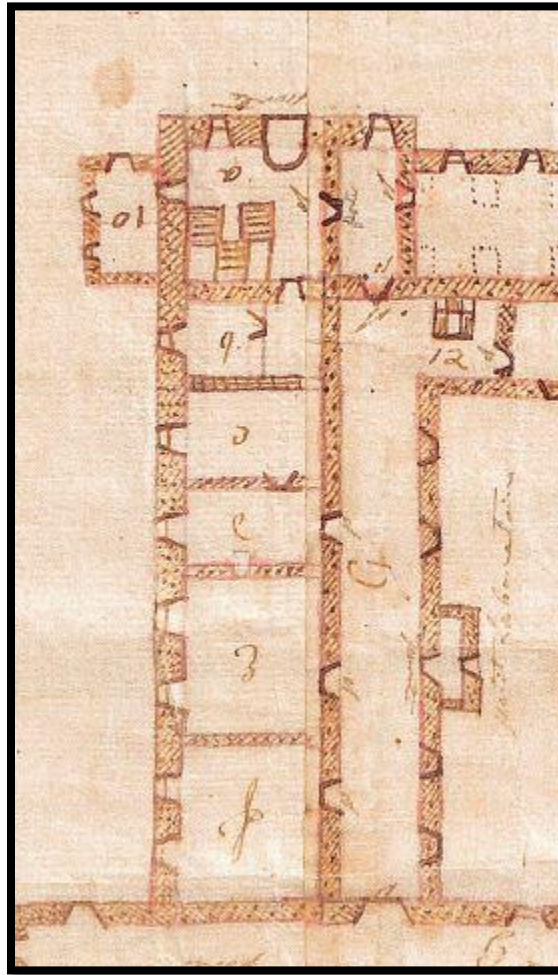


Figure 18. L'aile de l'Apothicaire en 1785. Cette aile regroupait les parloirs extérieurs du dépôt (b), le parloir intérieur du dépôt (c), le dépôt (d), la pharmacie (E) et la dépense (f). La partie supérieure du document pointe en direction est. Détail tiré du « Plan de l'Hôpital Général à Notre-Dame-des-Anges » près Québec par Geneviève de Saint-Ours. Fonds du Monastère des Augustines de l'Hôpital Général de Québec, AMA.

Le pavillon de la Boulangerie est érigé dès 1715 à l'extrémité nord du Bâtiment des Récollets. L'étude sur l'architecture produite en 2002 concluait à une configuration différente que celle montrée sur le plan de 1785 (fig. 19). L'interprétation avancée semblait basée sur le plan dressé en 1843 où la boulangerie était indiquée au coin nord-ouest du carré conventuel et débordait du côté nord et ouest (fig. 20). Cet énoncé impliquait que

l'extrémité nord du Bâtiment des Récollets d'origine recouvrait seulement la moitié sud de l'extrémité ouest de l'aile de l'Apothicaire. Par contre, l'organisation structurale indiquée sur le plan de 1785 indiquait plutôt un pavillon de la Boulangerie en saillie du carré formé par le monastère.

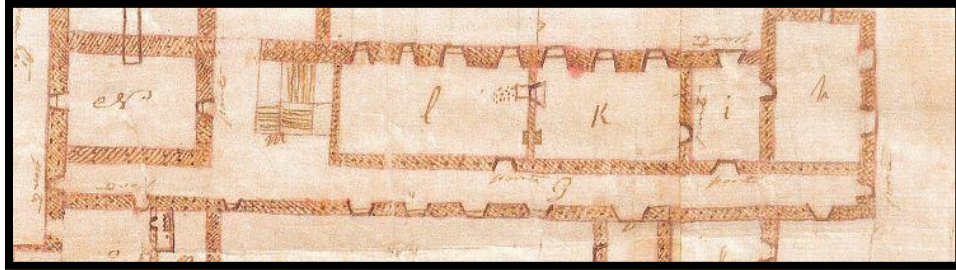


Figure 19. Le pavillon de la Boulangerie (h) érigé à l'extrémité nord du Bâtiment des Récollets en 1715. Plan du rez-de-chaussée où l'on distingue le débordement de la Boulangerie. Détail tiré du Plan de l'Hôpital Général à Notre-Dame-des-Anges près Québec par Geneviève de Saint-Ours. Fonds du Monastère des Augustines de l'Hôpital Général de Québec, AMA.

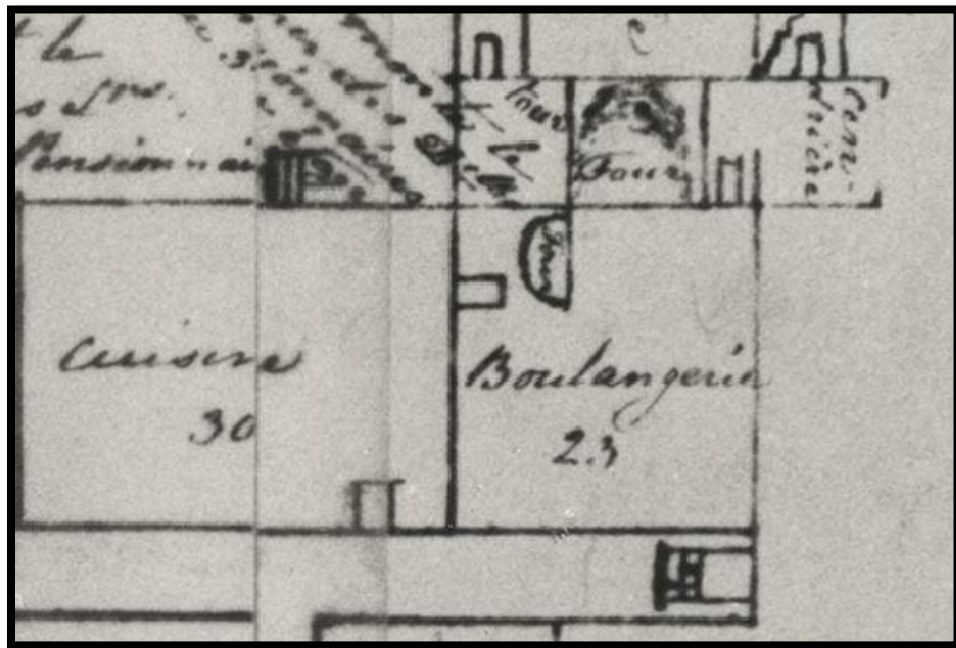


Figure 20. Le pavillon de la Boulangerie attenant aux cuisines en 1843. Les fours sont disposés dans la portion ouest de ce pavillon et une cendrière a été ajoutée du côté nord. Détail du plan de l'Hôpital Général daté de 1843-44. Fonds du Monastère des Augustines de l'Hôpital Général de Québec, AMA.

Cette séquence de construction fut suivie par l'ajout d'une nouvelle aile pour loger les Augustines. Les travaux amorcés en 1737 furent complétés en 1739. Implantée dans le prolongement de l'axe de l'église, en direction ouest, l'aile de la Communauté mesurait

38,98 m de longueur par 12,99 m de largeur. Un bloc de latrines fut aménagé à l'extrémité ouest de cet édifice (fig. 21).

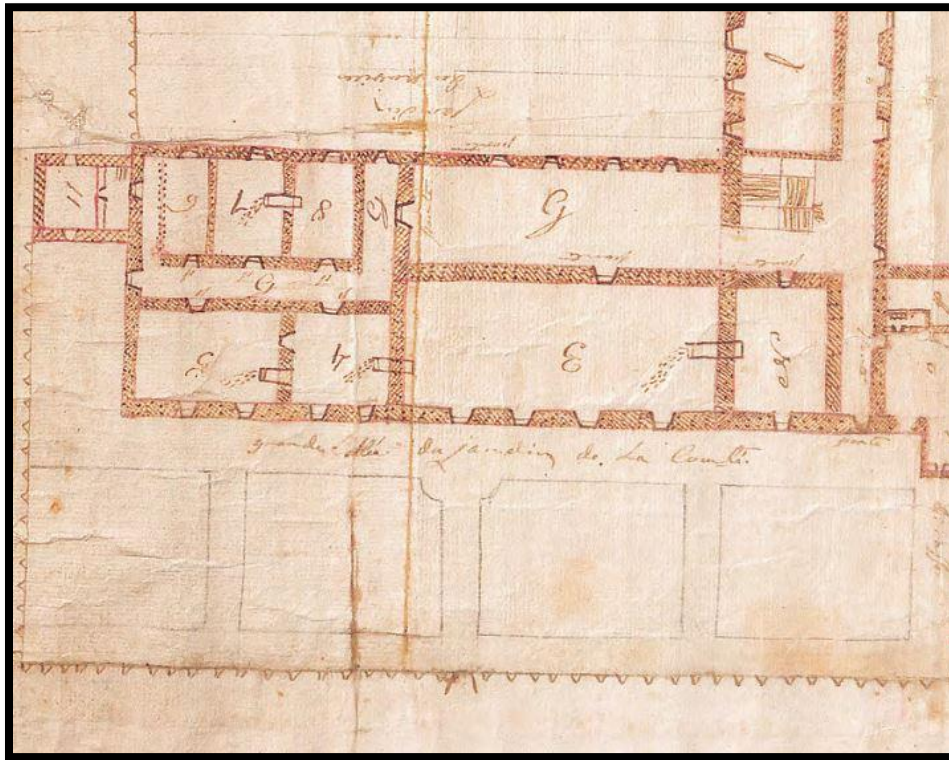


Figure 21. La première aile de la Communauté en 1785. Le bloc de latrines (11) est situé à l'extrémité. Fonds du Monastère des Augustines de l'Hôpital Général de Québec, AMA.

Quelques bâtiments secondaires étaient en place autour du complexe principal. L'aveu et dénombrement de la Terre des Récollets en 1736 livre une description des structures autour du couvent et de l'hôpital. On y recensait « Un autre bâtiment de trente pieds en carré ou Sont quatre Loges à mettre les Insensés, deux moulin à farine l'un à Eau et l'autre a vent, Le tout Construit Enpierre, un bâtiment de trente pieds fur vingt quatre En pierre fervant de buanderie, une Etable en bois de Cent vingt pieds de Long Sur vingt cinq de large, une grange En bois de Cent pieds de long fur trente pieds de large, une maison aussy en bois pour le logement des domestiques, les dits jardins, verger et Potager d'Environ fix arpents clos enpierre et le Rstant en Cour, Et les dits quatre vingt dis arpents faisant le Surplus dsed. Cent six arpents estant en terre labourable. » (BANQ, aveu et dénombrement de la Terre des Récollets 1736-e001602109, cité dans GRHQ 2010 : 12).

La construction du moulin à eau s'inscrivait directement dans la chaîne d'approvisionnement destinée à la communauté et à la clientèle de l'hôpital. Le grand ruisseau devait alimenter la roue à godets du moulin. À ce propos, des aménagements avaient été entrepris dont une chaussée, un canal et une écluse. Le bâtiment en pierre fut

construit par les frères Maillou, maçons-entrepreneurs. L'emplacement choisi se situait au nord-est de l'aile de l'Hôpital, à peu de distance de la jonction du grand ruisseau avec la rive droite élargie de la rivière Saint-Charles. D'après le dessin figuratif dressé en 1785, le bâtiment était pourvu de deux cheminées aménagées à chaque extrémité (fig. 22). Le côté sud comportait trois fenêtres et une ouverture.

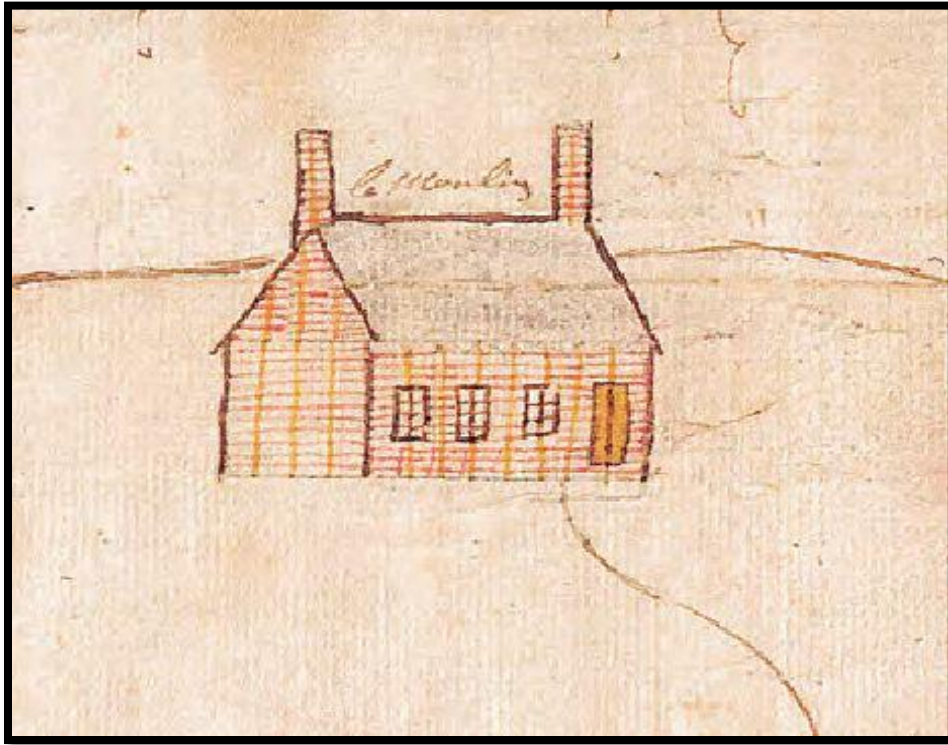


Figure 22. Le moulin à eau en 1785 par Geneviève Saint-Ours. Vue du côté sud, extrait tiré du « Plan de l'Hôpital Général à Notre-Dame-des-Anges près de Québec ». Fonds Monastère des Augustines de l'Hôpital Général de Québec, AMA.



Figure 23. Vue de la face nord du bâtiment du moulin à eau vers 1830. Notez la dépression du terrain indiquant l'emplacement de l'ancien ruisseau. Œuvre de James Pattison Cockburn, centre de documentation de la Ville de Québec.

En 1762, le moulin à vent et celui actionné par l'eau ont été loués au maître-farinier Louis Nadeau. Ce dernier s'était engagé à effectuer les travaux nécessaires, dont certains à la maçonnerie du moulin à eau, celle-ci étant en ruine. Il s'obligeait également à faire les fossés nécessaires « pour donner le cours aux eaux pour faire aller le moulin à eau » (Bail à Louis Nadeau, Greffe Saillant, 10 décembre 1762, cité dans Côté 2011 : 13). Deux années plus tard, le négociant Alexandre Dumas faisait compléter des travaux supplémentaires à la maçonnerie, la charpenterie et la menuiserie (Côté 2011 : 13-14). Il est donc possible que le moulin n'ait pas été entièrement remis en état dès 1762. Il est néanmoins établi que le marchand Dumas a exploité le moulin à eau après les travaux de 1764.

Il semble que les religieuses aient eu une buanderie dès le début du XVIII^e siècle afin de répondre aux besoins du complexe hospitalier (D'Allaire 1971 : 169). Celle-ci était une construction en bois de pièce sur pièce (Annales du monastère Notre-Dame-des-Anges 1693-1743). Cette buanderie fut entièrement reconstruite en 1732. Son emplacement demeure inconnu puisque sa présence n'est pas signalée régulièrement sur les plans de la propriété. Il est probable que ce bâtiment était situé non loin de la rivière Saint-Charles. Nous ignorons également si la reconstruction a eu lieu au même emplacement que le bâtiment précédent. La buanderie érigée en 1732 était une construction en pierre dont les dimensions étaient de 30 pieds sur 24 pieds (9,74 m sur 7,79 m (GRHQ 2010 : 12). Il est indéniable que le moulin à eau et le bâtiment de la buanderie ont coexisté comme l'indiquait l'aveu et dénombrement de 1736. Par contre, il est possible que le moulin à eau ait été utilisé comme buanderie après avoir cessé de fonctionner, un événement que l'on

situé au cours des dernières décennies du XVIII^e siècle. Pourtant, aucun bâtiment utilisé pour la buanderie n'est illustré sur le plan figuratif de Geneviève de Saint-Ours daté de 1785. Ce plan pourrait-il indiquer la présence de la buanderie dans l'édifice logeant le moulin dès cette époque? Est-il possible que l'on ait ajouté une partie annexe à l'édifice du moulin afin d'y aménager une buanderie? À ce propos, l'étude architecturale de 2002 situait la buanderie de 1732 presque au même emplacement que celui du moulin érigé en 1702 (planches de la phase 2 et 3, Trépanier 2002).

De toute évidence, un ou quelques bâtiments agricoles étaient disponibles pour abriter les animaux de la basse-cour dès les premières années de la création de l'hôpital. La présence de chevaux, d'une ânesse, quatre porcs, deux vaches et deux bœufs au cours de cette période permet d'envisager des bâtiments pour les loger. D'ailleurs, une écurie fut érigée en 1703 pour les chevaux de l'institution (D'Allaire 1971 : 160). La description de la propriété dans l'aveu et dénombrement de 1736 a révélé la présence d'une « ... Etable en bois de Cent vingt pieds de Long Sur vingt cinq de large, une grange En bois de Cent pieds de long fur trente pieds de large, ... » (GRHQ 2010 : 12). Il a été impossible de valider l'emplacement de cette étable (38,98 m sur 8,12 m) ni celui de la grange (32,48 m sur 9,74 m). Néanmoins, il est possible qu'au moins l'un de ces bâtiments ait occupé le même site qu'un bâtiment agricole indiqué sur les cartes historiques de la fin du XVIII^e siècle et sur le plan de l'hôpital de 1785 dressé par Mlle Geneviève de Saint-Ours (fig. 24). (Cette dernière, résidente et bienfaitrice de l'institution, a dessiné certains édifices.) D'ailleurs, ce bâtiment comportait deux parties, dont une étable et une petite grange. Cet emplacement était situé au sud-ouest de l'hôpital, au-delà des jardins déployés au sud de l'aile de la Congrégation. Des vestiges du bâtiment décrit en 1785 ont été retrouvés lors d'une surveillance archéologique sur la rue des Commissaires en 2013 (Ruralys 2014).

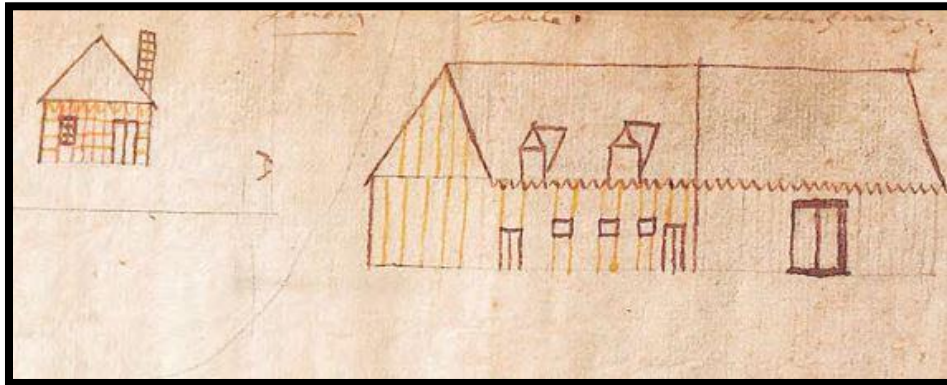


Figure 24. Grange-étable en place dans l'enclos au sud-ouest de l'hôpital en 1785. Le rebord brisé de la toiture pourrait-il indiquer un toit en chaume? Détail du « Plan de l'Hôpital Général à Notre-Dame-des-Anges près Québec ». Fonds du Monastère des Augustines de l'Hôpital Général de Québec, AMA.

Pierre Mortrel et son épouse, Adrienne de Lastre, furent parmi les premiers donateurs laïcs à s'impliquer pour l'Hôpital Général. Après avoir fait don de leur propriété, ils firent ériger une maison dans la cour de la ménagerie à leurs frais (D'Allaire 1971 : 21). Pierre Mortrel est décédé à l'Hôpital Général en 1711. Selon la tradition, la maison construite par Mortrel en 1696 fut mise en place à proximité du bâtiment de la ménagerie construite en 1856 et récemment rebaptisée maison Pierre-Mortrel (Trépanier 2002 : 38). Nous ne savons pas si la maison construite en 1696 figurait au nombre des bâtiments mentionnés en 1736. Il s'agit peut-être de la maison en bois utilisée pour le logement des domestiques.

Un bâtiment appelé la ménagerie avait été érigé au nord-ouest du carré institutionnel (fig. 25). Ce bâtiment est illustré sur les plans de la fin du XVIII^e siècle et aurait été mis en place en 1726 (Trépanier 2002 : 158).

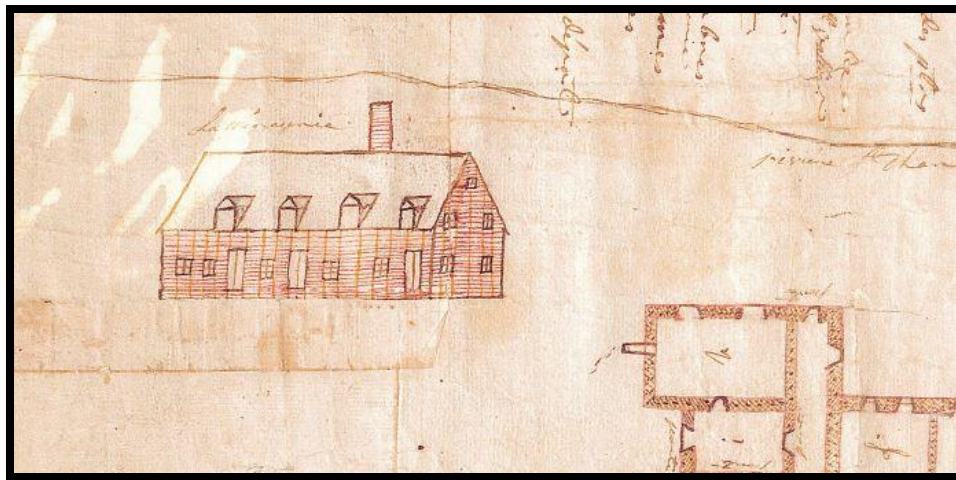


Figure 25. La ménagerie en 1785. Bâtiment au nord-ouest de l'aile de la Boulangerie. Détail du « Plan de l'Hôpital Général à Notre-Dame-des-Anges » près Québec par Geneviève de Saint-Ours. Fonds du Monastère des Augustines de l'Hôpital Général de Québec, AMA.

En 1717, Monseigneur de Saint-Vallier avait fait construire un bâtiment pour loger les aliénés. Les loges avaient été disposées à l'est du grand ruisseau, en retrait de l'accès principal de l'hôpital. Ce bâtiment en pierre comprenait quatre loges voûtées (fig. 26). Un nouveau bâtiment fut ajouté en 1723 à l'extrémité est du bâtiment en place. Cet ajout comportait quatre loges voûtées en pierres et le chauffage était assuré par un poêle central. Au dernier quart du XVIII^e siècle, les religieuses avaient fait réparer seulement six des huit loges, une configuration compatible avec le dessin illustratif de Mlle de Saint-Ours en 1785 (Porter 1977 : 27). Les seuls documents indiquant l'emplacement des loges datent du dernier quart du XVIII^e siècle.

Le site des loges a fait l'objet de travaux d'excavation en 2006. Une intervention archéologique a été réalisée à la toute fin des excavations afin de documenter la destruction (Chrétien 2006).

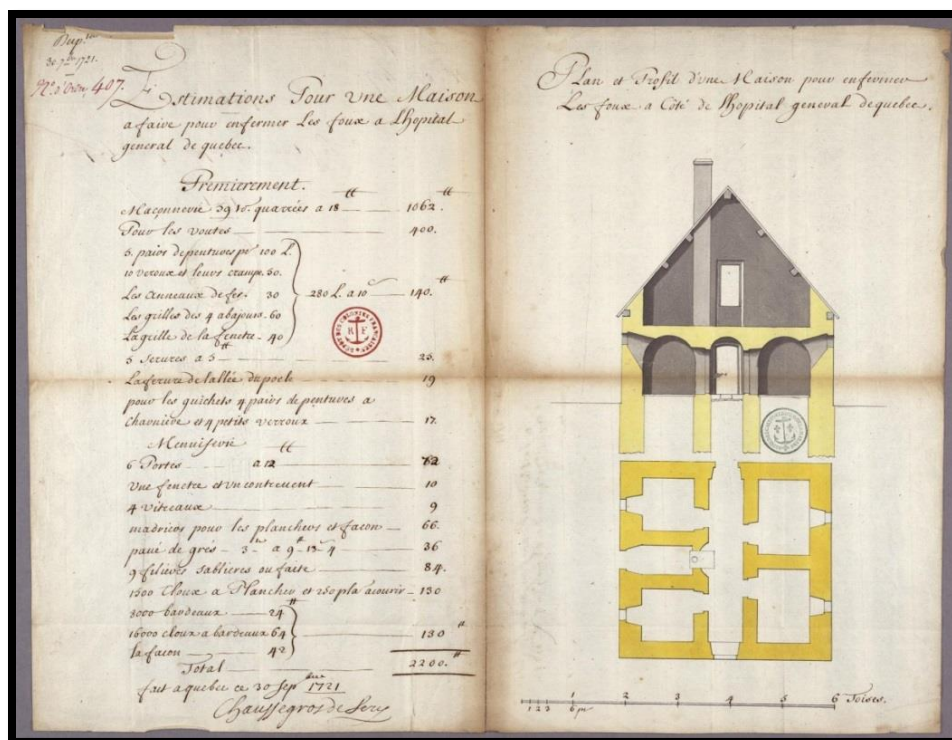


Figure 26. Plan du nouveau bâtiment des loges. « Plan et Profil d'une Maison pour enfermer les foux à Côté de l'Hopital général de quebec » par Chaussegros de Léry, 1721. Archives nationales d'outre-mer, FR ANOM.

Toujours du côté est du ruisseau, les religieuses ont fait construire une maison pour loger les domestiques en 1738. Il s'agit d'un bâtiment en pierre habitable au rez-de-chaussée et dans les combles (Trépanier 2002 : 37). Cette maison a été utilisée pendant presque 200 ans avant d'être démolie en 1933 (fig. 27).



Figure 27. La maison des domestiques construite en 1738. Cette maison sera démolie en 1933 et une nouvelle maison destinée au contremaître a été érigée à quelques mètres de cet emplacement. Fonds du Monastère des Augustines de l'Hôpital Général de Québec, AMA.

Au XVII^e et XVIII^e siècle, le grand ruisseau traversait toujours les terrains bordant la façade de l'hôpital. Un petit pont permettait de l'enjamber face à la maison des domestiques. Un autre ponceau avait été implanté plus au sud, à la limite de l'enclos entourant les jardins déployés devant l'aile de la Communauté. L'emplacement de la muraille de l'écluse érigée par Jean Maillou en 1714 demeure inconnu.

Le cimetière des Pauvres était également situé à l'est de l'hôpital, son accès étant limité par le lit du ruisseau traversant la propriété. Ce cimetière ouvert en 1728 avait néanmoins reçu des sépultures provenant du cimetière des Récollets lors de la construction des appartements de Monseigneur de Saint-Vallier en 1710. L'utilisation de l'Hôpital Général pour soigner les militaires va avoir une incidence notable sur les inhumations. De nombreux soldats et matelots acheminés en Nouvelle-France, dans le cadre de l'effort de guerre en 1755, ont été soignés à cette institution après des traversées atlantiques difficiles. À l'été 1755, l'hôpital a accueilli 400 soldats et marins. L'année suivante, 280 malades atteints de peste débarquaient du navire *Le Léopard*. En 1757, plus de mille soldats et marins ont été hospitalisés et dix religieuses sont décédées après avoir contracté ces épidémies mortelles (Bronze 2001 : 25).

Les combats livrés lors de l'attaque de la ville à l'été de 1759 puis au printemps de 1760 ont entraîné l'hébergement d'un grand nombre de blessés. Après la prise de la ville au mois de septembre 1759, l'armée britannique a même obligé les religieuses à soigner les blessés provenant de ses rangs. Les inhumations des combattants catholiques ont été

pratiquées à l'intérieur des limites du cimetière des Pauvres. Par contre, les inhumations des soldats britanniques ont été effectuées dans des fosses communes situées en périphérie du cimetière catholique. « ... Les inhumations catholiques qui se firent dans notre cimetière se montèrent à 193, dont 65 étaient soldats français et 29 matelots, le reste était de la milice canadienne. Comme toutes les troupes Anglaises étaient à peu d'exception de la secte protestante; tous leurs morts furent enterrés dans le Champs au nord-est du Cimetière en pratiquant d'énormes fosses dans lesquels on les entassait : ce qui bouleversa les terres de la manière la plus désastreuse : de sorte qu'elles exigèrent ensuite des améliorations considérables qui nous coûtèrent beaucoup pour les remettre capable de culture » (Annales du monastère de l'Hôpital-Général de Québec 1743-1793, pp. 142-143).

Nous possédons peu d'information sur les enceintes entourant le monastère des religieuses au cours de cette période. Cependant, la présence d'une enceinte ou d'une clôture ne fait aucun doute. D'une part, le statut cloîtré des religieuses les contraignait à utiliser un espace extérieur à l'abri des regards laïcs et des visites imprévisibles. Dans cette perspective, les diverses enceintes du monastère peuvent même être considérées comme les composantes matérielles de la pratique de la spiritualité des religieuses. D'autre part, les jardins cultivés près des bâtiments du monastère et de l'hôpital imposaient la présence d'une barrière destinée à éloigner le bétail et les animaux sauvages. À ce propos, une description de la propriété en 1736 confirme la présence d'un muret « ...les dits jardins, verger et Potager d'Environ fix arpents clos en pierre et le Restant en Cour, ... » (BANQ, aveu et dénombrement de la Terre des Récollets 1736-e001602109, cité dans GRHQ 2010 : 12). Il est probable que le tracé de l'enclos représenté sur la carte de 1785 ait été similaire à ceux érigés depuis le XVII^e siècle. Ce parcours fermait l'espace des jardins en culture au sud de l'aile de la communauté, depuis le logis de Monseigneur de Saint-Vallier jusqu'à l'angle sud-ouest de la propriété. Le tracé se poursuivait en direction nord puis longeait la rivière afin d'inclure la cour de la ménagerie et terminait sa course à l'extrémité nord de l'aile de l'Hôpital. Le moulin à eau et la façade principale de l'aile de l'Hôpital étaient donc situés à l'extérieur de cet enclos. Enfin, la grange-étable mise en place sur les terres au sud-ouest de l'hôpital était également disposée dans un secteur ouvert. Il en va de même pour le moulin à vent construit à quelque 200 mètres au sud de l'hôpital.

Les documents écrits laissent entrevoir un quotidien relativement difficile pour les religieuses et les pauvres. Quelques foyers de cheminée étaient largement utilisés pour chauffer les pièces malgré l'acquisition d'un poêle en fer en 1719 (D'Allaire 1971 : 157). L'utilisation d'un réchaud à l'église était mentionnée à cette époque afin d'éviter le gel. D'ailleurs, nous observons une disparité dans le nombre de cheminées entre les édifices en place au début du XVIII^e siècle et la première aile de la Communauté mise en place en 1737. Selon le plan dressé par Mlle Jeanne-Geneviève de St-Ours en 1785, une seule cheminée était indiquée au centre de l'aile de l'Hôpital et une autre était disposée dans le Bâtiment des Récollets, entre la cuisine et le réfectoire. Une mise à niveau est observée

sur la première aile de la Communauté, ajoutée en 1737, car cet édifice comptait trois cheminées. Une quatrième était en place à la jonction de cette aile avec celle du Bâtiment des Récollets. D'autre part, un seul bloc de latrines était disponible à l'extrémité nord de l'aile de l'Hôpital d'après le plan de 1708. Il semble que ce soit la seule structure en maçonnerie pour desservir la clientèle de l'hôpital et les occupants du monastère. En 1737, un bloc de latrines supplémentaires fut intégré à l'extrémité ouest de la première aile de la Communauté. D'autre part, l'approvisionnement en eau au cours des premières décennies semblait tributaire de la rivière Saint-Charles. Outre le puits aménagé dans le Bâtiment des Récollets dès leur arrivée, l'eau était puisée dans la Saint-Charles. Transportée à l'aide d'une voiture tirée par un cheval, celle-ci était conservée dans une grande urne (D'allaire 1971 : 157). Ce moyen apparaît rudimentaire pour le service offert à la clientèle d'une institution hospitalière. La rivière constituait également une voie d'accès pour le bateau de la communauté. Ce dernier était utilisé pour amener le bois de chauffage en provenance des environs ou de leur seigneurie de Saint-Vallier dans Bellechasse. En résumé, les informations historiques concernant les structures utilitaires semblent déjà suggérer un léger décalage avec d'autres institutions religieuses de Québec au niveau des commodités domestiques. À titre comparatif, les religieuses de l'Hôtel-Dieu avaient déployé des efforts pour assurer un approvisionnement en eau par le biais d'un réseau destiné à acheminer les eaux environnantes vers leurs infrastructures. Pour leur part, les Jésuites étaient également sensibles aux commodités de base puisqu'ils disposaient de différents points d'eau, dont un puits extérieur et une citerne à l'intérieur d'un édifice de même qu'un réseau souterrain sur la propriété. De plus, ils possédaient des poêles en céramique destinés à chauffer différentes pièces de leur immense collège. Cet indice de décalage apparent entre l'Hôpital Général et les autres institutions religieuses de la colonie serait à valider et à documenter.

4.2.4 L'Hôpital Général de Québec au XIX^e siècle (planches 7, 9, 10)

L'environnement de l'Hôpital Général va graduellement se modifier au cours du XIX^e siècle. À l'extérieur de la propriété, les champs agricoles autour de l'hôpital vont progressivement céder la place au lotissement et à l'avancée du tissu urbain en provenance du quartier Saint-Roch. Le projet de rue de l'Hôpital Général dressé par Jean-Baptiste Larue en 1827 planifiait déjà d'améliorer le lien entre l'hôpital et la rue Saint-Vallier en plus de donner accès à la rivière Saint-Charles en contournant la propriété du côté est. Cette dernière section, longeant le cimetière des Pauvres, se situait dans la moitié est de l'actuelle rue Saint-Anselme ouverte en 1840. À la même époque, les rues Saint-Gabriel, Saint-Antoine, Notre-Dame-des-Anges et Saint-Joseph étaient prolongées jusqu'au chemin de l'hôpital (la rue Saint-Ours) (Côté 2010 : 18). Certains vestiges du paysage agricole autour de l'Hôpital Général sont encore visibles dans les environs, notamment le moulin à vent de l'hôpital et la ferme des Islets installée au nord de la rivière Saint-Charles, pour ne nommer que ceux-là. Graduellement, des éléments de la modernité ont été introduits dans ce paysage en mutation aux abords de l'hôpital. Pensons ici au tracé de la voie ferrée de la « Quebec, Montreal, Ottawa and Occidental Railway » (QMO&O Railway) empruntant la future rue des Commissaires ouest à la fin

des années 1870. Au cours des années 1890, le chemin de fer fut déplacé le long de la rive droite de la rivière Saint-Charles puis utilisé par la « Canadian Pacific Railway ».

La charge de travail des religieuses fut augmentée durant la première moitié du XIX^e siècle par l'ajout de soins dispensés aux aliénés. Suite à l'acte « pour le soulagement des personnes affectées d'aliénation mentale » adopté par le gouvernement du Bas-Canada, les commissaires ont approché les religieuses pour accroître cet aspect de leur mission. Ainsi, une nouvelle « Maison de force » pouvant contenir 12 loges fut construite au mois de mai 1802. « Cette Maison [...] est en pierre [et] couverte en bois [...]. L'intérieur de la bâtisse est divisé en 12 cellules ou loges qui ont chacune 9 pieds quarrés sur 9 pieds de haut ; elles sont doublées en planches de pin ; le plafond est recouvert en maçonnerie ; cette précaution paraît avoir été prise en cas d'incendie en dehors des loges. Un corridor de 6 à 7 pieds de large se trouve entre les deux rangées de cellules ; aux extrémités de ce corridor, il y a deux grandes fenêtres dont l'ouverture [sert] à renouveler l'air ; c'est aussi dans ce corridor qu'[est] le poêle qui [chauffe] les cellules. » (Porter : 31). L'emplacement de ces loges est indiqué pratiquement au même emplacement que celles érigées en 1721 et 1723. Cet emplacement se situait à l'extrémité nord du Cimetière des pauvres. Nous ne savons pas s'il s'agit d'une nouvelle construction aménagée sur le site des anciennes loges ou si cet édifice a intégré les loges en place ou simplement récupéré les fondations.

En 1817, les commissaires délégués par le gouvernement pour la question des aliénés ont proposé la construction de nouvelles loges devant contenir six « cellules morales » (Porter : 35). Ces cellules supplémentaires étaient destinées aux malades dont le comportement était plus prévisible et impliquait moins de contention. L'édifice abritant les nouvelles loges a pris la forme d'une aile mesurant 36 pieds (10,98 m) de longueur mise en place à l'extrémité nord de l'aile de l'Hôpital en 1818 (Trépanier 2002 : 31). La soumission mentionnait un édifice de 30 pieds de longueur sur 33 pieds de profondeur (Porter 1977 : 37). Le plan d'aménagement initial était de doter le site d'une canalisation souterraine de 100 verges (91,44 m) de longueur dont le point de départ se situait face à l'angle sud-est de l'hôpital. À cet emplacement, la tête du réseau souterrain devait comporter un puisard d'une capacité de douze pieds cubes et la canalisation enfouie à douze pieds de profondeur devait joindre, en ligne droite, le lit de la rivière Saint-Charles au nord. Cette canalisation voûtée devait se composer de deux murs en maçonnerie d'une hauteur de quatre pieds (1,22 m) et distants de trois pieds (0,915 m) (La Gazette de Québec, 28 mai 1818). Le puisard et une partie de la canalisation ont été découverts lors de la surveillance archéologique réalisée sur le stationnement devant l'hôpital en 2015.

La construction de cette nouvelle aile a entraîné la destruction du bloc de latrines de l'aile de l'hôpital aménagé en 1711 et la mise en place d'une cheminée « dans le vieux mur à côté de la porte divisant l'escalier » (La Gazette de Québec, 28 mai 1818). Le devis détaillé du soumissionnaire indiquait également la « fouille d'une fosse d'aisance de quinze pieds de grandeur sur douze pieds de creux.- la fouille des fondations de trois murs, de front,

de pignon, et de derrière, de six pieds de creux... & le recurement de la vielle aisance a neuf pieds de creux» (BANQ, Greffe Jean Bélanger, 11 juillet 1818). Le périmètre des anciennes latrines de l'hôpital devait également être aseptisé à l'aide de chaux vive et de gravats. L'aile construite en 1818 comportait une cave et une nouvelle fosse d'aisance reliée aux étages par des conduits. « Les murs de l'aisance faits de pierres grises et de trois pieds d'épaisseur, ... pavé de pierres de grais par le bas... Le conduit des dites immondices fait aussi de pierre grises, pavés et recouvert de pierre de grais le long du pignon neuf. ... La voûte de la dite aisance faite de pierres de Beauport laissant trois ouvertures pour les trois aisances supérieures et la batisse des murs de division des dites aisances de quatorze pouces d'épaisseur sur toute leur hauteur faits de pierres grise et bien enduits à l'intérieur (BANQ, Greffe Jean Bélanger, 11 juillet 1818). La voûte recouvrant cette fosse devait également comporter un trou de deux pieds carrés obstrué à l'aide d'une seule pierre. Cette ouverture était destinée à favoriser l'accès à l'intérieur de la fosse pour l'entretien. Des conduits verticaux étaient prévus pour l'écoulement des immondices des loges « se joignant au conduit commun » (BANQ, Greffe Jean Bélanger, 11 juillet 1818).

La construction des nouvelles loges en 1818 s'écartait de la tradition développée à cette institution au XVIII^e siècle. L'architecte François Baillargé avait conçu un édifice de trois étages intégrant un réseau sanitaire souterrain d'une ampleur jamais vue à l'hôpital. De plus, le déversement des déchets domestiques dans la rivière Saint-Charles va en interdire l'utilisation pour approvisionner l'institution comme ce fut le cas au XVIII^e siècle. D'ailleurs, une autre canalisation souterraine fut implantée en 1821 autour des loges rénovées en 1802 afin de déverser les immondices de ces « anciennes loges » dans la rivière Saint-Charles (Porter 1977 : 41). Bref, la construction des nouvelles loges en 1818, aussi appelées l'aile du Gouvernement, ne fut que le prélude à la venue d'autres édifices plus volumineux au cours du XIX^e siècle.

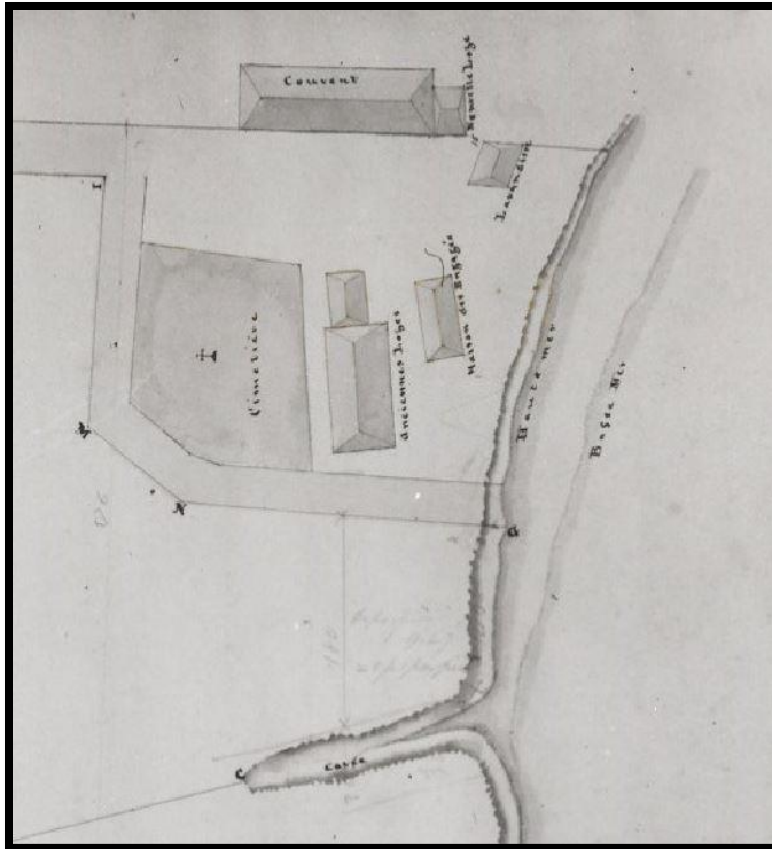


Figure 28. Anciennes et nouvelles Loges en 1827. Le pavillon destiné aux cellules morales est adossé à l'hôpital (Couvent). La buanderie est située à proximité et identifiée Lavandière. « Plan d'un projet de prolongation de la rue de l'Hôpital Général jusqu'à la rivière St-Charles », par Jean-Baptiste Larue, 1827. Archives de la Ville de Québec.

Deux édifices ont été érigés à l'extrémité ouest de l'aile de la communauté : l'aile de la Voûte en 1822 et la seconde aile de la Communauté en 1843. Cette dernière, construite en 1843, mesurait 150 pieds sur 44 pieds (45,75 x 13,42 m). Cet édifice regroupait, au rez-de-chaussée, une salle de la communauté et divers espaces de travail : roberie, lingerie et salle des ouvrages avec fourneau. L'autre niveau était consacré au dortoir. La construction de la seconde aile de la Communauté à l'extrémité ouest du premier édifice de la Communauté impliquait le démantèlement du bloc de latrines érigé en 1737. Ce dernier fut déplacé sur le flanc nord à quelques mètres seulement de l'emplacement utilisé depuis 1737. Cette nouvelle aile de la Communauté a d'ailleurs intégré l'aile de la voûte mise en place depuis quelques années.

Un autre ajout d'importance fut la mise en place de l'aile du Dépôt en 1859. Cet édifice fut érigé en partie sur l'emplacement de l'aile du Gouvernement mis en place en 1818 pour abriter les cellules morales. Après le retrait des bénéficiaires en 1845, ces cellules avaient été utilisées pour loger les invalides de l'hôpital (Porter 1977 : 49). Ce bâtiment fut

finalement démantelé lors de la construction de l'aile du Dépôt à l'extrémité nord de l'aile de l'Hôpital. Le rez-de-chaussée « ... sert à prolonger la salle des hommes et à de nouvelles voies de circulation. Une nouvelle salle des dames est aménagée à l'étage, la salle Saint-Joseph, tandis que le deuxième étage est destiné au pensionnat » (Trépanier 2002 : 40). Enfin, quelques pièces aménagées au rez-de-chaussée et à l'étage de l'extrémité nord de l'aile abritaient le dépôt de l'hôpital.

Les abords du complexe institutionnel ont été passablement modifiés avec l'ajout d'édifices utilitaires au pavillon de la boulangerie érigé en 1715. À ce chapitre, soulignons la mise en place de l'aile de la Laiterie en 1839 suivie par celle de la Boulangerie en 1850. L'implantation d'un hangar en bois semblait s'inscrire dans un réaménagement du périmètre des jardins du monastère et de l'espace situé au nord de l'Hôpital Général.

Un vaste hangar en bois fut mis en place à proximité de l'angle sud-ouest du bâtiment de la Ménagerie avant 1843. Orienté dans un axe nord-sud, ce bâtiment délimitait l'espace des jardins de la Communauté et la cour accessible aux Demoiselles Pensionnaires. Une allée, couverte en bois, permettait l'accès à l'extrémité sud de ce hangar à partir des cuisines du monastère. Le mur entourant les jardins avait été appuyé contre l'extrémité nord du hangar fermant l'accès aux jardins en provenance de la cour. Nous ignorons si ce mur était en bois ou en maçonnerie. Le hangar utilisé pour l'entreposage était muni de deux entrées disposées sur sa façade, côté est. Ce hangar était encore utilisé en 1910, et ce, probablement jusqu'au milieu du XX^e siècle.



Figure 29. Détail du Plan des concessions et du Fief des Récollets de Notre Dame des Anges. Fonds du Monastère des Augustines de l'Hôpital Général de Québec, AMA.

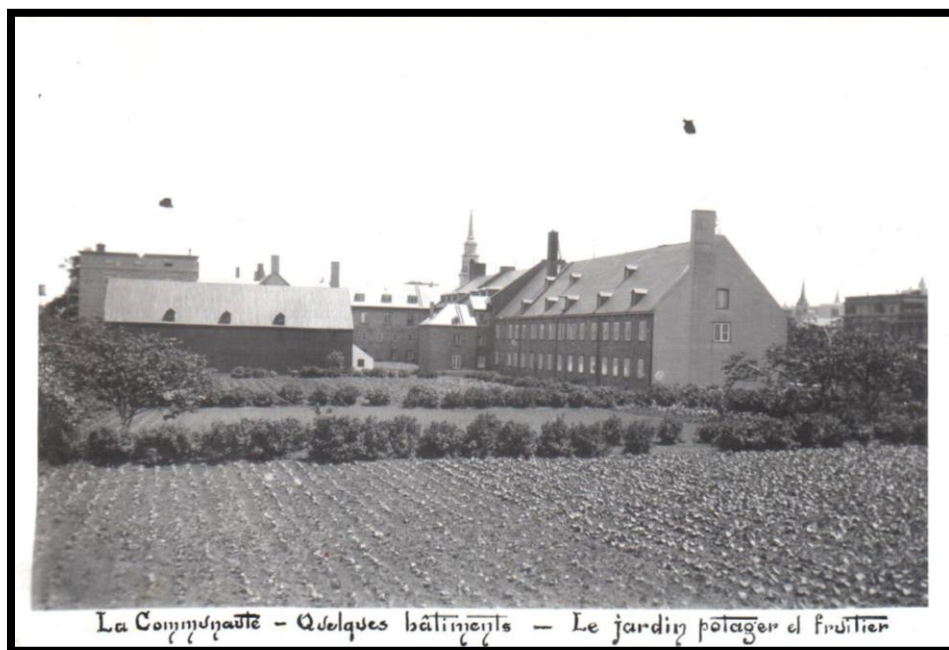


Figure 30. La partie ouest de la propriété en 1947. Magnifique vue du hangar érigé en 1842, à gauche, et, à droite, la seconde aile de la Communauté (1843) avec le bloc de latrines à la jonction avec la première aile de la Communauté (1737). Fonds du Monastère des Augustines de l'Hôpital Général de Québec, AMA.

L'aile de la Laiterie fut ajoutée à la face ouest de la Boulangerie de 1715. Il s'agit d'un édifice mesurant 42 pieds sur 22 pieds (12,81 m x 6,71 m) et pourvu d'une cave de huit pieds de hauteur (2,44 m) (Trépanier 2002 : 33). Un réfectoire pour les « Demoiselles pensionnaires » avait été aménagé à l'étage et un dortoir au second. Un escalier permettait l'accès des pensionnaires à la cour située au nord de l'hôpital.

La basse-cour regroupait la Ménagerie, déjà identifiée au XVIII^e siècle, une glacière, la Buanderie et le jardin des « Demoiselles Pensionnaires ». La Ménagerie était orientée dans un axe est-ouest dont la façade faisait face au sud. En 1843, la moitié orientale du bâtiment servait de ménagerie et la moitié ouest servait d'étable pour les petits animaux. À quelques mètres au nord, une glacière et un édifice logeant la buanderie étaient en place à peu de distance de la rivière Saint-Charles. La Buanderie était illustrée sur les plans de la décennie 1840 (figure 28). Pour sa part, le jardin des « Demoiselles Pensionnaires » était un espace de repos aménagé en bordure de la rivière Saint-Charles. Une structure légère identifiée sous le vocable « berceau » avait été installée dans ce petit jardin clôturé. Il est à noter que la portion du rivage située entre la glacière et l'extrémité orientale du jardin des pensionnaires fut aménagée par l'implantation d'une structure de bois appelée quai.

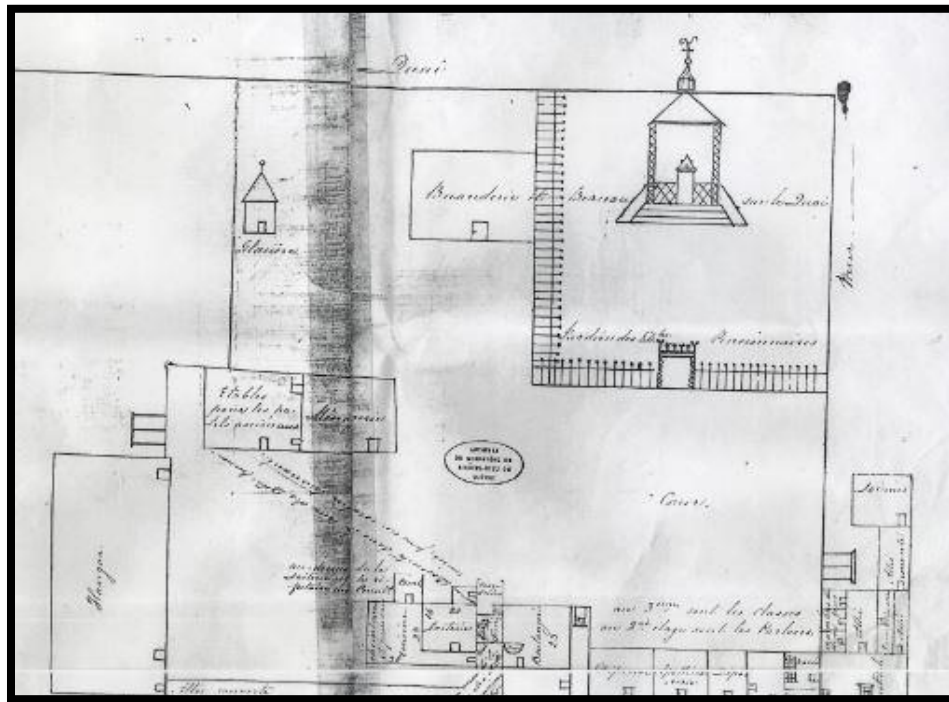


Figure 31. Le jardin des pensionnaires aménagé au nord de l'hôpital vers 1843. Détail d'un Plan de l'Hôpital Général daté de 1843-44. Fonds du Monastère des Augustines de l'Hôpital Général de Québec, AMA.

Au cours de la décennie 1840, la basse-cour fut agrandie en direction ouest. Pour ce faire, une partie des jardins situés au nord-ouest du carré institutionnel a été intégrée à la basse-cour. Le mur ceinturant les jardins fut décalé vers le sud afin de joindre l'angle nord-ouest du hangar en bois et maintenir l'intimité des religieuses cloîtrées. En 1847, une grange-étable sera construite au nord-ouest de la ménagerie, face au nouveau muret de maçonnerie entourant les jardins. La portion du rivage face à cette section agrandie de la basse-cour n'était pas aménagée par un quai.

La mise en place de la grange-étable fit l'objet d'un marché de construction devant le notaire Antoine Ambroise Parent avec les charpentiers Pierre Laberge, père et fils (BANQ, 10 mars 1847). Les travaux impliquaient la construction d'une étable et l'ajout d'une grange. Cette dernière était déjà en place sur la propriété et le contrat prévoyait son déménagement, sa réparation et sa mise en place au bout de l'étable à construire. Afin de l'harmoniser avec l'étable, les côtés de la grange devaient être recouverts de madriers et sa toiture couverte de bardeaux. Il était également prévu que la grange soit allongée de 10 pieds (3,05 m) afin d'y aménager « ... deux batteries en madriers de trois pouces de pin blanc avec des portes... ». La grange devait être supportée par 16 piliers en pierre de deux pieds carrés mesurant six pieds de hauteur. Pour sa part, l'étable devait mesurer 154 pieds de front sur 28 pieds de largeur et 12 pieds de hauteur maximum (46,97 x 8,54 x 3,66 m). Ce bâtiment devait être appuyé sur un solage en pierre de six pieds de hauteur (1,83 m) et d'une épaisseur de deux pieds (0,61 m). La fondation pourvue de soupiraux devait être appuyée sur « un pilotis de flottes de pin blanc ». L'allée de l'écurie devait se composer de pièces de pin blanc. Un plancher de bois en pin blanc de deux pouces d'épaisseur était prévu pour garnir l'intérieur de l'étable. Une canalisation de 124 pieds de longueur (37,82 m), construite en madriers de pin blanc, devait également être implantée au milieu de l'étable. Les mensurations prévues pour les madriers étaient de trois pouces en épaisseur sur 11 pouces de largeur (0,28 m). Deux autres canalisations d'environ 40 pieds (12,20 m) de longueur devaient assurer un égouttement jusqu'à la rivière. Les fenêtres de l'étable devaient comporter neuf « verres de vitre » mesurant 7,5 pouces sur 8,5 pouces (0,19 x 0,215 m) chacun. Enfin, la toiture devait être couverte de bardeaux de cèdre (BANQ, greffe Antoine Ambroise Parent, 10 mars 1847).

Face à la basse-cour, le pavillon de la Boulangerie construit en 1715 à l'angle nord-ouest du monastère fut reconstruit en 1850 et agrandi de 24 pieds (7,32 m). Cette nouvelle aile dite de la Boulangerie a permis d'agrandir le réfectoire des religieuses et ajouter des espaces pour les parloirs et le pensionnat (Trépanier 2002 : 35). Les bâtiments secondaires de la basse-cour ont également été reconstruits au milieu du XIX^e siècle.

La ménagerie et la buanderie sont reconstruites en 1856. Le bâtiment de la ménagerie est érigé à quelques mètres au nord/nord-ouest du précédent utilisé depuis le XVIII^e siècle. Le nouvel édifice est une construction en pierre de forme carrée d'un étage et demie. En 1875, une annexe en bois était appuyée contre la face orientale de l'édifice afin d'abriter un appareil de la capacité d'une force. Cette ménagerie est l'édifice Pierre-

Mortrel toujours en place sur la propriété. Deux étages supplémentaires ont été ajoutés en 1927.

La buanderie érigée en 1856 était un bâtiment en brique. Celui-ci semble avoir été mis en place sur le même site que le bâtiment précédent. D'ailleurs, cet édifice est toujours en place même s'il fut agrandi du côté ouest en 1903 puis du côté est en 1912 et en 1926.

Au sud de l'hôpital, l'édifice abritant les appartements de Monseigneur de Saint-Vallier est utilisé comme presbytère au XIX^e siècle. Une petite annexe en brique de trois étages fut aménagée au coin sud-ouest de cet édifice pour loger les latrines. Cette structure est demeurée en place jusqu'au milieu du XX^e siècle. De plus, une allée en bois couverte avait été aménagée à l'angle sud-est du presbytère pour déborder dans le petit jardin bordant le bâtiment du Chœur des religieuses. D'ailleurs, cet espace clôturé du côté ouest, appelé « Jardin de notre Père », était agrémenté d'un abri en bois appelé « Berceau de notre Père ». Les côtés de cette structure légère étaient garnis d'un treillis et d'un toit conique surmonté d'un élément décoratif dont la forme rappelait celle d'un coq. Une entrée avait été aménagée dans le mur sud ceinturant les jardins de la Communauté.

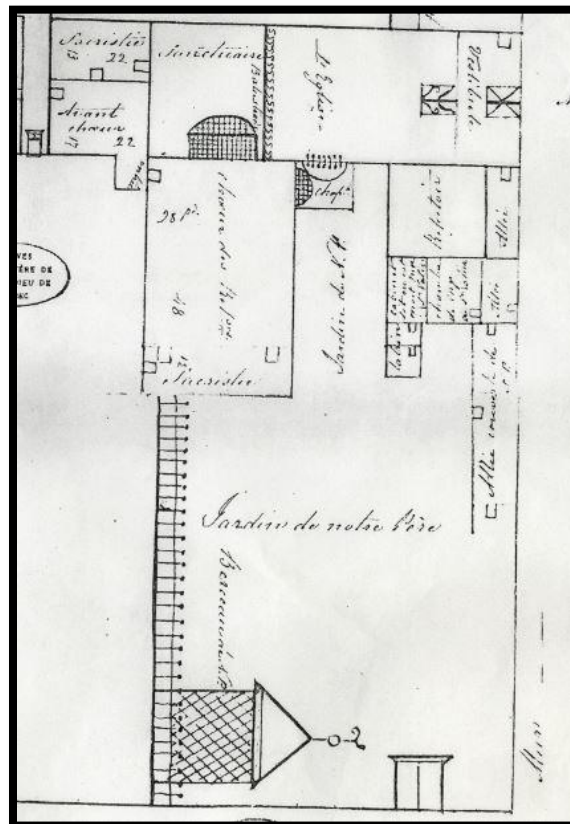


Figure 32. Le secteur au sud de l'église vers 1843. Le nord vers le haut. Détail d'un plan de l'Hôpital Général de Québec daté de 1843-44. Fonds du Monastère des Augustines de l'Hôpital Général de Québec, AMA.



Figure 33. La façade de l'hôpital et le presbytère vers 1830. Notez le toit du bloc de latrines en appentis au coin sud-ouest du presbytère. Œuvre de James Pattison Cockburn, L'Hôpital Général à Québec, Bas-Canada. Bibliothèque et Archives Canada.

La cour intérieure, encadrée par l'aile de l'hôpital et celle des Récollets est l'objet d'une utilisation différente de celle pratiquée au siècle précédent. Si la moitié nord de la cour est toujours mise en culture pour l'Apothicaire, la moitié sud-est utilisée pour l'inhumation des religieuses. Cette pratique amorcée au début du siècle prendra fin en 1958.

Au milieu du XIX^e siècle, les jardins au sud de la propriété étaient entourés d'un muret en maçonnerie. Il semble que les murets entourant les jardins et le cimetière aient été érigés entre 1844 et 1848. Un bâtiment de bois utilisé comme remise avait été érigé contre le parement intérieur de ce muret. De plus, une petite maison était en place dans les jardins situés au sud de l'aile de la Communauté en 1840. Celle-ci fut incendiée en 1873 puis remplacée en 1874. Ce bâtiment a toujours été utilisé pour entreposer le matériel de jardinage (Trépanier 2002 : 40). La portion sud du cimetière des Pauvres était également protégée par un muret en maçonnerie dont le tracé était pourvu d'une courbe en direction nord, à l'approche de la rue Saint-Anselme. En 1845, un vaste hangar en bois d'un étage et demi avait été érigé sur les fondations des loges démantelées pour l'entreposage du bois. Ce bâtiment de 150 pieds de longueur sur 36 pieds de largeur (45,75 m sur 10,98 m) était pourvu d'une cave de 12 pieds de hauteur (3,66 m) (Cloutier 2002 : 5). Au nord du hangar à bois, l'ancienne maison des domestiques, érigée en 1738, était toujours en place avec trois annexes en bois étalées en ligne droite en direction est. Enfin, un bâtiment en bois à l'usage des menuisiers était appuyé contre le mur de clôture nord longeant la rivière Saint-Charles.

La prairie au sud de l'hôpital, aussi appelée second enclos, était entourée d'une clôture de bois. Celle-ci prenait appui contre les parois de la tour en maçonnerie du moulin à vent désaffecté. La tour du moulin à vent est demeurée une construction symbolique pour les religieuses tout au long du XIX^e siècle. Avec le lotissement des terres amorcé en 1840 du côté est de la rue Saint-Ours, il peut y avoir un lien entre la relocalisation de la grange dans la basse-cour en 1847, du côté nord de l'hôpital, et l'avancée du lotissement urbain au sud à la même époque.



Figure 34. Monsieur Elzéar Boucher dans la prairie au sud de l'hôpital au début du XX^e siècle. Fonds du Monastère des Augustines de l'Hôpital Général de Québec, AMA.

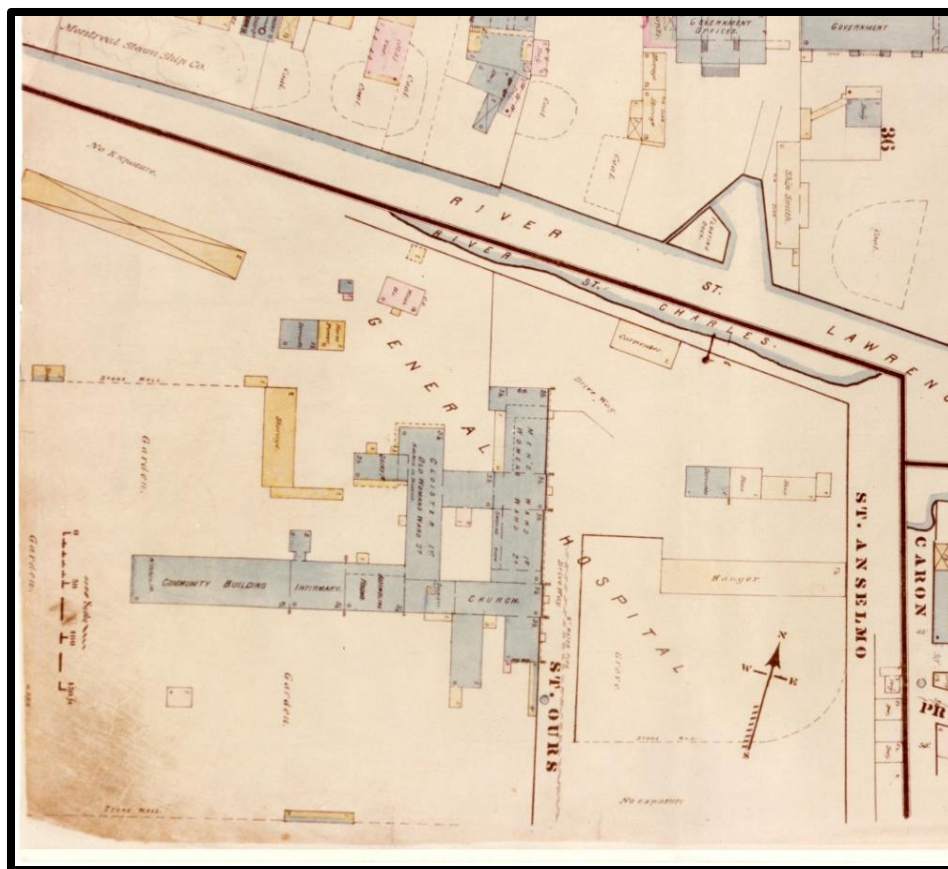


Figure 35 L'Hôpital Général en 1875. Insurance Plans of the City of Quebec Sanborn Bibliothèque et Archives Nationales du Québec.

4.2.5 L'Hôpital Général de Québec au XX^e siècle

Au cours du XX^e siècle, le paysage entourant la propriété va subir de nombreux changements. Durant la première moitié du siècle, le complexe de l'hôpital est progressivement enclavé dans le tissu urbain alors qu'une partie des terres des Islets est toujours mise en culture au nord de la rivière Saint-Charles. L'urbanisation va empiéter dans ce qui reste de la prairie sise au sud de l'hôpital. Divers événements vont modifier drastiquement le paysage autour du monastère de l'Hôpital Général, notamment l'élargissement de la rue Saint-Anselme, aux dépens du cimetière des Pauvres, la cession de terrains soit pour une institution d'enseignement ou soit pour les équipements municipaux et surtout le détournement d'un méandre de la rivière Saint-Charles. De plus, l'entretien du parc immobilier et l'augmentation de la clientèle vont également entraîner de nombreux travaux sur la propriété.

L'addition de quelques édifices durant la première moitié du XX^e siècle a permis de répondre aux besoins croissants de l'institution. La construction de l'aile de l'Immaculée-Conception en 1913 fut un premier pas pour agrandir le complexe hospitalier. Cet immeuble de quatre étages fut adossé au côté nord de l'aile de la Boulangerie mise en

place en 1850. Quelques années plus tard, la construction de l'aile Saint-Joseph, de 1951 à 1953, fut l'un des plus gros chantiers réalisés sur la propriété pour répondre à l'augmentation des soins hospitaliers. Cet édifice fut implanté à l'ouest de l'aile de l'Immaculée-Conception, sur le site du hangar. La construction de cet édifice de cinq étages en forme de L a largement empiété sur le périmètre des jardins et de la basse-cour. À cet effet, le muret en place à la limite nord des jardins dans ce secteur fut simplement démantelé. Un pavillon d'un étage, appelé hôpital de jour, fut ajouté du côté ouest en 1988. D'autre part, quelques édifices ont également été érigés pour la communauté. La construction de l'aile Notre-Dame-des-Anges en 1929 dans le périmètre des jardins s'inscrivait dans la mise à jour des édifices du monastère. Cet édifice, conçu à l'épreuve du feu, comprenait l'entrée principale du monastère, les parloirs et un espace à l'étage pour entreposer les biens patrimoniaux de la communauté (Trépanier 2002 : 46). Les travaux de construction de cette aile ont entraîné la découverte de grosses pièces de bois indiquant une ancienne construction (Trépanier 2002 : 46). Les religieuses ont associé ces pièces de bois au couvent des Récollets érigé en 1618. D'autre part, l'infirmerie de la Communauté fut également mise en place dans les jardins en 1939. Comportant un seul étage, cet édifice était destiné aux religieuses atteintes de la tuberculose. Une nouvelle partie fut ajoutée à l'infirmerie en 2002, à nouveau aux dépens du périmètre des jardins. Cette dernière aile d'un étage était orientée dans un axe est-ouest contrairement à la précédente orientée nord-sud. Enfin, la mise en place de l'aile du Chœur des religieuses de 1958 à 1960 comptait parmi les projets d'importance réalisés pour le monastère. Cet édifice de quatre étages fut construit sur le site d'anciennes structures dont la chapelle en rond-point datant de 1678, l'ancien Chœur des religieuses de 1726, l'appentis de l'avant-chœur de 1769 et la portion ajoutée au Chœur des religieuses en 1851. De plus, le terrain affecté par ces travaux se situait dans les limites présumées du cimetière des Récollets aménagé du côté sud de l'église Notre-Dame-des-Anges.



Figure 36. Face ouest de l'aile Notre-Dame-des-Anges construite dans les jardins. Des pièces de bois attribuées au couvent Saint-Charles de 1618 ont été observées lors de la construction de cet édifice. Fonds du Monastère des Augustines de l'Hôpital Général de Québec, AMA.

Les bâtiments détachés établis sur les terrains de la propriété ont également subi des transformations importantes au XX^e siècle. Le secteur de la basse-cour fut particulièrement affecté. La grange érigée en 1847 a fait place à un poulailler en 1935. D'autre part, un bâtiment adossé au muret des jardins de la Communauté et utilisé comme boutique fut remplacé par un bâtiment à deux étages en 1938.



Figure 37. Le poulailler construit en 1935. Fonds du Monastère des Augustines de l'Hôpital Général de Québec, AMA.



Figure 38. La vieille boutique adossée au muret des jardins. Fonds du Monastère des Augustines de l'Hôpital Général de Québec, AMA.



Figure 39. La boutique en 2015. Photo Chantal Gagnon.



Figure 40. L'Hôpital Général vers 1910. Insurance Plan of the City of Quebec, Goad. Bibliothèque et Archives Nationales du Québec.



Figure 41. L'Hôpital Général en 1923. Extrait de Insurance Plan of the City of Quebec. Bibliothèque et Archives Nationales du Québec.



Figure 42. Vue aérienne de l'Hôpital Général avant 1930. Notez les bâtiments de la basse-cour en bas à gauche et le grand hangar au nord du cimetière des Pauvres, visible dans la partie supérieure de la photo. Bibliothèque et Archives Nationales du Québec.

Des modifications ont également été apportées aux secteurs nord et est de la propriété. Au nord de l'hôpital, la buanderie fut agrandie du côté ouest en 1903. En 1912, l'édifice de la chaufferie fut construit du côté oriental de la même buanderie. Par la suite, la chaufferie fut agrandie en 1926 puis en 1950. À l'est de l'hôpital, la maison des domestiques érigée en 1738 fut démolie en 1933 et la maison du contremaître fut construite en partie au même endroit. De plus, le grand hangar de bois situé à quelques mètres au sud fut démantelé en 1930. L'espace laissé vacant fut intégré au périmètre du cimetière des Pauvres. En 1941, ce secteur fut soumis à des travaux visant à implanter un collecteur d'égout municipal. Ces travaux furent suivis en 1949 par l'élargissement de la rue Saint-Anselme, précisément la portion comprise entre les rues du Prince-Édouard et des Commissaires. Cette rue fut élargie en prenant une bande de 18 pieds de largeur du côté est du cimetière. Les travaux furent précédés par l'exhumation des sépultures et le démantèlement de la clôture du cimetière. Le muret bordant le côté sud du cimetière est démantelé à l'occasion de ces travaux. En 1956, une portion de la rue des Commissaires fut prolongée à même le terrain situé au sud du cimetière et appartenant à l'hôpital. La portion de terrain vacante au nord de la rue des Commissaires fut annexée au cimetière à cette occasion. Le mémorial aux militaires de la guerre de Sept Ans fut aménagé dans cette partie en 2001. Le cimetière des Pauvres fut fermé en 1981.

En 1998, une maison d'été pour les religieuses fut construite à proximité de la maison du jardin. À l'extrémité ouest de ces mêmes jardins, un petit cimetière fut aménagé pour l'inhumation des religieuses.

4.2.6 Bilan du potentiel archéologique anticipé au monastère des Augustines et à l'Hôpital Général de Québec

La présence humaine au cours des siècles a généré des ressources archéologiques susceptibles de livrer des aspects inédits sur l'utilisation du site. Les occupations anciennes regroupent l'utilisation des deux monastères des Récollets de même que la période d'implantation de l'Hôpital Général. Les dépositions associées à la préhistoire ajoutent également une autre dimension à l'occupation humaine de ce site. Au XIX^e siècle, l'ajout d'édifices de plus grandes dimensions et la construction d'aménagements plus imposants marquent une rupture avec les pratiques développées au cours des décennies précédentes.

Des éléments provenant des visites de groupes d'individus lors de la préhistoire ont été identifiés lors des campagnes de 1983 et de 2002. La cueillette du matériel lithique a permis de valider la fréquentation du site. Par contre, le caractère exploratoire de l'intervention en 1983, le contexte de sauvetage en 2002 et l'absence d'éléments archéologiques datables n'ont pas favorisé une connaissance complète de l'occupation préhistorique. Les futures démarches en archéologie autour du monastère devraient également intégrer la collecte de données associées à la préhistoire afin d'établir une compréhension plus nuancée. Ces données pourront être mises en contexte avec celles provenant d'autres sites préhistoriques découverts au sud de l'Hôpital Général.

L'occupation du premier monastère des Récollets est un épisode très mal connu (1619-1629). De leur couvent établi le long de la rivière Saint-Charles, les membres de la communauté allaient visiter les différentes nations amérindiennes dans le cadre de leur mission d'évangélisation. De jeunes Amérindiens ont même fréquenté et reçu un enseignement à ce monastère. Malheureusement, nous disposons seulement de quelques descriptions incomplètes de cet établissement. Il s'agit dans bien des cas d'informations provenant des souvenirs des auteurs. L'emplacement même de ce premier complexe conventuel n'a jamais été identifié et le périmètre de cet ensemble demeure inconnu. En raison de la rareté des documents d'archives, la démarche archéologique demeure le seul moyen de pouvoir identifier le site du premier couvent et de documenter cette première occupation de la communauté des Récollets au Canada. En raison de l'occupation quasi continue de ce site, nous devons anticiper que certains contextes archéologiques porteurs de culture matérielle associée à cette occupation soient perturbés. À titre d'exemple, la découverte d'objets datant de la première moitié du XVII^e siècle dans des sols de jardin pourrait tout de même fournir de précieux indices sur la proximité de structures associés au premier complexe conventuel. De plus, ces artefacts sont tout de même porteurs d'une certaine valeur documentaire associée à cette occupation. Enfin, il est possible, voire probable, que certains édifices actuels aient été

érigés sur une partie du premier complexe conventuel. Il est donc important de saisir l'opportunité offerte par les travaux d'entretien ou de rénovation pour exercer une supervision archéologique afin de recueillir toute information pouvant contribuer à l'identification et à la documentation du premier monastère.

À leur retour dans la colonie en 1670, les Récollets se sont établis sur le site de leur premier couvent. Leur mission a délaissé l'évangélisation des populations amérindiennes et était plutôt orientée vers le service spirituel auprès des habitants de certaines paroisses et aux garnisons de la colonie. Deux édifices témoignent encore du monastère Notre-Dames-des-Anges érigé à leur retour (1670-1692) : l'église Notre-Dame-des-Anges et l'aile dite du Bâtiment des Récollets. Malgré tout, l'occupation de ce monastère demeure peu documentée. Une meilleure connaissance des composantes du complexe établi en 1670 et leur utilisation serait fortement souhaitable. La documentation des horizons archéologiques des cours et jardins associés à cette occupation pourrait également livrer une collection d'objets susceptible de documenter la vie quotidienne.

Les débuts héroïques de l'Hôpital Général et du monastère des Augustines sont des épisodes mieux nantis par les documents d'archives, mais très mal documentés par l'archéologie. La mission des Augustines fut définie par le fondateur de l'institution Monseigneur de Saint-Vallier; prendre soin des pauvres, des malades, des invalides et des vieillards. Aucune intervention en archéologie n'a été consacrée spécifiquement pour documenter cette occupation impliquant l'utilisation des édifices légués par les Récollets jusqu'à la mise en place des composantes de l'institution hospitalière. À titre d'exemple, l'aile du comte de Frontenac érigée en 1677 tout comme l'aile du Bâtiment des Récollets furent utilisées par les religieuses dès le début de leurs activités. Il serait pertinent de vérifier la présence de sols archéologiques associés à ces occupations dans les cours attenantes à ces édifices. Un inventaire archéologique (fouille manuelle) serait de mise afin de valider la présence de ces sols et documenter ces occupations.

Les composantes détachées du complexe du monastère et de l'Hôpital Général ne devraient pas être négligées. Ces composantes participaient à la viabilité du projet d'un hôpital, une institution située en retrait de la ville à cette époque. Les moulins à farine de la communauté, la buanderie, le logement des employés, la ménagerie et autres bâtiments secondaires ont été utilisés pour subvenir aux besoins du monastère et à la clientèle de l'hôpital. Ces bâtiments et les aménagements mis en place devraient être identifiés, documentés et protégés. Certains vestiges de structures isolées pourraient également être associés à la pratique de la spiritualité. À ce chapitre, les éléments associés à cette pratique peuvent prendre plusieurs formes : l'aménagement d'un jardin pour le recueillement, le promontoire ou la base d'une croix ou d'une statue, un lieu d'inhumation, etc. Compte tenu de la nature cloîtrée des religieuses du XVII^e au XX^e siècle, les murets en maçonnerie ou en bois délimitaient l'espace extérieur du monastère où l'intimité de la communauté était protégée. Ces constructions peuvent être considérées

comme une composante tangible de la pratique de la spiritualité de la communauté des Augustines.

Une meilleure connaissance de ces occupations anciennes passe par le biais d'inventaires archéologiques réalisés dans les secteurs estimés à potentiel. Il s'agit d'une démarche proactive destinée à identifier et quantifier les ressources archéologiques et, de là, permettre une meilleure gestion et assurer la protection de ces ressources. Cet énoncé concerne particulièrement les espaces libres de la propriété. De plus, tous travaux d'aménagement, d'entretien et de rénovation devraient être accompagnés d'une intervention en archéologie. Ces interventions devraient avoir la possibilité d'effectuer des fouilles manuelles avant les travaux. Une supervision archéologique devrait également accompagner les travaux. Enfin, le sous-sol des édifices formant le carré bâti du monastère devrait être soumis à une surveillance archéologique lors de travaux de rénovation ou d'aménagement. Dans l'état actuel des connaissances, il serait pertinent de compléter un relevé architectural et archéologique interprété des fondations et des structures en place au sous-sol du Bâtiment des Récollets et l'aile de l'Apothécairie. Ces relevés devraient inclure une localisation par l'arpentage, une mise en plan de ces structures en contexte avec le bâti actuel, une couverture photo et des dessins en plan et en coupe. Enfin, une description et les mensurations des structures devraient faire partie de l'expertise. Cette démarche ne saurait être complète sans une interprétation permettant d'établir la datation des structures, leur fonction et leur relation avec les fondations de l'édifice en place.

L'implantation de l'aile de la Communauté de 1737 à 1739, à même les jardins du côté ouest, est venue ajouter un corps de logis à la disposition des Augustines. La présence de quelques cheminées et d'un bloc de latrines intégrés à cet édifice semblait suggérer une amélioration ou une mise à niveau des conditions de vie des occupants. Les espaces libres aux abords de cette aile sont fortement susceptibles de fournir des sols archéologiques associés à l'occupation du monastère au XVIII^e siècle. Différents aspects de la vie quotidienne d'une communauté cloîtrée au XVIII^e siècle pourraient être documentés : culture matérielle, diète, plantes cultivées, exercice de la spiritualité, etc. Les recommandations énoncées précédemment pour les occupations anciennes s'appliquent à cet édifice et son périmètre élargi. Les objectifs documentaires devraient viser également à améliorer les connaissances sur les soins hospitaliers et leur évolution. La démarche documentaire devrait également inclure l'acquisition de connaissances sur la clientèle de l'hôpital à différentes époques.

Le complexe du monastère et de l'Hôpital Général a traversé une période de changements au XIX^e siècle. D'abord, le paysage environnant s'est modifié au profit des avancées du tissu urbain. De plus, les constructions aménagées sur le site étaient d'une ampleur sans précédent. L'augmentation de la clientèle entraîna un besoin d'espace de logement et l'ajout de nouvelles infrastructures. Le caractère relativement autarcique du système d'approvisionnement du complexe institutionnel s'est progressivement modifié.

Les données archéologiques associées à cette période pourront éventuellement mettre en évidence les impacts de ces changements.

Les cimetières historiques de la propriété font également partie des ressources archéologiques. Le cimetière des religieuses dans la cour intérieure du monastère et le cimetière des Pauvres sont étroitement associés à l'occupation de l'Hôpital Général. Pour sa part, le cimetière sous l'église Notre-Dame-des-Anges semble avoir été utilisé au temps des Récollets et, par la suite, par les Augustines. Enfin, le premier cimetière des Récollets situé à l'extérieur de l'église a été utilisé exclusivement lors de l'occupation de leur monastère avant 1692. Les informations sur ce dernier se limitent à une mention dans les Annales de la Communauté indiquant l'exhumation de sépultures sur l'emplacement des appartements de Monseigneur de Saint-Vallier. Son périmètre archéologique reste à valider. Du point de vue de la gestion des ressources archéologiques, il est recommandé de protéger les lieux d'inhumation existants. Dans l'éventualité où des travaux d'entretien, de rénovation ou d'aménagement seraient nécessaires, les emplacements touchés par ces travaux devraient être précédés d'une fouille archéologique accompagnée d'un spécialiste des restes humains. De plus, le déroulement des excavations devrait être encadré par une supervision archéologique.

Cimetière des Récollets	Près et sous le presbytère	Avant 1710
Église Notre-Dame-des-Anges	Sépultures sous l'église	1671
Cimetière des Pauvres	Partie est de la propriété	1728-1981
Cimetière des religieuses	Cour intérieure	1802-1958
Cimetière dans les jardins	Partie Ouest des jardins	XX ^e siècle

D'autre part, les emplacements des jardins anciens devraient faire l'objet d'une attention particulière, ceux aménagés et cultivés par les Récollets avant 1692 et, par la suite, les jardins des Augustines. Selon le tracé des enclos illustrés sur les documents historiques, il est probable qu'une bonne partie des emplacements mis en culture par les Récollets ait également été utilisée par les Augustines. Malgré la perturbation des sols anticipés, des vestiges des plantes cultivées sont anticipés de même que divers éléments associés aux aménagements paysagers. Tel que mentionné précédemment, les sols de ces aires de jardinage sont également susceptibles de livrer des artefacts, témoin des occupations anciennes.

4.3 Les collections archéologiques

Plus d'une douzaine d'interventions en archéologie ont été réalisées sur le site de l'Hôpital Général de Québec. Force est de constater que la plupart se sont déroulées dans des conditions souvent peu propices à la cueillette d'objets et à leur mise en contexte stratigraphique. Néanmoins, une collection archéologique est déjà constituée et sera sûrement bonifiée dans les années à venir. D'abord, celle-ci témoigne de la fréquentation du site à l'époque de la préhistoire. À ce chapitre, le potentiel documentaire du site du

Monastère de l'Hôpital Général est estimé bon, surtout mis en contexte avec les artefacts provenant du site CeEt-884 découvert dans l'emprise du boulevard Langelier et le matériel lithique recueilli sur le rue des Commissaires Ouest. De plus, les artefacts de la période historique recueillis dans le périmètre des jardins du monastère en 2002 ont offert un échantillon des objets utilisés à différentes époques : jarre de Biot, bol à thé en porcelaine chinoise, assiettes en faïence, bouteilles à vin, pierre à fusil, perles de verre, ardoise de toiture, etc.

Les interventions futures et les inventaires archéologiques destinés à vérifier le potentiel réel à titre préventif pourront apporter leur contribution à la formation de collections cognitives sur les problématiques propres à l'évolution et l'histoire de cette propriété. À ce chapitre, nous pensons à l'occupation du premier monastère des Récollets (1620-1629) et son œuvre missionnaire auprès des Amérindiens. Nous anticipons également la formation d'une collection témoin de l'occupation du second monastère des Récollets (1670-1692). À ce propos, différents aspects de la vie de la communauté au cloître pourraient être documentés.

Bien entendu, l'occupation du site par le monastère des Augustines et l'Hôpital Général est susceptible de fournir une collection plus abondante que les occupations antérieures. Les problématiques de recherche inhérentes aux institutions hospitalières devraient être prises en compte afin d'alimenter les collections archéologiques. Les thématiques à documenter sont reliées à la présence de groupes d'individus sur une même propriété et à l'obligation de fournir les services de base à une clientèle tels que l'alimentation, les soins de santé, le réconfort spirituel, le service de buanderie, le chauffage, la gestion des latrines et des eaux usées, etc. À titre d'exemple, la gestion de l'eau pour une institution hospitalière représente un thème important tant pour son approvisionnement que pour le contrôle des eaux usées. L'alimentation est également un thème particulièrement d'intérêt en raison des défis que représente l'approvisionnement pour les religieuses, leurs employés et leurs pauvres. Ce sujet inclut également la préparation et la consommation des aliments. Évidemment, les soins aux bénéficiaires, la vie quotidienne au monastère pour les religieuses et la dimension spirituelle figurent parmi les sujets susceptibles de se manifester dans les collections archéologiques. Enfin, celles-ci sont susceptibles de révéler les transformations dans les conditions de vie de la communauté à travers les décennies. Cet aspect ne devrait pas être négligé.

La collection archéologique pourra donc se bonifier au gré des interventions archéologiques pratiquées sur la propriété. Le plan de gestion des ressources archéologiques doit signaler deux aspects inhérents à cette collection. D'une part, il sera important de prévoir des fonds pour la restauration des objets sélectionnés. Il sera également important de prévoir des ressources pour compléter des études en culture matérielle sur ces collections.

5. LE TRAITEMENT DES RESSOURCES ARCHÉOLOGIQUES PAR SECTEUR

5.1 Les espaces libres du monastère et de l'hôpital

Ce chapitre regroupe les informations relatives au potentiel archéologique associé aux espaces libres des propriétés. La plupart des secteurs identifiés sur la planche 2 ont fait l'objet d'un rappel sur le potentiel archéologique suivi d'un énoncé des recommandations pour le traitement des ressources archéologiques. À noter que le plan de la propriété (planche 2) est présenté à titre de repère pour le lecteur.

5.1.1 Le secteur situé à l'est de l'Hôpital Général (planche 2, secteur A,B,C)

Les terrains situés à l'est de l'hôpital comportent un fort potentiel archéologique. Cet espace regroupe l'aire de circulation pavée devant l'hôpital, le cimetière (des Pauvres) et les abords de la maison du contremaître.

La voie pavée située devant l'hôpital, dans le prolongement du boulevard Langelier, est susceptible de recouvrir des sites associés aux premières occupations. Cette zone pourrait englober des emplacements potentiels du premier établissement des Récollets (1620-1629); le couvent Saint-Charles. La proximité du cours d'eau traversant le site en direction nord, un cours d'eau toujours présent dans le paysage au XVIII^e siècle, représente l'un des très rares repères utilisables pour tenter de localiser l'emplacement de ce couvent. Un autre repère réside dans la présence probable d'un cimetière utilisé par les Récollets sous le presbytère actuel, jadis désigné les appartements de Monseigneur de Saint-Vallier. Par conséquent, l'allée de circulation pavée et les terrains gazonnés qui la bordent demeurent susceptibles de livrer des vestiges des occupations du site au XVII^e siècle. Il est également probable que certaines parties de cette zone abritent des vestiges d'une canalisation implantée lors de la construction de l'aile du Gouvernement en 1818, une aile destinée aux nouvelles loges pour les aliénés.

Tel que mentionné au paragraphe précédent, le lit du ruisseau s'écoulant vers la rivière Saint-Charles figure parmi les éléments importants du potentiel archéologique. Le tracé de ce cours d'eau se situait en bordure est du stationnement actuel devant l'hôpital. Sa présence à l'époque du monastère des Récollets de 1620 et celui de 1670 est attestée sur l'iconographie ancienne dont la carte dressée par Robert de Villeneuve de 1692 (figure 5). Outre les corrections anthropiques à son lit naturel, divers éléments sont anticipés dont des ponts, la dalle du moulin à eau et l'écluse aménagée au XVIII^e siècle. Le site de ce moulin et celui d'une buanderie pourraient subsister à proximité du coin nord-est de l'hôpital actuel, un édifice mis en place en 1859 sous le nom de l'aile du Dépôt.



Figure 43. « L'Hôpital général de Québec vu de la rivière Saint-Charles gelée » vers 1830. Notez le bâtiment du moulin à eau au centre. Oeuvre de James Pattison Cockburn. Musée Nationale des Beaux-Arts du Québec, 1953.71.

Au nord du cimetière, le site des anciennes loges se situe du côté sud-est de l'actuelle maison du contremaître. D'ailleurs, une nouvelle « Maison de force » pouvant contenir 12 loges fut construite sur le même emplacement au mois de mai 1802. Au milieu du XIX^e siècle, un hangar à bois a remplacé cette construction. Après le démantèlement du vaste hangar à bois, le cimetière fut agrandi vers le nord. À quelques mètres au nord, le site de la maison des engagés ou des domestiques mis en place en 1733 se situe du côté nord de l'actuelle maison du contremaître. Ce site est estimé relativement intact.

Outre les inhumations pratiquées dans le cimetière des pauvres, des emplacements situés en périphérie pourraient avoir été utilisés pour l'inhumation de soldats britanniques lors du siège de Québec en 1759. Les abords de la maison des domestiques et l'espace au nord du cimetière actuel figurent parmi les sites potentiels (Cloutier 2001 : 15-17, 84). Il est également possible que les fosses communes aient été pratiquées dans les champs appartenant à l'hôpital. De nos jours, ce secteur se situe du côté est de la rue Saint-Anselme (Rouleau 2011 : 30-31).

Une partie de ce secteur a fait l'objet d'excavations en profondeur au XX^e siècle. L'implantation de l'égout municipal en 1941 avait alors entraîné la découverte de sépultures et de fondations. L'implantation d'une conduite d'eau en 2006, de la rue Saint-Anselme jusqu'à la façade de l'hôpital, avait à nouveau entraîné le dégagement de fondations. Malheureusement, les travaux de 1941 et 2006 se sont déroulés sans intervention archéologique. Seules les fondations dégagées en 2006 firent l'objet de relevés archéologiques après les excavations.

Recommandations

La complexité du potentiel archéologique anticipé dans ce secteur et les travaux pratiqués par le passé, sans encadrement archéologique adéquat, font ressortir l'importance d'une vérification et d'une documentation adéquate du potentiel archéologique dans cette partie de la propriété. Il serait pertinent de dresser un bilan des ressources archéologiques réelles des terrains situés du côté est du complexe hospitalier et du monastère par le biais d'un inventaire archéologique impliquant des fouilles manuelles. Le traitement à la pièce des interventions en archéologie pratiquées à ce jour lors de travaux d'urgence ne permet pas un choix approprié sur le type d'intervention nécessaire au traitement adéquat du potentiel archéologique réel.

Outre cette campagne d'inventaire, il serait pertinent de réaliser des fouilles exploratoires avant tous travaux impliquant des excavations et de compléter avec une surveillance archéologique lors du déroulement des travaux. Enfin, les excavations pratiquées à l'intérieur du périmètre du cimetière ou à proximité devraient être accompagnées d'une intervention en archéologie. Un bioarchéologue ou un spécialiste des sépultures devrait être également prévu au projet.

5.1.2. Le secteur situé au nord du complexe hospitalier (planche 2, secteur N)

De nos jours, ce secteur regroupe des bâtiments utilitaires, dont la boutique, la maison Pierre-Mortrel, la chaufferie et la buanderie. Ces terrains sont sous la responsabilité du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale (CIUSSS). Au XVII^e et XVIII^e siècle, cet espace se situait en dehors des jardins du monastère comme en témoigne la présence de la ménagerie érigée par M. Mortrel. La présence d'une première buanderie est anticipée dans ce secteur, près du ruisseau. Au milieu du XIX^e siècle, la moitié ouest de ces terrains est incluse dans l'aire des jardins du monastère, lesquels sont protégés par une enceinte (figure 3, 29). Par contre, la moitié orientale est utilisée par les Demoiselles Pensionnaires. Un édifice aménagé pour la ménagerie et les petits animaux est également présent dans cette cour. Enfin, d'autres structures sont situées à proximité du quai aménagé pour consolider la rive droite de la rivière Saint-Charles, notamment une glacière, une buanderie et un jardin pour les pensionnaires. À la fin de la décennie 1840, le mur d'enceinte des jardins est relocalisé plus au sud et la portion ouest des terrains, ne faisant plus partie des jardins, a retrouvé une vocation utilitaire. Une grange-étable est érigée à proximité de la rivière en 1847 et sera remplacée par un poulailler au XX^e siècle. La vocation fonctionnelle de l'ensemble des terrains est accentuée par la construction de l'édifice de la ménagerie en 1856 et celui de la buanderie de même que les agrandissements subséquents apportés à ce dernier au XX^e siècle.

L'agrandissement du complexe hospitalier amorcé au XIX^e siècle a graduellement empiété sur les terrains situés à proximité du couvent des Récollets érigé en 1670 et sur le premier noyau d'édifices utilisés par l'Hôpital Général. Pour cette période, mentionnons l'ajout de

l'aile du Dépôt en 1859, l'aile Immaculée-Conception en 1913 et l'aile Saint-Joseph en 1951. Néanmoins, le secteur situé à proximité de ces édifices demeure susceptible de livrer des ressources archéologiques concernant deux bâtiments utilisés au Régime français ; la première ménagerie et la première buanderie. Les ressources archéologiques associées à l'utilisation de structures mises en place au XIX^e siècle s'ajoutent également au potentiel : le vaste hangar implanté le long des jardins de la communauté, la ménagerie et l'étable en place durant les premières décennies de ce siècle, la ménagerie et la buanderie érigées par la suite, etc.

Recommandation

Il serait pertinent d'identifier et de vérifier les ressources archéologiques d'intérêt de ce secteur par le biais d'un inventaire impliquant des fouilles manuelles. Ici aussi, il s'agit de dresser un bilan sur l'état des éléments archéologiques afin d'en assurer la protection. Une meilleure connaissance de ces ressources permettra d'éviter des impacts négatifs de la part des travaux d'aménagement et d'entretien des édifices existants et du réseau souterrain.

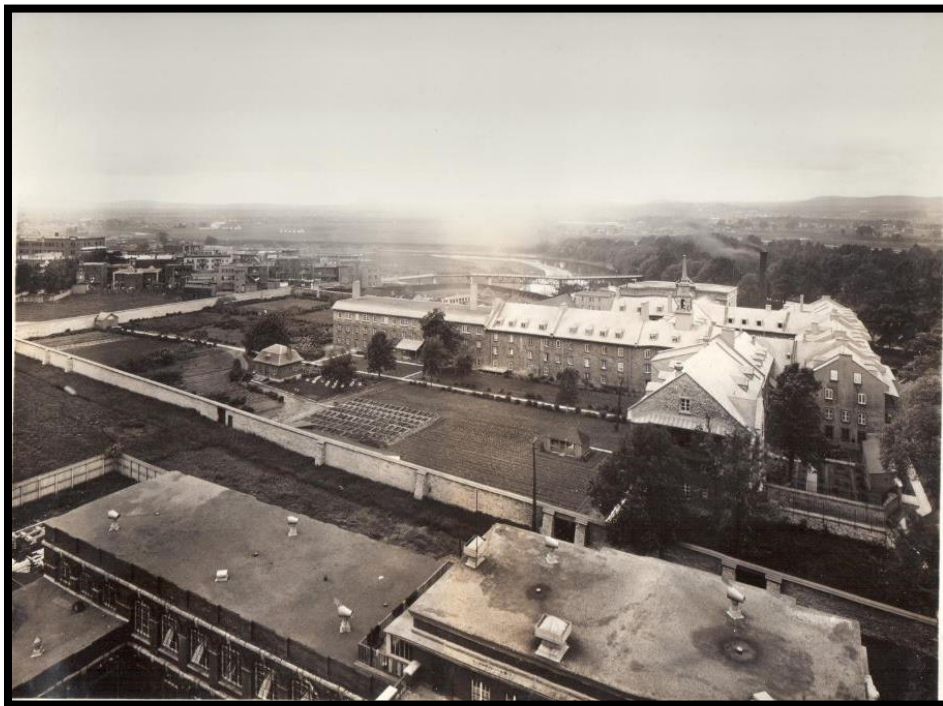


Figure 44. Les jardins du monastère en 1937. Cliché de WE. Edwards, Fonds du Monastère des Augustines de l'Hôpital Général de Québec, AMA. 1.12.5.28.21.

5.1.3 Le secteur des jardins du Monastère (planche 2, secteur F,K, L, M)

Ce secteur comprend les terrains gazonnés situés à l'ouest et au sud du monastère. Ces terrains sont la propriété des Augustines de l'Hôpital Général de Québec. Cet espace

vert a été réduit au fil des années par l'ajout de plusieurs édifices : la seconde aile de la Communauté en 1843, l'aile Notre-Dame-des-Anges en 1929, l'aile de l'Infirmier en 1939, l'aile Saint-Joseph en 1951, l'Hôpital de jour en 1988, une maison d'été et, finalement, l'agrandissement de l'infirmier en 2002. Un petit cimetière a également été aménagé le long du mur d'enceinte ouest pour les religieuses.

Les jardins actuels situés au sud des ailes de la Communauté, celle érigée en 1737 et celle de 1843, recouvrent une partie des jardins du cloître des Récollets (1670-1692) et des jardins du monastère en 1692. L'implantation de l'aile de l'infirmier au XX^e siècle et son agrandissement ont empiété sur le périmètre des anciens jardins. Leur limite sud semble avoir été maintenue jusqu'au milieu du XIX^e siècle, à la hauteur de la portion agrandie de l'infirmier mise en place en 2002. D'ailleurs, les vestiges d'un mur en pierre et ceux d'une « clôture palissadée » en bois avaient été mis au jour lors d'une intervention archéologique pratiquée à l'occasion de ces travaux. Le muret en maçonnerie aurait été érigé en 1822 (Chrétien et Bernier 2002 : 27-29). Par la suite, la limite sud des jardins fut déplacée jusqu'au mur d'enceinte en maçonnerie longeant la rue Des Commissaires Ouest. Ce dernier aurait été implanté entre 1848 et 1860. Outre la mise en culture des sols, le potentiel archéologique se rapporte aux divers aménagements de même qu'aux maisons et hangars utilisés dans ces jardins.

Les interventions archéologiques menées dans le périmètre des jardins par Claude Chapdelaine en 1983 et Yves Chrétien en 2002, de même que celle de Ruralys en 2013 dans la rue Des Commissaires Ouest, ont livré du matériel lithique. Ces dépositions témoignent de la fréquentation du site à l'époque de la préhistoire. Des éléments témoins de cette occupation font partie des ressources archéologiques toujours en place dans le périmètre des jardins actuels.

D'autre part, la possibilité de découverte des vestiges associés au premier monastère des Récollets (1620-1629) dans une partie de ces jardins demeure bien réelle. À partir des rares informations disponibles, les emplacements les plus propices ont été estimés autour de l'édifice du Chœur des religieuses et de l'aile Notre-Dame-des-Anges.

En raison de la nature du potentiel archéologique, une meilleure connaissance des ressources apparaît nécessaire afin d'assurer une meilleure gestion des ressources archéologiques. À l'exception du projet de Claude Chapdelaine, la majorité des interventions en archéologie a été effectuée dans le cadre de travaux de construction et parfois sans tenir compte des conditions minimales pour effectuer une expertise adéquate. À titre d'exemple, l'intervention en 2002 s'est déroulée alors que le sol était sous l'effet du gel. De telles conditions rendent impossible la lecture stratigraphique des données et constituent un obstacle à tous dégagements manuels.

Recommandations

Il serait judicieux de soumettre ces terrains à un inventaire archéologique préventif destiné à dresser un bilan du potentiel réel. De plus, tous travaux impliquant des excavations devraient être précédés d'une fouille manuelle et, par la suite, être accompagnés d'une surveillance archéologique. Enfin, les excavations pratiquées à l'intérieur du périmètre du cimetière ou à proximité devraient être accompagnées d'une intervention en archéologie. Un bioarchéologue ou un spécialiste des sépultures devrait être également prévu au projet.

5.1.4 La cour intérieure du monastère (cimetière, planche 2, secteur G))

Cette cour fait partie de la propriété du Monastère des Augustines de l'Hôpital Général de Québec. Cet espace fut graduellement formé par l'ajout des différents édifices associés au monastère des Récollets de 1670. Son utilisation est peu connue au XVII^e siècle, mais des plantes médicinales y étaient cultivées pour l'apothicaire de l'hôpital durant la seconde moitié du XVIII^e siècle. En 1803, la partie sud fut utilisée pour inhumer les religieuses. En 1851, plusieurs corps exhumés sous le cœur de l'église ont été réinhumés dans cette cour. Enfin, la totalité de la cour intérieure est consacrée au cimetière des religieuses depuis 1896 (Arpin 2007 : 4).

Outre le caractère consacré de cet emplacement, le potentiel archéologique présumé pourrait livrer des vestiges associés à l'évolution du monastère des Récollets de 1670. Nous pensons aux fondations des divers édifices mis en place au cours de l'évolution du complexe des Récollets de 1670 à 1692 et à leur utilisation. En dépit du bouleversement des sols, les artefacts provenant de cette cour pourraient constituer une collection inédite associée à la vie monastique des Récollets durant cette période. L'emplacement privilégié de cette cour, attenante au noyau d'édifices composant le monastère des Récollets de 1670 et celui des religieuses, en fait une zone propice aux rejets d'objets de la vie quotidienne pour les occupants durant le XVII^e et le XVIII^e siècle.

La cour intérieure est également susceptible de livrer des vestiges du complexe conventuel des Récollets établi en 1620. La proximité de la cour avec l'église Notre-Dame-des-Anges permet d'anticiper la possibilité de découvertes de vestiges du premier couvent ou des bâtiments secondaires associés à cette première occupation.

Recommandations

La présence de sépultures dans cette cour devrait imposer une intervention archéologique à tous travaux impliquant des excavations, un constat qui nous apparaît une évidence. Ce ne fut malheureusement pas le cas lors des travaux pratiqués en 2007 alors que l'on a procédé aux excavations d'abord puis effectué un constat archéologique par la suite. Par conséquent, le traitement approprié pour cette cour devrait prévoir une fouille archéologique avant tous travaux impliquant des excavations. Pour le moment, la

présence de sépultures dans la cour intérieure ne permet pas d'envisager un inventaire archéologique préventif. Par contre, tous projets d'aménagement devraient être précédés d'une fouille archéologique complète. À noter que l'intervention en archéologie devrait prévoir la participation d'un bioarchéologue ou d'un spécialiste des sépultures.

5.1.5 La cour à l'ouest de l'aile du Dépôt (planche 2, secteur H)

Ce terrain est sous la responsabilité du CIUSSS de la Capitale-Nationale; il est partiellement pavé en asphalte et en partie couvert de gazon. Les perturbations connues semblent mineures. Une conduite d'eau et un drain pour les eaux de surface ont été répertoriés. Cet espace est semi-fermé puisque le côté nord est libre de tous obstacles.

Cette cour se situe du côté nord de l'aile de l'Apothicaire mise en place en 1714 sur le même emplacement que l'aile du comte de Frontenac érigée en 1677. Cet espace demeure susceptible de recouvrir des vestiges de structures annexes à ces édifices de même que des dépositions d'objets associés à leur utilisation. Nous pensons ici à la forte possibilité de la présence de latrines puisque ces bâtiments ont été habités par le gouverneur Frontenac et sa suite lors de ses visites, mais également par les Récollets pendant un temps et, par la suite, les religieuses. La fréquentation de ces bâtiments par des groupes d'individus permet également d'anticiper la présence de canalisations et de rejets d'objets domestiques. Enfin, le périmètre de cette cour et l'allée sous la passerelle au nord demeurent susceptibles de couvrir les sites de bâtiments secondaires illustrés sur la carte de 1692, au nord de l'aile du comte de Frontenac.

Recommandations

Compte tenu de la proximité de cette cour avec les édifices conventuels anciens, il serait pertinent de soumettre ce périmètre à un inventaire archéologique afin d'identifier le potentiel réel et être en mesure d'assurer la protection des ressources archéologiques. Entre-temps, tous travaux d'entretien aux bâtiments et au réseau souterrain impliquant des excavations devraient être précédés de fouilles archéologiques et, par la suite, les travaux devraient être accompagnés d'une surveillance archéologique.



Figure 45. Vue de la cour près de l'Aile du Dépôt. En direction sud, photo Chantal Gagnon, # 851.



Figure 46. Vue de la cour près de l'aile du Dépôt. En direction est, photo Chantal Gagnon, # 855.

5.1.6 La cour sise à l'ouest du Bâtiment des Récollets (aussi appelé Jardin des novices, planche 2, secteur I)

Le terrain gazonné du côté ouest du Bâtiment des Récollets est sous la responsabilité du Monastère des Augustines de l'Hôpital Général de Québec. Cette cour semi-fermée est encadrée par la Première aile de la Communauté au sud et l'aile Saint-Joseph au nord. La cour est accessible du côté ouest. Un corridor souterrain relie les ailes de la Communauté à l'aile Saint-Joseph. Le terrain est également traversé par quelques drains en bois et en céramique. Enfin, un puisard pour les eaux pluviales de bonne dimension est en place à l'angle nord-est de la cour.

L'emplacement de cette cour située près du Bâtiment des Récollets correspond au périmètre des jardins du monastère dès 1670. Des structures utilitaires situées à proximité du bâti et les rejets d'objets sont anticipés pour les XVII^e et XVIII^e siècles. Le même constat est valide pour l'utilisation du couvent par des religieuses de l'Hôpital Général. De plus, la cour se situe également à proximité de la Première aile de la Communauté érigée en 1737. Lors des dernières décennies du XVIII^e siècle, la moitié sud de la cour appelée « Jardin des novices » est mise en culture. Le jardinage y est encore pratiqué au milieu du XIX^e siècle. Des structures annexes à la Première aile de la Communauté sont également anticipées dans le périmètre de la cour de même que des dépositions d'objets associées à l'occupation ancienne de cet édifice.

L'ajout de la Seconde aile de la Communauté en 1843 va entraîner le démantèlement du bloc de latrines situé à l'extrémité ouest du premier édifice et la construction de nouvelles latrines sur le flanc nord, à la jonction des deux ailes de la Communauté. La superposition du plan de 1843 indique la présence des latrines reconstruites dans le périmètre de la cour actuelle et le plan de 1849 les situe plutôt sous la cage d'escalier fermée actuelle. La présence des blocs de latrines pour la Première et la Seconde aile de la Communauté permet d'anticiper des canalisations associées à ces structures utilitaires. Enfin, la présence d'ouvertures à ces édifices permet d'anticiper la déposition d'objets de la vie quotidienne dans la cour.

Tel que souligné la présence de cette cour attenante au Bâtiment des Récollets la positionne dans le périmètre présumé de premier couvent des Récollets et ses dépendances mises en place en 1620. Le périmètre de cette cour est donc susceptible de livrer des données sur l'occupation de ce premier complexe conventuel Récollets.



Figure 47. Vue de la cour à l'ouest du Bâtiment des Récollets (Jardin des Novices). Ce dernier est visible derrière la statue de la vierge avec la Première aile de la Communauté à droite. En direction est, photo Chantal Gagnon, # 815.



Figure 48. Vue de la cage d'escalier aménagée contre le mur nord de la Seconde aile de la Communauté. La passerelle aérienne mène à l'aile Saint-Joseph. En direction est, photo Chantal Gagnon, # 803.

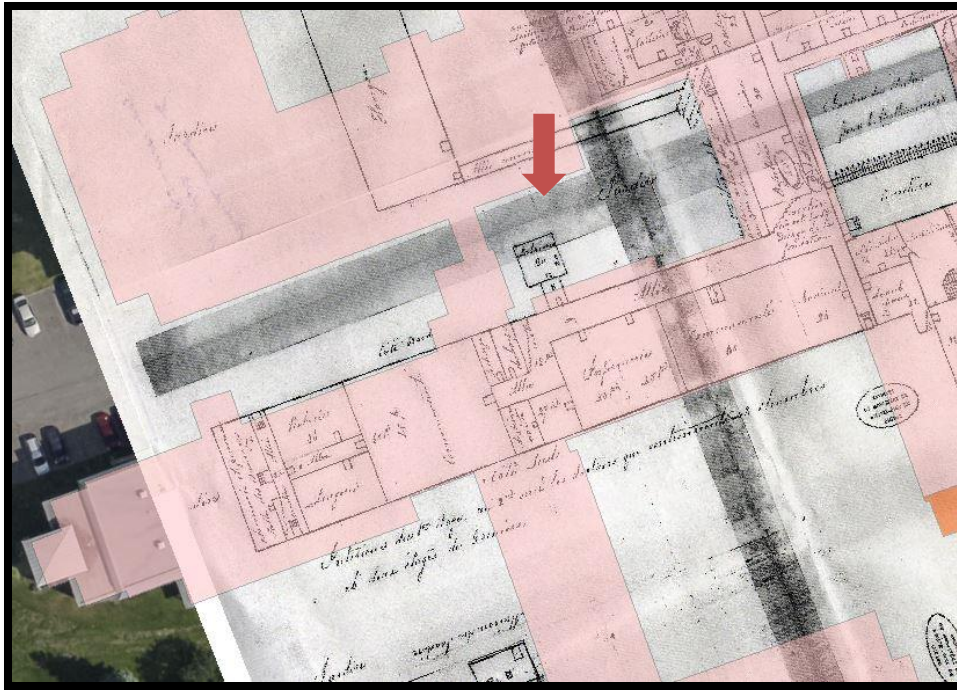


Figure 49. Superposition du plan de l'Hôpital Général daté de 1843-44. Le bloc de latrines déplacé suite à la construction de la Seconde aile de la Communauté est indiqué dans le périmètre de la cour (flèche). Base de données en archéologie Sigma II, Ville de Québec.

Recommandations

Compte tenu du potentiel ancien anticipé, cette cour devrait être soumise à un inventaire archéologique préventif afin d'identifier les ressources réelles et en dresser un bilan qualitatif. Les secteurs près du Bâtiment des Récollets et de la Première aile de la Communauté sont à privilégier. Les résultats de cette démarche permettront une meilleure gestion des ressources archéologiques. Tous travaux d'aménagement ou d'entretien aux édifices et au réseau souterrain impliquant des excavations devraient être précédés d'une fouille archéologique. Par la suite, ces travaux devraient être accompagnés d'une surveillance.

5.1.7 La cour au nord de la Seconde aile de la Communauté (stationnement de la porte 45, planche 2, secteur J)

Cette cour est sous la responsabilité du Monastère des Augustines de l'Hôpital Général de Québec. Ce terrain est encadré par la Seconde aile de la Communauté au sud et l'aile Saint-Joseph au nord. L'ensemble pavé en asphalté est utilisé comme stationnement et aire de circulation. Quelques conduits souterrains mineurs pour le drainage sont toujours en place.

La cour s'inscrit dans le prolongement de la précédente et offre des points communs au niveau du potentiel archéologique anticipé. Nous pensons ici à la présence de

canalisations associées au bloc de latrines de la Première aile de la Communauté. Ces latrines, mises en place en 1737 à l'extrémité ouest de cette aile, ont possiblement été pourvues de canalisations afin d'évacuer les surplus d'eau. D'autre part, le périmètre de cette cour recouvre une partie des jardins du monastère au milieu du XIX^e siècle. À ce propos, des structures, des aménagements et des macrorestes associés à la mise en culture sont anticipés. Enfin, les dépositions d'objets associées à l'occupation des religieuses des ailes de la Communauté pourraient constituer une collection témoin de la vie quotidienne.

Recommandations

Un traitement identique à celui proposé pour la cour précédente, sise à l'ouest du Bâtiment des Récollets, est également suggéré pour celle-ci. Tous travaux d'aménagement ou d'entretien des édifices en place ou des réseaux souterrains devraient être précédés d'une fouille archéologique. Les travaux devraient également être accompagnés d'une opération de surveillance.

5.1.8 La cour au sud de l'aile Notre-Dame-des-Anges (planche 2, secteur E)

Il s'agit d'un espace vert situé à l'extrémité sud et sud-est de l'aile-Notre-Dame-des-Anges construit en 1929. Le côté oriental est clos par la présence du mur en maçonnerie entourant le complexe du monastère. Un réseau de drainage souterrain pour les eaux de pluie est en place à proximité de l'édifice. Cette cour est sous la responsabilité du Monastère des Augustines de l'Hôpital Général de Québec.

Le périmètre de cette cour semble se situer aux abords immédiats de l'enclos mis en place au sud de l'église dès 1670. La proximité avec les sépultures exhumées lors de la construction des appartements de Monseigneur de Saint-Vallier permet d'anticiper des éléments en association avec ce cimetière ou des bâtiments secondaires de cette période.

Depuis la seconde moitié du XVIII^e siècle, le périmètre de cette cour faisait partie des « Jardins du chapelain », aussi appelé le « Jardin de notre Père » au milieu du XIX^e siècle. À cette époque, une porte aménagée dans la clôture sud permettait l'accès aux champs situés au sud du complexe. Un petit pavillon de jardin, appelé berceau, est en place le long du mur sud.

En raison de la proximité de cette cour avec l'église Notre-Dame-des-Anges, ce secteur pourrait recouvrir l'un des emplacements potentiels du premier couvent des Récollets érigé en 1620. Le potentiel archéologique de cette cour doit donc inclure la possibilité de retrouver des éléments de ce couvent, de l'enceinte fortifiée mise en place pour sa protection et des bâtiments secondaires. Le tracé du ruisseau traversant la propriété au XVII^e siècle constitue un repère pour la localisation de ce couvent.

Recommandations

Le traitement approprié pour cette cour est d'obtenir une meilleure connaissance du potentiel réel. À ce propos, il est suggéré de réaliser un inventaire archéologique préventif afin d'établir le potentiel réel en fonction des différentes occupations anticipées. À l'instar des autres emplacements libres, tous travaux d'aménagement ou d'entretien impliquant des excavations devraient être soumis à une fouille archéologique. De plus, ces travaux devraient être accompagnés d'une surveillance archéologique.

5.1.9 L'espace entourant l'entrée du monastère des Augustines (planche 2, secteur D)

Cette cour gazonnée se situe devant l'aile Notre-Dame-des-Anges. Elle est entourée par un muret en maçonnerie des côtés est et sud. Une petite portion de cet espace est également coincée entre le Chœur des religieuses mis en place en 1958 et le presbytère, un édifice aussi appelé les appartements de Monseigneur de Saint-Vallier.

Tel que mentionné précédemment, cette cour recouvre les abords d'un ancien cimetière dont les sépultures ont été exhumées lors de la construction du presbytère en 1710. Ce périmètre a également fait partie des jardins du presbytère au XIX^e siècle. À cette époque, un bloc de latrines était en place à l'angle sud-ouest du presbytère. Une intervention en archéologie réalisée en 2014 a mené à la découverte de divers vestiges de même que la paroi extérieure de ces latrines (Artefactuel 2015).

En raison de la proximité de cette cour avec l'église Notre-Dames-des-Anges et le tracé du ruisseau traversant la propriété au XVII^e siècle, il est possible que le potentiel archéologique inclue des vestiges du premier couvent des Récollets érigé en 1620.

Recommandations

Par conséquent, un inventaire archéologique préventif devrait être complété pour identifier des éléments associés à l'occupation ancienne du site. Les éléments secondaires du presbytère comme le bloc de latrines devraient être fouillés bien avant tous travaux prévus dans ce secteur.

5.2 Les sous-sols des édifices

Ce chapitre regroupe les informations relatives au potentiel archéologique associé aux édifices des propriétés. La plupart des unités identifiées sur la planche 2 ont fait l'objet d'un bref rappel concernant ce potentiel suivi d'un énoncé des recommandations appropriées au traitement des ressources archéologiques. Il est à noter que le plan de la propriété (planche 2) est présenté à titre de repère pour le lecteur et ne s'inscrit pas dans un décompte exhaustif du potentiel archéologique pour chaque bâtiment. Pour les constructions n'ayant pas reçu d'évaluation spécifique, il faut se référer à l'évaluation des terrains situés à proximité. À titre d'exemple, l'évaluation du Solarium (Planche 2, 21) est plutôt inscrite dans celle de la cour du Solarium puisque cette passerelle n'est pas

appuyée au sol. Autre exemple, le potentiel du charnier des religieuses (Planche 2, 34) de même que celui de la maison d'été et son garage (planche 2, 35) sont inscrits au secteur des jardins du Monastère (secteur K, L, M).

5.2.1 L'Église Notre-Dame-des-Anges (planche 2, édifice 1, 2, 5)

Une portion du sous-sol de ce temple contient toujours des sépultures et de fait constitue un cimetière *Ad Sanctos*. Ce temple fait partie du complexe du monastère des Augustines de l'Hôpital Général.

Cette église fut mise en chantier en 1671 par les Récollets et inaugurée par Monseigneur de Laval en 1673 (Trépanier 2002 : 7). La première représentation datée de 1685 indiquait un édifice rectangulaire dont l'extrémité ouest se terminait en hémicycle. La chapelle en rond-point était également visible du côté sud de l'église. Un vestibule fut ajouté à la façade en 1711 et l'extrémité ouest du temple fut prolongée ou intégrée avec la construction du Bâtiment des Récollets en 1680. Nicole Denis soutient que le toit du Chœur des religieuses fut recouvert en ardoise en 1726 et que l'ardoise de la toiture de l'église fut remplacée par du bardeau en 1769 (2002 : 60-61).

Paul Trépanier indiquait des mensurations initiales de l'église en 1671 de 60 pieds français de longueur sur 25 de largeur (19,49 m sur 8,12 m), soit du mur du retable à la façade. Michel Gaumond mentionnait 80 pieds français de longueur (26 m), incluant la nef et une pièce à l'arrière utilisée comme sacristie (Gaumond 1982 : 3). En 1982, il mena une intervention archéologique à l'occasion de travaux visant à abaisser le sous-sol dans la portion située à l'ouest du retable. À cette occasion, le mur du retable et sa fondation furent dégagés et la fondation d'un mur fut découverte. Les travaux ont permis de confirmer le mode de construction du mur, entièrement en colombage pierroté, et son appartenance à la construction initiale en 1671.



Figure 50. Le mur du retable dégagé lors des travaux de restauration en 1982. Fonds du Monastère des Augustines de l'Hôpital Général de Québec, AMA.

Le cimetière, au sous-sol de l'église, regroupe des sépultures de laïcs et de bienfaiteurs de l'institution. Il semble bien que Louis Hébert, premier agriculteur canadien et apothicaire, y soit enterré. D'abord inhumés dans le cimetière des Récollets en 1627, ses restes « furent transportés dans le caveau de la chapelle des Récollets, nouvellement construite ; avec ceux du frère Pacifique Duplessis» (Bennett 2003). Le sous-sol est actuellement peu accessible. La surface inégale est recouverte de mortier ou de chaux. Des perforations sont visibles à divers endroits.



Figure 51. Le sous-sol de l'église Notre-Dame-des-Anges. En direction ouest, photo Chantal Gagnon, # 0338.

Le potentiel archéologique du sous-sol de l'église inclut les sépultures, mais également les fondations implantées au cours de son évolution et les sols témoins de son utilisation. De plus, l'église Notre-Dame-des-Anges étant le premier édifice érigé par les Récollets à leur retour en 1670, nous ne pouvons écarter la possibilité que cet édifice recouvre en partie des vestiges plus anciens, ceux du premier monastère érigé en 1620.

Recommandations

Le potentiel archéologique sous le temple est estimé fort. Tous travaux d'entretien impliquant des excavations en profondeur devraient être précédés d'une fouille archéologique. Par la suite, les travaux devraient faire l'objet d'une surveillance pour la durée des excavations. L'intervention en archéologie devrait prévoir la participation d'un bioarchéologue ou spécialiste des sépultures. Pour le moment, la présence d'un cimetière au sous-sol de l'église limite toute démarche visant à documenter ce périmètre via un inventaire archéologique.

5.2.2 Le Chœur des religieuses (planche 2, édifice 22)

La construction du Chœur des religieuses en 1958 a empiété sur le site de la chapelle en rond-point (1768), érigée en annexe à l'église, et sur l'ancien Chœur des religieuses érigé en 1726. De plus, l'aménagement d'une cave fonctionnelle au sous-sol a entraîné une excavation en profondeur de cette partie. Néanmoins, une partie des vestiges des fondations des bâtiments en place avant 1958 pourrait subsister.

Recommandation

Advenant des travaux impliquant le prélèvement de la surface bétonnée du sous-sol, il serait pertinent de prévoir une surveillance archéologique afin d'identifier les vestiges des constructions anciennes pouvant subsister.

5.2.3 Le Bâtiment des Récollets et le Pavillon de la Boulangerie (planche 2, édifice 3, 8)

Le Bâtiment des Récollets construit en 1680 était pourvu de dépenses, d'une cuisine, d'un réfectoire et de caves (D'Allaire 1971 : 9). Cet édifice fut également habité par les religieuses après 1692. Au fil des années, des travaux d'entretien et d'aménagement ont permis d'abaisser la surface du sous-sol. Cette opération a entraîné un déchaussement des fondations des murs et le dégagement de structures utilitaires associées aux caves de l'édifice et la cuisine.



Figure 52. Massifs en maçonnerie sous le Bâtiment des Récollets. En direction ouest, photo Chantal Gagnon, # 3023.

La construction de l'aile de la Boulangerie en 1715 à l'extrémité nord du Bâtiment des Récollets a entraîné certains ajustements à cet édifice et à sa jonction avec l'aile du comte de Frontenac, une aile rénovée en 1714 puis appelée l'Apothicaierie. Le sous-sol de l'aile de la Boulangerie se situant dans le prolongement du Bâtiment des Récollets, le plancher fut également abaissé à une époque moderne.

Recommandations

Malgré le déchaussement des fondations au sous-sol du Bâtiment des Récollets, les structures anciennes dégagées devraient faire l'objet de relevés archéologiques avec interprétation afin de valider et nuancer leur association avec les fondations des murs en place et les occupations anciennes. Malgré l'abaissement de la surface du sous-sol, il demeure possible que la base d'anciennes structures ou celle de murs anciens puissent subsister. Dans l'éventualité du prélèvement du plancher en béton lors de travaux d'entretien, une surveillance archéologique serait pertinente afin de capter et documenter ces découvertes.

Le même constat s'applique pour l'aile de la Boulangerie. Des vestiges du mur nord initial du Bâtiment des Récollets sont susceptibles d'être mis au jour en partie sous le plancher de la cave. Il en va de même avec la jonction de l'aile de l'Apothicaire où la présence d'anciennes fondations pourrait permettre de mieux connaître l'évolution de cette aile et, particulièrement, son intégration au Bâtiment des Récollets. Enfin, les fondations des fours et de la cendrière sont anticipées.

5.2.4 L'aile de l'Apothicaire (planche 2, édifice 7)

L'analyse architecturale complétée par Paul Trépanier concluait à la mise en place de l'aile de l'Apothicaire sur l'emplacement de l'aile du comte de Frontenac; une construction en colombage pierroté. En outre, l'auteur indiquait l'utilisation des mêmes fondations et l'intégration des massifs de cheminées mis en place en 1702, dont la double cheminée de la salle des vieillards (Trépanier 2002 : 21). Ces éléments auraient été intégrés dans l'édifice de l'Apothicaire en 1714.



Figure 53. La cour intérieure actuelle. Vue de l'aile de l'Apothicaire et celle de l'Hôpital à droite. En direction nord, photo Chantal Gagnon, #3108.



Figure 54. Vue du sous-sol de l'aile de l'Apothicaire. En direction ouest, photo Chantal Gagnon, # 3043.

L'abaissement du niveau de la cave a entraîné un déchaussement des fondations des murs et des massifs. Il est possible que le plancher de béton recouvre des fondations résiduelles d'anciens murs diviseurs dérasés et même celles associées à l'aile du comte de Frontenac. En effet, les mensurations de cet édifice, mesurant 60 pieds français sur

21 pieds (19,49 m sur 6,82 m), semblent inférieures à celles de l'édifice actuel. Par conséquent, il est permis d'anticiper la présence de vestiges anciens sous le plancher de la cave actuelle. Leur découverte permettrait de valider ou de nuancer l'évolution du bâti proposé dans l'étude de 2002.

Recommandations

Les structures anciennes dégagées lors de l'abaissement du sous-sol devraient faire l'objet de relevés archéologiques avec interprétation afin de valider et nuancer leur association avec le bâti actuel et/ou les occupations anciennes. Malgré la présence d'un plancher de béton au sous-sol, il demeure possible que la base d'anciennes structures ou celle de murs anciens puissent subsister. Dans l'éventualité du prélèvement du plancher lors de travaux d'entretien, une surveillance archéologique serait pertinente afin de capter et documenter ces découvertes.

5.2.5 La première aile de la Communauté, 1737 (planche 2, édifice 9)

À l'instar des autres édifices, le sous-sol de la Première aile de la Communauté fut abaissé et garni d'un plancher en béton. D'ailleurs, cette opération a imposé une consolidation des fondations des murs porteurs, un travail effectué en sous-œuvre.



Figure 55. Exemple de fondations consolidées en sous-œuvre. Photo Chantal Gagnon, # 3020.

Recommandation

Dans l'éventualité de travaux impliquant des excavations au sous-sol, il serait pertinent d'accompagner les excavations d'une surveillance archéologique. Bien que les sols aient

été enlevés, des éléments résiduels associés aux anciennes structures internes pourraient subsister : massifs de cheminées, murs diviseurs, éléments associés aux latrines, etc.

5.2.6 La Seconde aile de la Communauté, 1843 (planche 2, édifice 12, 10)

La Seconde aile de la Communauté a été mise en place en 1843 à l'extrémité ouest de la Première aile de la Communauté. Comme tous les édifices du complexe du monastère, le sous-sol a été abaissé à un niveau identique aux autres afin de faciliter la circulation.

L'intérêt archéologique du sous-sol de cet édifice pourrait se situer à son extrémité orientale, soit la jonction avec l'édifice de 1737. Rappelons que le bloc de latrines de la Première aile de la Communauté se situait à l'extrémité ouest de cet édifice. De nos jours, cet emplacement est recouvert par la Seconde aile de la Communauté. Il pourrait donc subsister des vestiges de ces latrines et des canalisations.

Recommandation

Dans l'éventualité de travaux impliquant des excavations au sous-sol, il serait pertinent d'accompagner les excavations d'une surveillance archéologique. Bien que les sols aient été enlevés, des éléments résiduels associés aux anciennes structures internes pourraient subsister : massifs de cheminées, murs diviseurs, éléments associés aux latrines, etc.



Figure 56. Emplacement du bloc de latrines de la Première aile de la Communauté. Cette structure fut démantelée pour la construction de l'édifice de 1843. Superposition du plan dressé par Mlle Geneviève de Saint-Ours en 1785.

5.2.7 L'aile Notre-Dame-des-Anges (planche 2, édifice 16)

Cet édifice fut construit en 1929 dans un secteur que l'on peut considérer d'intérêt en fonction des composantes du premier couvent des Récollets érigé en 1620. De grosses pièces de bois avaient été observées lors des travaux de construction de cet édifice. Ces pièces avaient été associées aux bâtiments des Récollets par les religieuses (Trépanier

2002 : 46). Cette interprétation est intéressante, mais n'oublions pas que deux anciens murs d'enceinte du monastère de l'Hôpital Général traversaient l'emplacement maintenant occupé par l'aile Notre-Dame-des-Anges. Il est donc probable que les travaux de 1929 aient entraîné le dégagement de ces pièces de bois. Rappelons ici que les vestiges d'une palissade de bois ont été mis au jour en 2002, lors de la construction de la nouvelle partie de l'infirmerie (Chrétien et Bernier 2002 : 29). De plus, un muret en maçonnerie appuyé sur des lambourdes de bois a également été découvert à proximité de cette palissade. Le muret avait manifestement été mis en place en 1822 pour remplacer l'ancienne clôture. L'interprétation des archéologues associait ces vestiges aux enceintes aménagées autour des jardins du monastère. Pour les pièces de bois dégagées lors des travaux de 1929, retenons tout de même la possibilité qu'elles soient associées à une construction antérieure à 1692, année du départ des Récollets vers la Haute-Ville.

Recommandation

Le sous-sol de l'aile Notre-Dame-des-Anges est approximativement au même niveau que celui du Chœur des religieuses. Cette altitude ne permet pas d'anticiper la présence d'éléments archéologiques intacts. Néanmoins, il serait pertinent que tous travaux impliquant des excavations soient accompagnés d'une surveillance archéologique afin de vérifier le potentiel résiduel.

5.2.8 L'aile de l'infirmerie et sa nouvelle partie (planche 2, édifice 17, 24)

Malgré les travaux de construction en 2002, la conclusion du rapport de l'intervention archéologique soulignait la présence du potentiel préhistorique sous le périmètre de l'infirmerie construite en 2002. Par contre, les vestiges de la période historique ont tous été détruits.

Recommandation

Advenant des travaux impliquant des excavations sous ou autour de la partie ajoutée à l'infirmerie en 2002, une intervention archéologique sera requise (Chrétien et Bernier 2002 : 32).

5.2.9 L'aile de l'Hôpital (planche 2., édifice 6)

Cet édifice construit en 1711 fut la pièce maîtresse de l'institution afin de remplir sa mission hospitalière peu de temps après sa création en 1692. Selon l'évolution du bâti, il semble que cette aile ait été implantée à proximité de la partie orientale du cloître en bois érigé par les Récollets en 1677. L'extrémité sud de cette aile était en partie appuyée contre le mur de l'église Notre-Dame-des-Anges et l'extrémité nord se terminait à égalité avec le mur nord de l'aile de l'Apothicaire.

Cet édifice est sous la responsabilité du CIUSSS de la Capitale-Nationale. Le sous-sol est recouvert d'un plancher de béton dont la surface se situe à une altitude similaire aux

autres édifices du carré conventuel. Ici aussi, l'abaissement du sous-sol a entraîné le dégagement des fondations de murs.

L'altération des sols archéologiques ne permet pas d'anticiper un potentiel documentaire associé à l'occupation de cet édifice. Par contre, il est possible que des vestiges de structures puissent subsister sous le plancher de béton. Cet aspect est particulièrement important pour valider la présence de structures internes et l'organisation des murs porteurs à l'extrémité nord de cette aile.

Recommandation

Dans l'éventualité de travaux impliquant des excavations au sous-sol, il serait pertinent d'accompagner les excavations d'une surveillance archéologique. Bien que les sols aient été enlevés, des éléments résiduels associés aux anciennes structures internes pourraient subsister : massifs de cheminées, murs diviseurs, etc.



Figure 57. Intérieur du sous-sol de l'aile de l'Hôpital. Photo Chantal Gagnon, #380.

5.2.10 L'aile du Dépôt (planche 2, édifice 14)

Le terrain situé dans le prolongement de l'aile de l'Hôpital fut utilisé pour la construction de l'aile du Gouvernement en 1818. La construction de cet édifice de 36 pieds de longueur a entraîné la disparition du bloc de latrines de l'aile de l'Hôpital mis en place en 1711. De plus, cet édifice destiné aux aliénés comportait un système de latrines élaboré et une

canalisation principale menant à la rivière Saint-Charles. Quoique la construction de l'aile du Dépôt en 1859 ait entraîné la démolition de cet édifice, certains éléments associés aux conduits des latrines pourraient subsister sous le plancher de béton actuel. La pente du terrain autour de l'édifice permet donc d'anticiper la présence d'éléments souterrains. Cet édifice est sous la responsabilité du CIUSSS de la Capitale-Nationale.

Recommandation

Dans l'éventualité de travaux impliquant des excavations ou le prélèvement du plancher, il serait pertinent d'impliquer une surveillance archéologique avec fouilles manuelles selon la complexité du potentiel archéologique.



Figure 58. Façade de l'aile du Dépôt. Notez l'altitude du terrain plus bas que le stationnement situé devant l'aile de l'Hôpital. En direction ouest, photo Chantal Gagnon, # 704.

5.2.11 L'aile de la Boulangerie de 1850 et l'aile de la Laiterie, 1839 (planche 2, édifice 13, 11)

Les sous-sols de l'aile de la Boulangerie et de l'aile de la Laiterie ont été abaissés puis pourvus d'un plancher en béton. Les vestiges des murs et structures de la boulangerie et de la laiterie pourraient subsister sous le plancher.

Recommandation

Dans l'éventualité de travaux impliquant des excavations ou le prélèvement du plancher, il serait pertinent d'effectuer une surveillance archéologique.

5.2.12 L'aile de l'Immaculée-Conception, 1913 (planche 2, édifice 13)

Cet édifice construit en 1913 empiétait en partie sur le site la ménagerie utilisée au XVIII^e siècle. Des éléments archéologiques associés à cette occupation pourraient subsister aux abords de l'aile Immaculée-Conception. Néanmoins, le potentiel archéologique anticipé sous l'emprise de cet édifice est estimé faible. Celui-ci est sous la responsabilité du CIUSSS de la Capitale-Nationale.

Recommandation

Dans l'éventualité de travaux impliquant des excavations à proximité de l'édifice, il serait pertinent d'effectuer une surveillance archéologique avec fouilles manuelles au besoin.

5.2.13 L'aile Saint-Joseph, 1951-1953 (planche 2, édifice 20)

Il s'agit d'un édifice construit pour agrandir l'hôpital. Les moyens mis en œuvre lors de sa construction ont probablement anéanti tout potentiel archéologique sous l'emprise de l'édifice. Cet édifice est sous la responsabilité du CIUSSS de la Capitale.

5.2.14 L'ancienne ménagerie ou maison Pierre-Mortrel (planche 2, édifice 25)

Cet édifice est sous la responsabilité du Monastère des Augustines de l'Hôpital Général de Québec. Le sous-sol fut rénové à une époque contemporaine. Les ressources archéologiques anticipées sous l'édifice actuel sont estimées faibles. Par contre, le potentiel archéologique aux abords immédiats de la maison Pierre-Mortrel est estimé fort. Ce potentiel est associé à la première ménagerie (XVII^e et XVIII^e siècle) et au bâtiment utilisé à cette fin avant 1856. Nous pouvons également anticiper les vestiges d'un petit bâtiment annexe érigé du côté oriental de la ménagerie reconstruite en 1856. La valeur des vestiges anticipés est bonifiée par les sols archéologiques prévus dans ce secteur.

Recommandations

Le traitement approprié pour la maison Pierre-Mortrel est de soumettre les terrains entourant la maison à un inventaire archéologique préventif afin de vérifier l'état du potentiel réel. Dans l'éventualité de travaux d'entretien ou d'aménagement impliquant des excavations, il serait pertinent de soumettre les emplacements extérieurs à la maison à une fouille archéologique. Pour leur part, les travaux devraient être accompagnés d'une surveillance archéologique.



Figure 59. La façade de la maison Pierre-Mortrel. En direction nord, photo Chantal Gagnon, #686.

5.2.15 La buanderie (planche 2, édifice 26, 27)

Il s'agit d'un bâtiment de brique érigé en 1856 à proximité de la rivière Saint-Charles. La buanderie fut agrandie en 1903 par l'ajout d'un bâtiment en brique rouge du côté ouest. L'utilisation continue de la buanderie laisse entrevoir un potentiel archéologique variant de moyen à faible sous son emprise. Par contre, le terrain bordant le côté ouest est fortement susceptible d'abriter une glacière dont la présence est signalée au milieu du XIX^e siècle. Un petit bâtiment en pierre est également indiqué exactement au même endroit jusqu'en 1957. Nous ignorons s'il s'agit d'une version modifiée de la glacière ou d'une autre structure.

Recommandations

À titre préventif, il serait pertinent de soumettre le terrain situé du côté ouest de la buanderie à un inventaire archéologique afin d'identifier le potentiel réel. Dans l'éventualité de travaux impliquant des excavations, il est impératif de réaliser une fouille archéologique au préalable. De plus, les travaux devraient être accompagnés d'une surveillance archéologique. Pour le sous-sol du bâtiment, tous travaux impliquant des excavations ou le prélèvement du plancher de la buanderie devraient être accompagnés d'une surveillance archéologique.



Figure 60. Vue des terrains situés à l'arrière des bâtiments de la buanderie. En direction est, photo Chantal Gagnon, # 646.



Figure 61. Le terrain du côté ouest des bâtiments de la buanderie. En direction est, photo Chantal Gagnon, # 639.

5.2.16 La chaufferie (planche 2, édifice 29, 32)

Cet édifice fut mis en place en 1912 puis agrandi par la suite. L'emplacement de cet ensemble et la présence de conduits souterrains expliquent l'absence de potentiel archéologique.

5.2.17 La maison du contremaître (planche 2, édifice 30)

Cet édifice fut construit en 1933 suite à la démolition de l'ancienne maison du contremaître mise en place en 1738. Les travaux de rénovation au sous-sol ont probablement altéré le potentiel archéologique sous l'emprise de l'édifice actuel. Par contre, les abords immédiats de cet édifice sont toujours susceptibles de contenir des ressources archéologiques.

Le potentiel archéologique est associé aux bâtiments mis en place par les religieuses de l'Hôpital Général. Mentionnons d'abord l'ancienne maison du contremaître érigée en 1738, dont le périmètre pourrait se situer à proximité de l'édifice actuel. Une série de bâtiments secondaires avaient d'ailleurs été ajoutés au pignon est de cette maison au XIX^e siècle. L'emplacement exact de cette maison a tendance à varier selon les plans historiques utilisés. Certains plans indiquent également la présence des loges du côté sud de l'édifice actuel. De plus, il est toujours possible que des emplacements du côté nord et est de l'édifice actuel aient été utilisés pour l'inhumation de masse des soldats anglais décédés en 1759.



Figure 62. L'ancienne maison du contremaître avant sa démolition. Notez l'excédent muré dans le pignon est. Fonds du Monastère des Augustines de l'Hôpital Général de Québec, AMA.



Figure 63. Vue de l'édifice actuel sur ou près du site de l'ancienne maison du contremaître. En direction nord-est, photo Chantal Gagnon, # 712.

Recommandations

À titre préventif, nous devons recommander l'identification du potentiel réel autour de l'édifice actuel. En tenant compte des travaux effectués sans intervention archéologique par le passé, les terrains entourant l'édifice actuel devraient être soumis à un inventaire archéologique afin de dresser un bilan du potentiel réel. À ce chapitre, des travaux d'entretien effectués à la fin du XX^e siècle ont entraîné la pose d'un drain autour des fondations sans la présence d'un archéologue. Il est plus que probable que ces excavations ont rencontré des vestiges archéologiques. Tous travaux impliquant des excavations autour de cet édifice devraient être accompagnés d'une surveillance archéologique avec la possibilité de compléter la fouille manuelle de sondages.

6. LES VALEURS

Suite à l'adoption de la nouvelle Loi sur le patrimoine culturel, le ministère de la Culture et des Communications (MCC) a introduit la notion de valeurs pour les sites connus dans le cadre de la révision du Règlement sur la recherche archéologique au Québec (http://www.mcc.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/patrimoine/L_appreciation_par_valeurs_preconisee_par_le_Reglement_sur_la_recherche_archeologique.pdf). Le site du monastère des Augustines et de l'Hôpital Général de Québec figure déjà au répertoire des sites archéologiques (CeEt-600) de la province et a fait l'objet de quelques interventions par le passé. L'attribution des valeurs, énoncées dans le cadre de référence

du MCC, est basée sur les connaissances acquises et tient également compte du potentiel archéologique anticipé.

Le potentiel archéologique porte une *valeur de recherche sur le terrain* et de *connaissance post-terrain*, car le potentiel documentaire associé aux occupations de ce site institutionnel du XVII^e au XIX^e siècle est estimé fort. Les résultats provenant de 14 interventions archéologiques ont permis de valider la présence de données associées à certaines problématiques, dont l'occupation de l'Hôpital Général et du Monastère des Augustines de même que la présence d'individus lors de la préhistoire.

D'autre part, une *valeur scientifique* et une *valeur d'exception* sont anticipées pour l'ensemble du potentiel archéologique présumé du site. Le premier monastère des Récollets de 1620 est associé à la vocation d'évangélisation alors que le second monastère s'inscrit dans leur retour dans la colonie en 1670. Pour sa part, la création de l'Hôpital Général est unique à Québec. L'occupation domestique sur le site s'inscrivait dans un isolement relatif, le site étant situé à l'écart de la ville. Le caractère institutionnel de l'occupation est également teinté d'une relative autarcie. À ce propos, rappelons que les religieuses oeuvrant à l'Hôpital Général étaient une communauté cloîtrée. Le potentiel archéologique anticipé est aussi susceptible de refléter le rôle de la communauté dans les soins prodigués dans un hospice dès 1692. Il s'agit également d'un site institutionnel incontournable dans l'histoire et l'évolution du pays.

Le site du Monastère des Augustines et de l'Hôpital Général comporte des éléments forts pour commémorer l'histoire nationale. Nous pouvons mentionner le premier monastère des Récollets érigé en 1620 pour supporter leurs missions auprès des communautés amérindiennes. De plus, la présence de la sépulture de Louis Hébert sous l'église Notre-Dame-Des-Anges ou celle des soldats morts en défendant Québec en 1759 s'ajoutent à la valeur symbolique et historique du site. À ce chapitre, le site compte cinq lieux d'inhumation. De plus, les vestiges et les collections archéologiques anticipés pourront exprimer cette valeur de commémoration.

Le site du Monastère des Augustines et de l'Hôpital Général de Québec s'inscrit dans la liste des institutions fondatrices de la colonie : site des Augustines de l'Hôtel-Dieu, celui des Récollets de la Haute-Ville, site du monastère des Ursulines et celui des Jésuites. Le potentiel archéologique connu et anticipé revêt donc une *valeur d'association* avec les sites institutionnels de la colonie et ceux des autres communautés.

Rappelons finalement que le site fut associé aux événements importants de l'histoire du pays. À ce propos, mentionnons la contribution Récollets dans la colonie à l'époque de Samuel de Champlain, la fondation d'un premier établissement institutionnel, la création du premier Hôpital Général au pays, l'utilisation du complexe hospitalier comme hôpital de fortune lors de la guerre de la conquête en 1758-60, la présence d'un cimetière militaire reconnu au pays, etc. Par conséquent, la valeur historique du potentiel archéologique est estimée très forte.

Le potentiel archéologique du site du Monastère des Augustines et de l'Hôpital Général de Québec se voit donc attribuer plusieurs valeurs d'appréciation. La valeur scientifique, de recherche sur le terrain et de connaissance justifient la proposition d'un programme d'interventions préalables afin de documenter ce potentiel archéologique. Les valeurs d'appropriation collective et d'association de ce potentiel pourront être mises à profit grâce à un programme de protection et de mise en valeur du potentiel archéologique.

CONCLUSION

Le complexe du monastère des Augustines et celui de l'Hôpital Général forment un ensemble institutionnel ancien et important dont la valeur fut reconnue par de nombreux spécialistes du patrimoine. Ce complexe est également un bien classé immeuble patrimonial depuis 1977 par le ministère de la Culture et des Communications du Québec. Nous sommes d'avis que la valeur historique et patrimoniale du site pourra être bonifiée en intégrant le potentiel archéologique de la propriété. À moyen et à long terme, il est plus que probable que le maintien des services hospitaliers sur le site et l'entretien des édifices auront un impact négatif sur les ressources archéologiques. À cet effet, il importe donc de mieux connaître ces ressources afin de choisir le traitement approprié pour assurer leur protection et une documentation adéquate.

Une meilleure connaissance s'avère donc un critère important dans ce processus de gestion. Cette connaissance pourra être acquise par le biais d'inventaires archéologiques destinés à vérifier et quantifier les secteurs associés au potentiel archéologique ancien. L'intégration des interventions en archéologie aux activités d'entretien et lors des interventions d'urgence est aussi une pratique susceptible de contribuer à la protection des ressources archéologiques.

Ce plan de gestion pourra donc être utilisé tant à l'étape de la planification des travaux que dans le cas d'une intervention ponctuelle voire même d'urgence. Le traitement approprié des ressources archéologiques pourra favoriser l'acquisition de connaissances sur des aspects inédits de l'évolution du site. Que ce soit les groupes d'individus lors de la préhistoire, les monastères des Récollets au XVII^e siècle ou le complexe hospitalier, les ressources archéologiques offrent un potentiel documentaire unique et non renouvelable. Ces connaissances et découvertes pourront éventuellement contribuer à la mise en valeur de l'institution.

RÉFÉRENCES

Manuscrits

Bibliothèque et Archives Nationales du Québec, Greffe du notaire Jean Bélanger.

Cartes historiques

1685 Plan De La Ville Et Chasteau De Québec Fait En 1685 Mezurée Exactlyement. Robert de Villeneuve. Archives nationales d'outre-mer (ANOM), France.

1692 Plan de la Ville de Québec en la Nouvelle France. Robert de Villeneuve, Archives nationales d'outre-mer (ANOM), France.

1708 Plan du premier Etage de l'ancien et du nouveau bâtiment. Plan attribué à Jean Maillou. Fonds Monastère des Augustines de l'Hôpital Général de Québec (HG-A), Archives du Monastère des Augustines.

1761. General James Murray's map of the St-Lawrence. Hamilton, D

1785 Plan de l'Hôpital Général à Notre-Dame-des-Anges près de Québec par Jeanne-Geneviève de Saint-Ours. Fonds Monastère des Augustines de l'Hôpital Général de Québec (HG-A), Archives du Monastère des Augustines.

1785 Plan of the town and citadel of Quebec with actual survey of the Plains of Abrahams. Auteur anonyme, Bibliothèque et Archives Canada.

1799 Plan of a Survey of the City and Fortifications of Quebec with part of the Environs...Done in the Engrs Drawing Room Quebec by Wm Hall, Lt Royal Arty 1799. Bibliothèque et Archives Canada.

1815 Plan of Quebec. Jean-Baptiste Duberger. Bibliothèque et Archives Nationales du Québec.

1827 Plan d'un projet de prolongation de la rue de l'Hôpital Général jusqu'à la rivière St-Charles, 31 juillet 1827. Jean-Baptiste Larue. Archives de la Ville de Québec.

1843-44 Plan de l'ensemble du monastère et hôpital et les dépendances au temps du pensionnat. Auteur anonyme, Fonds Monastère des Augustines de l'Hôpital Général de Québec (HG-A), Archives du Monastère des Augustines.

1859ca Plan des concessions du Fief des Récollets dit Notre Dame des Anges appartenant aux Révérendes Dames Religieuses de l'Hôpital-Général de Québec. Louis Falardeau, Fonds Monastère des Augustines de l'Hôpital Général de Québec (HG-A), Archives du Monastère des Augustines.

1859 Plan des concessions et du fief des Récollets dit Notre Dame des Anges appartenant aux Révérendes Dames Religieuses de l'Hôpital Général de Québec ordonné par Louis Falardeau Eer N.P., Procureur. Archives de la Ville de Québec.

1875 Insurance Plans of the City of Quebec. D.A. Sanborn et Charles E. Goad. Bibliothèque et Archives Nationales du Québec.

1910 Insurance Plans of the City of Quebec. Charles E. Goad. Bibliothèque et Archives Nationales du Québec.

1923 Insurance Plans of the City of Quebec.

1957 Insurance Plans of the City of Quebec. Ville de Québec.

BIBLIOGRAPHIE

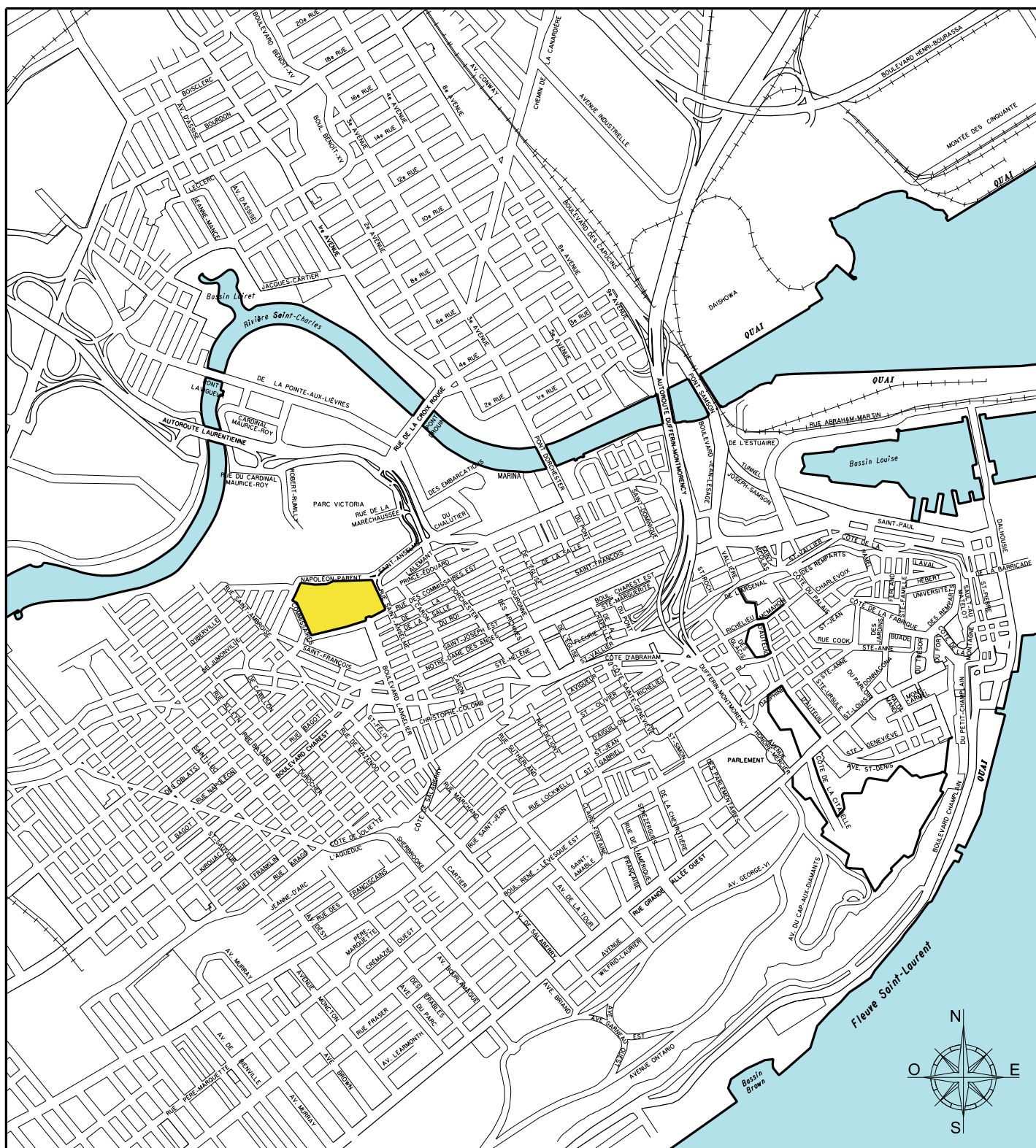
- ARPIN, Caroline. 2007 Constat archéologique suite à la découverte d'ossements humains dans la cour intérieure du Monastère des Augustines de l'Hôpital Général de Québec (CeEt-600). Québec, ministère de la Culture et des Communications, 5 p.
- ARTEFACTUEL, 2015. Monastère de l'Hôpital Général de Québec surveillance et inventaire archéologique (2014). Québec, 46 pages.
- BEAUDET, Louis, abbé. 1973. Québec ses monuments anciens et modernes ou vademecum des citoyens et des touristes par un québécois. Québec, La Société Historique de Québec.
- BENNETT, Erthel M.G. 2003. «Hébert, Louis», dans Dictionnaire biographique du Canada, vol. 1, Université Laval/University of Toronto
http://www.biographi.ca/fr/bio/hebert_louis_1F.html.
- BRONZE, Jean-Yves. 2001. Les morts de la guerre de Sept Ans au Cimetière de l'Hôpital-Général de Québec. Sainte-Foy, Les Presses de l'université Laval, 190 pages.
- CÉRANE. 1988 Surveillance archéologique de l'implantation du réseau électrique souterrain de la région Montmorency, la région de Québec et la ville de Québec en 1987. Québec, Hydro-Québec, 283 p.
- CÉRANE. 1991. Surveillance archéologique de l'implantation du réseau électrique souterrain dans les secteurs Orléans, Lévis et Beauce en 1990, rapport final. Québec, Hydro-Québec, 177 p.
- CHAPDELAINE, Claude, R. TREMBLAY, É. CHALIFOUX et S. BOURGET. 1993. Rapport d'activités archéologiques au cap Tourmente (Saint-Joachim), sur la côte de Beaupré, et chez les Augustines de Québec, été 1991. Montréal, Université de Montréal, 23 p.
- CHARLEVOIX, Père François-Xavier. 1744. Histoire de la Nouvelle-France. Paris, Noyons fils, tome I et II,
- CHRÉTIEN, Yves. 2006. Intervention archéologique de sauvetage à l'Hôpital général de Québec (CeEt-600). Les loges des aliénés. Québec, ministère de la Culture et des Communications, 31 p.
- CHRÉTIEN, Yves et Maggy BERNIER. 2002. Intervention de sauvetage sur le site de l'Hôpital Général de Québec (CeEt-600). Québec, ministère de la Culture et des Communications, 33 p.
- CLOUTIER, Céline. 2001. Le cours du temps et la mémoire des paysages : le site de l'Hôpital Général de Québec. Québec, Ville de Québec, 63 p.

- CLOUTIER, Céline. 2002. Rapport des interventions archéologiques au cimetière de l'Hôpital Général de Québec. Ville de Québec et Commission de la Capitale Nationale, 51 pages.
- CÔTÉ, Robert (GROUPE DE RECHERCHE EN HISTOIRE DE QUÉBEC). 2010. Moulin de l'Hôpital Général recherche documentaire et analyse avec la brève histoire d'un moulin à vent Entente de développement culturel Ville de Québec et MCCQ, 34 pages.
- D'ALLAIRE, Micheline. 1971. L'Hôpital Général de Québec, 1692-1764. Montréal, Fidès, Collection Fleur de Lys, 251 pages.
- DENIS, Nicole. 2002. L'Hôpital Général de Mgr de Saint-Vallier. Université Laval, mémoire de maîtrise en histoire, 143 pages.
- ETHNOSCOP. 2014. Inventaire archéologique préalable à des travaux de géothermie dans la partie nord-est de l'Hôpital général de Québec, CeEt-600, 2013. Québec, Centre de santé et de services sociaux de la Vieille-Capitale, 58 pages.
- GAUMOND, Michel. 1982. Rapport sur les sondages archéologiques. Sous-sol de la sacristie de l'Église de l'Hôpital Général de Québec. 13-14 décembre 1982. Québec, ministère des Affaires culturelles, 4 p.
- LE TAC, Sixte. 1888. Histoire Chronologique de la Nouvelle France ou Canada depuis sa découverte (mil cinq cents quatre) jusque en l'an mil six cents trente deux par le Père SIXTE LE TAC, Recollect. Ré-édition de l'original publié en 1689. Paris, Eugène Réveillaud éditeur.
- LE CLERQ, Chrestien
1691. Premier établissement de la foy dans la Nouvelle France. Paris, Chez Amable Auroy, 1691.
- McGAIN, Alison. 1991. Surveillance archéologique et étude historique, le site historique de l'îlot Constantineau, CeEt-564, quartier Saint-Roch, ville de Québec. Québec, Société immobilière du Québec, 146 p.
- MORISSET. Gérard. 1944. La vie et l'œuvre du frère Luc. Québec, Medium, 141 pages.
- PLOURDE, Michel. 2008. « Stadaconé : lieu de "demourance" de Donnacona ». *Cap-aux-Diamants*, no 93, p. 11-14. Québec, Les Éditions Cap-aux-Diamants.
- PORTER, John R. 1977. « L'Hôpital Général de Québec et le soin des aliénés (1717-1845) » dans Sessions d'études-Société canadienne d'histoire de l'Église catholique, Vol. 44, 1977, pp. 23-55. URI: <http://id.erudit.org/iderudit/1007127ar>

- ROULEAU, Serge. 2008. Interventions archéologiques 2006. Surveillance des aménagements au Trait-Carré est de Charlesbourg, à l'Hôpital-Général-de-Québec, à l'église Saint-Louis-de-Courville, rue Marie-de-l'Incarnation et construction des réservoirs Anse-à-Cartier, Roc-Amadour et Victoria. Québec, Ville de Québec, 29 p.
2011. Interventions archéologiques 2010. Surveillance des rues Saint-Anselme (CeEt-600), des Commissaires, Jérôme, de Verdun et 1ère avenue. Québec, Ville de Québec, 37 p.
2014. Surveillance archéologique au parc du Sacré-Coeur de Charlesbourg (CfEt-7) et au Moulin à vent de l'Hôpital-Général-de-Québec (CeEt-884), en 2013. Québec, Ville de Québec, 5 p.
- ROULEAU, Serge et Nicolas FORTIER. 2011. Inventaire et surveillances archéologiques 2009. Site du moulin à vent de l'Hôpital-Général-de-Québec (CeEt-884), boulevard Langelier, rue des Commissaires (CeEt-600) et rue Saint-Félix. Québec, Ville de Québec, 43 p.
- ROY, Pierre-Georges. 1941. Les cimetières de Québec. Lévis, Imprimerie Le Quotidien, 270 pages.
- SAGARD, Gabriel. 1632. Le grand voyage du pays des Hurons situé en l'Amérique vers la Mer douce, ès derniers confins de la nouvelle France. Dite Canada. Paris, Chez Denys Moreau, 268 pages.
- TRÉPANIÉ, Paul. 2002. Le patrimoine des Augustines du monastère de l'Hôpital Général de Québec Étude de l'architecture. Ville de Québec, Division design, architecture et patrimoine et ministère de la Culture et des Communications du Québec, 158 pages.
- TRUDEL, Marcel
1966. Histoire de la Nouvelle-France Le comptoir 1604-1627. Montréal, Fidès, 554 pages.
- TRUDEL, Marcel. 1973. Le terrier du Saint-Laurent en 1663. Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, Cahiers du Centre de Recherche en Civilisation canadienne-française No 6, 618 pages.

CATALOGUE DES PLANCHES

1. Localisation du monastère et de l'Hôpital Général dans la ville de Québec.
2. Le site du monastère et de l'Hôpital Général de Québec en 2016.
3. Bilan des interventions en archéologie.
4. Reconstitution des cours d'eau sur le site vers 1620. Tracé hypothétique basé sur les cartes des ingénieurs Royaux de 1785 et de 1799 (William Hall).
5. Superposition du plan de 1708 attribué à Jean Maillou
6. Superposition du plan de 1785 par Jeanne-Geneviève de Saint-Ours.
7. Superposition du plan de 1843-44, auteur anonyme.
8. Compilation des éléments cartographiés entre 1700 et 1808.
9. Compilation des éléments cartographiés entre 1810 et 1848.
10. Compilation des éléments cartographiés entre 1849 et 1910.
11. Compilation des éléments cartographiés 1700-1910.
12. Zones à potentiel associées à la préhistoire, Sigma II.



Emplacement du monastère
et de l'hôpital général de Québec

VILLE DE
QUÉBEC



l'accent
d'Amérique

Service de l'aménagement et du développement urbain
Division de l'architecture et du patrimoine

LE MONASTÈRE ET L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE QUÉBEC

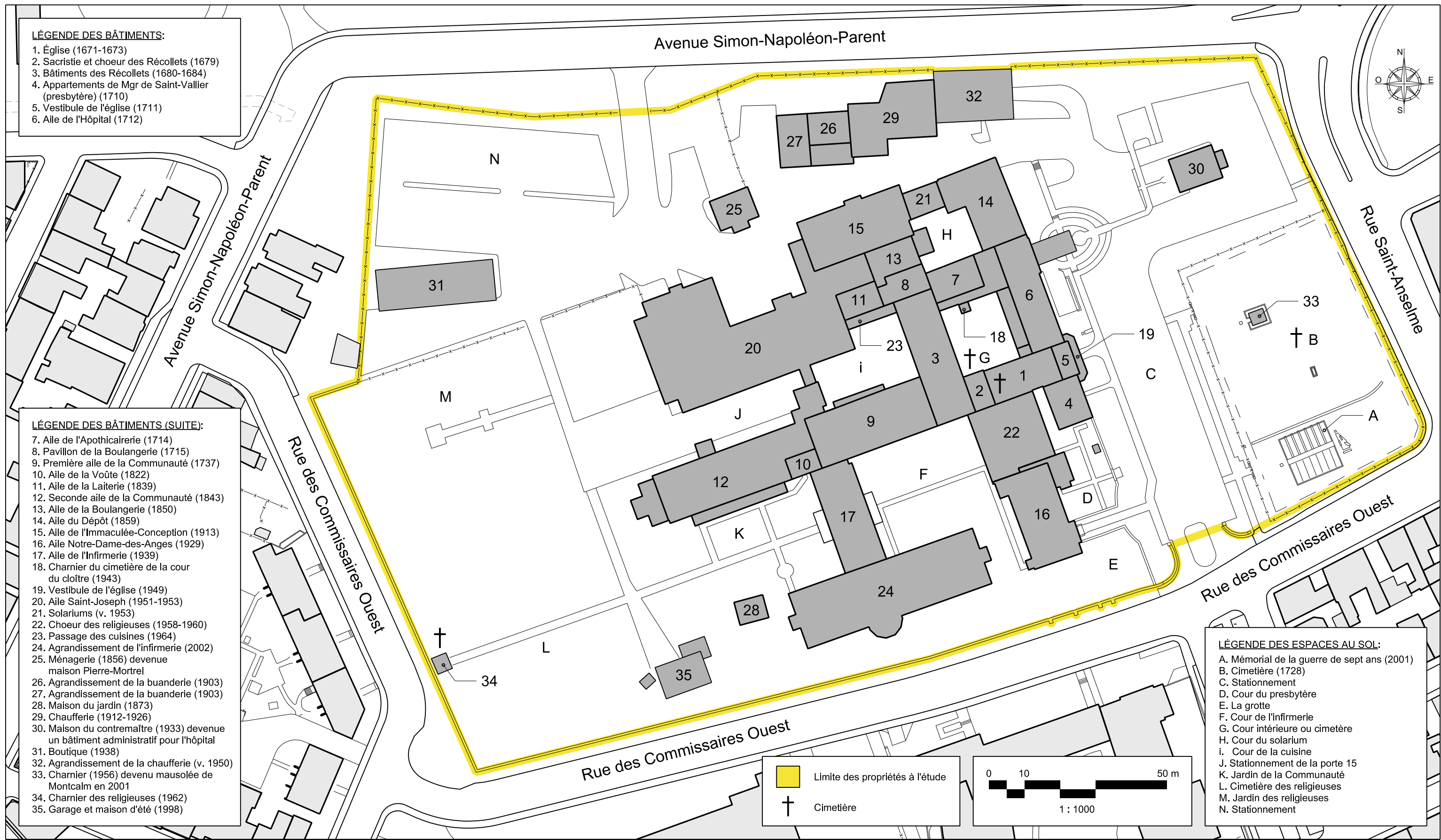
DESSINÉ MARCO BÉLANGER

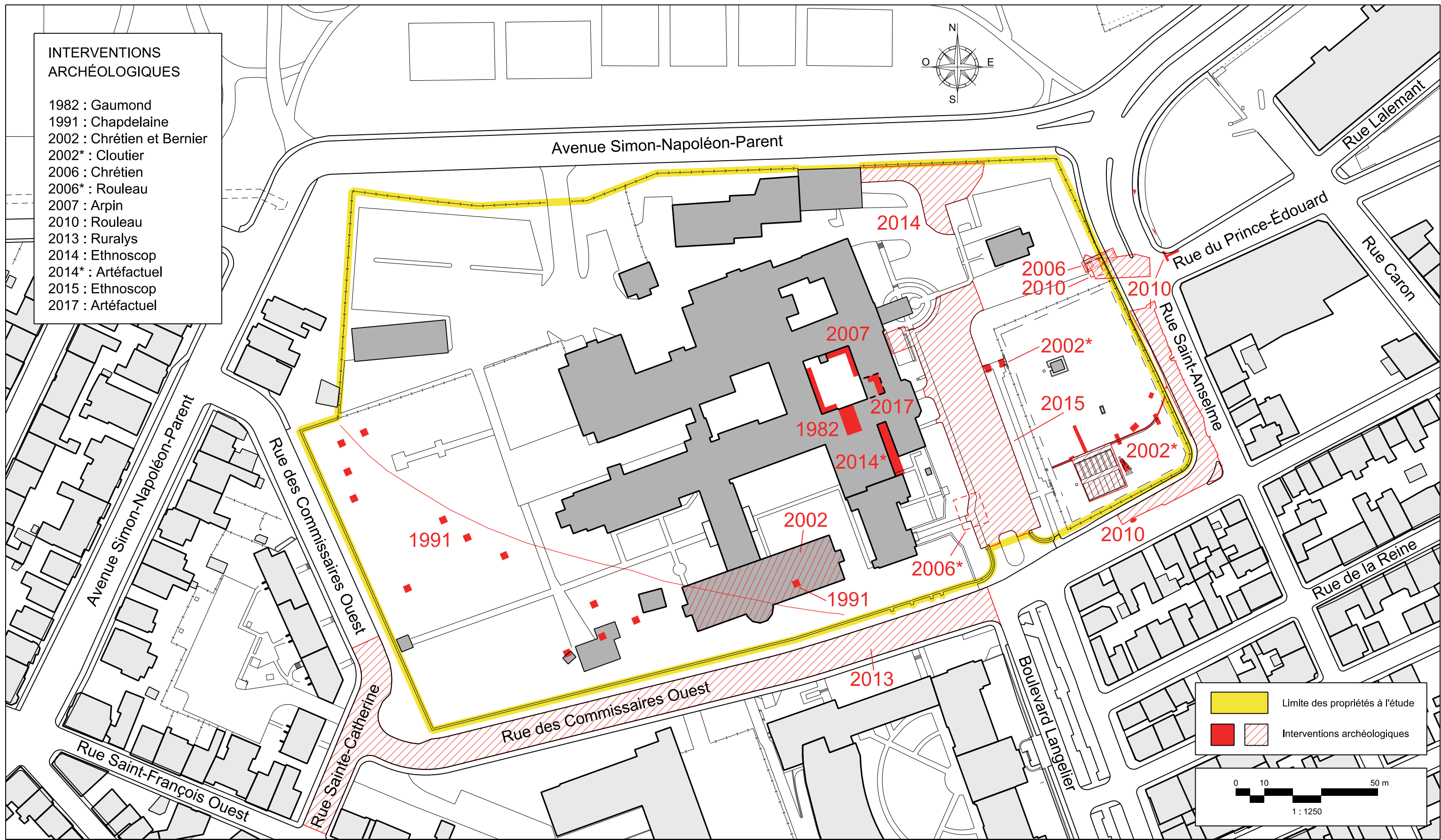
APPROUVÉ SERGE ROULEAU

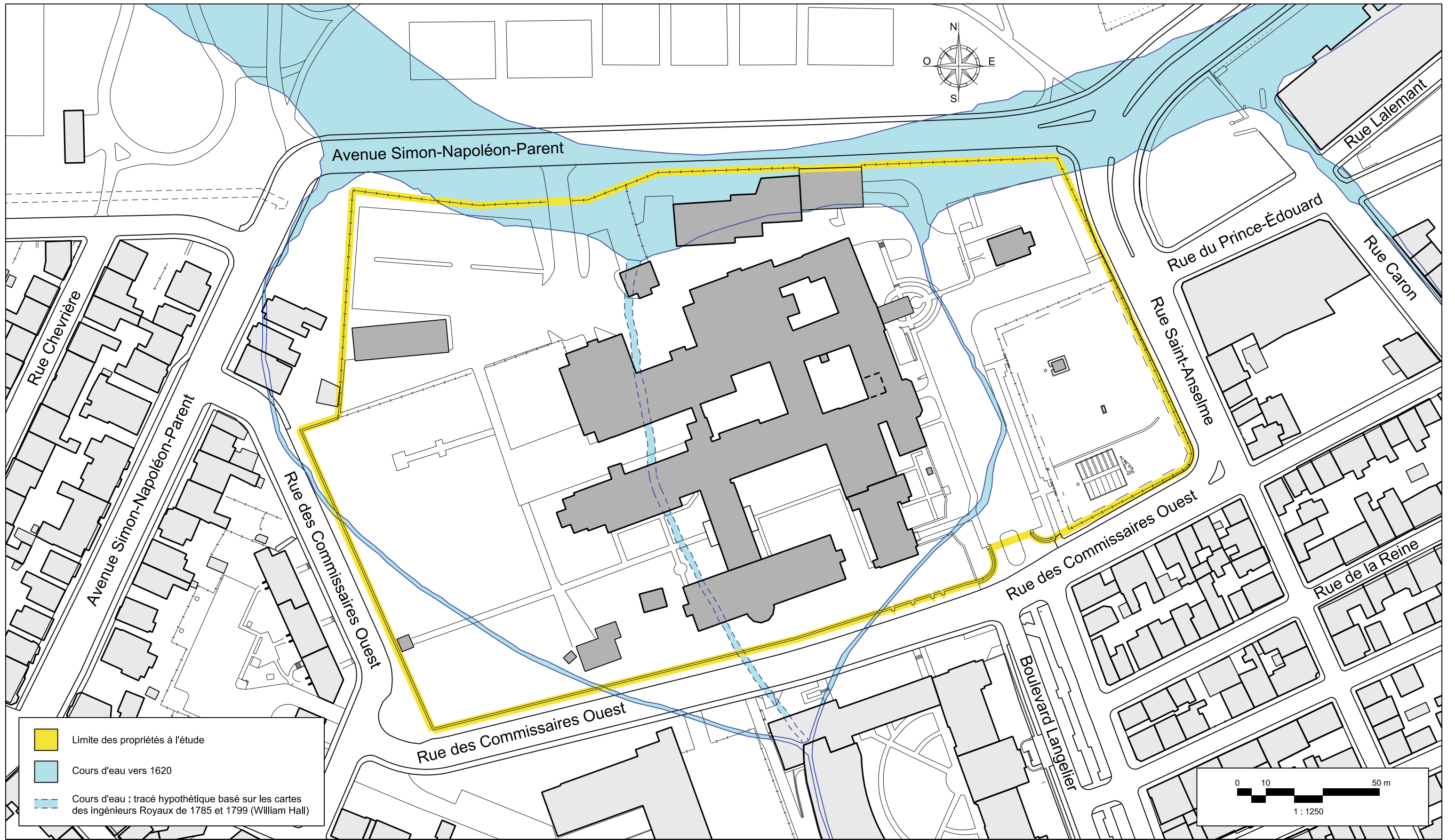
DATE : 2018-02-12

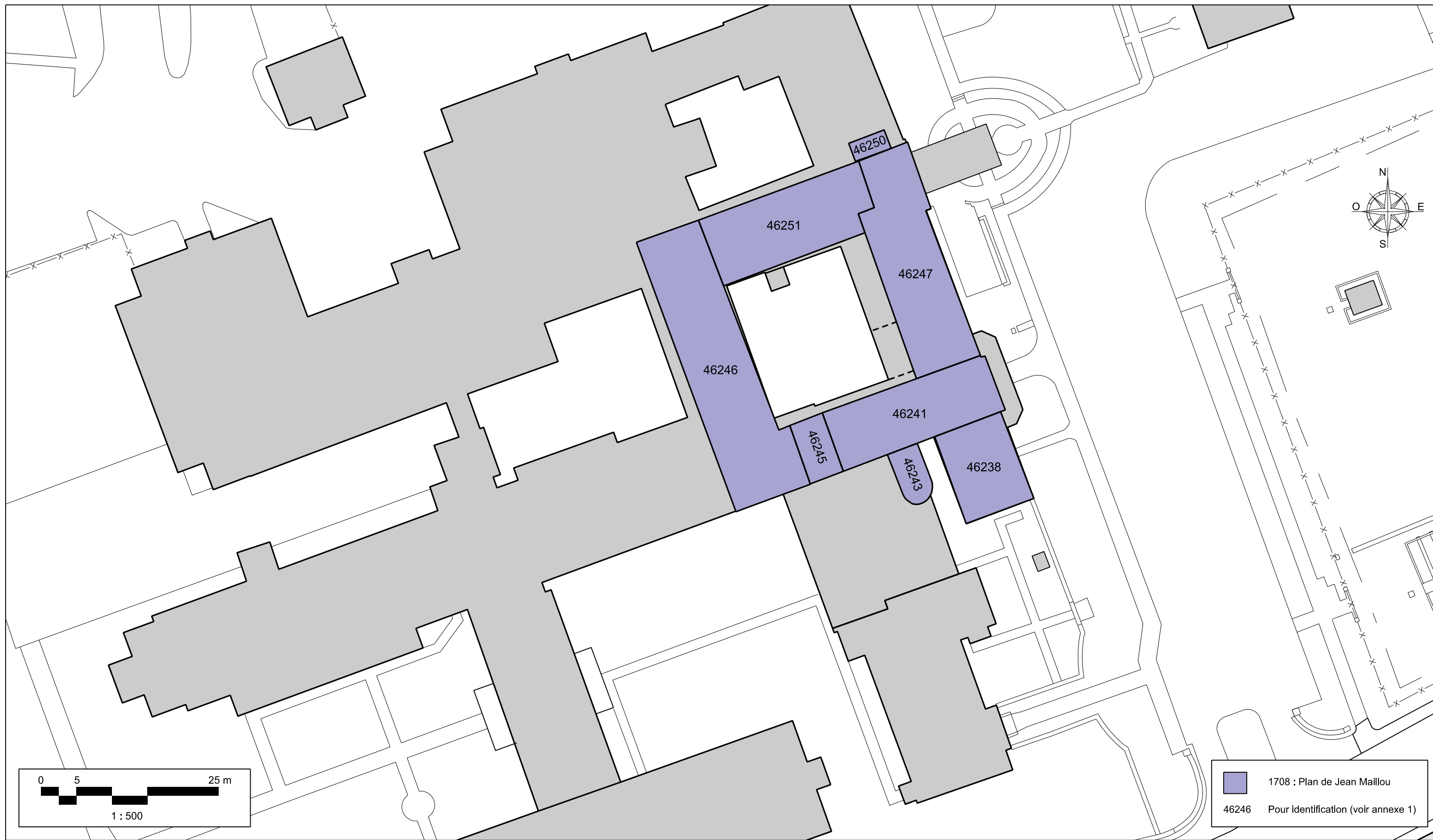
ÉCHELLE : 1 = 20000

Fichier no : Pua16001a03.dgn



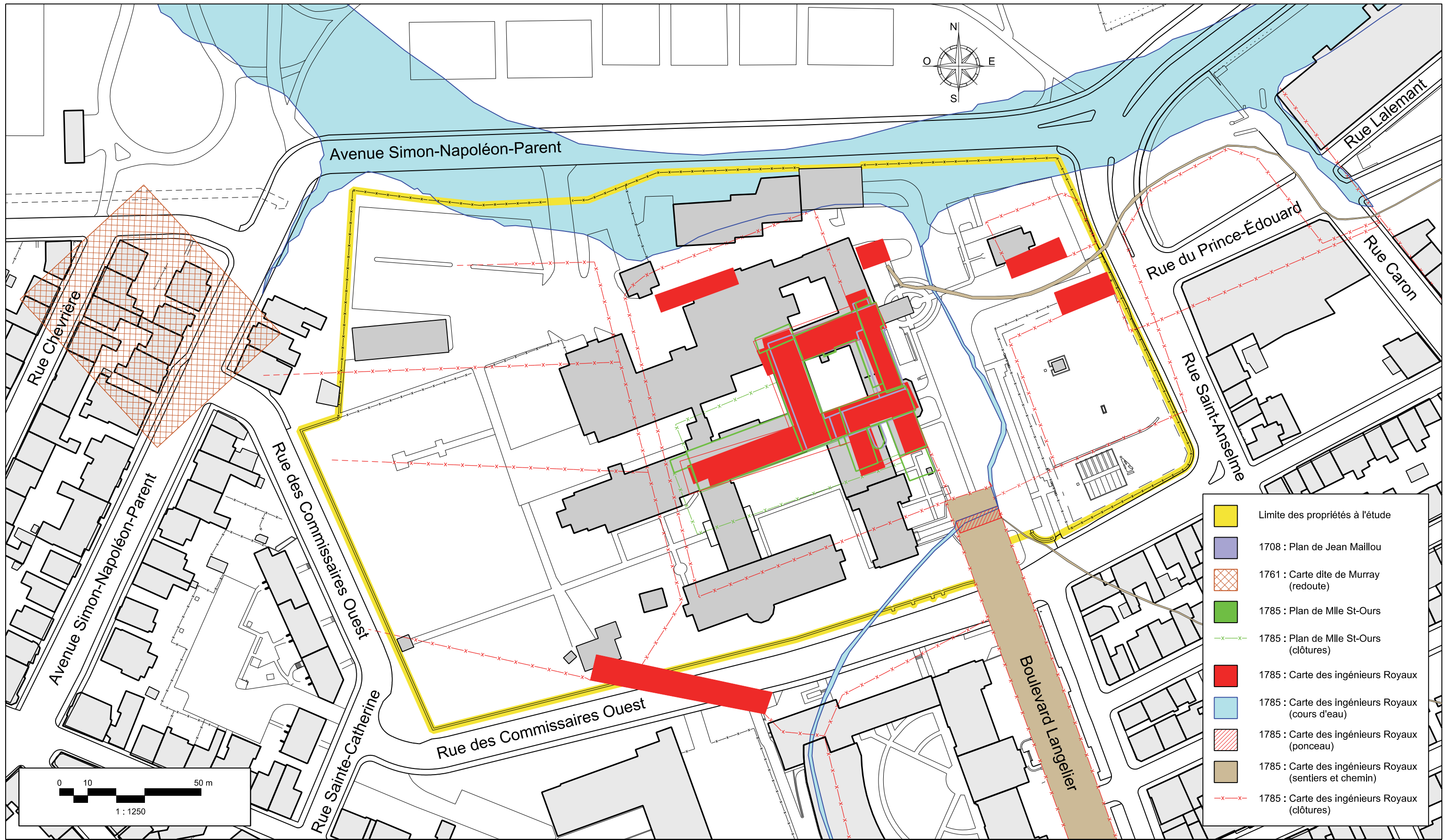


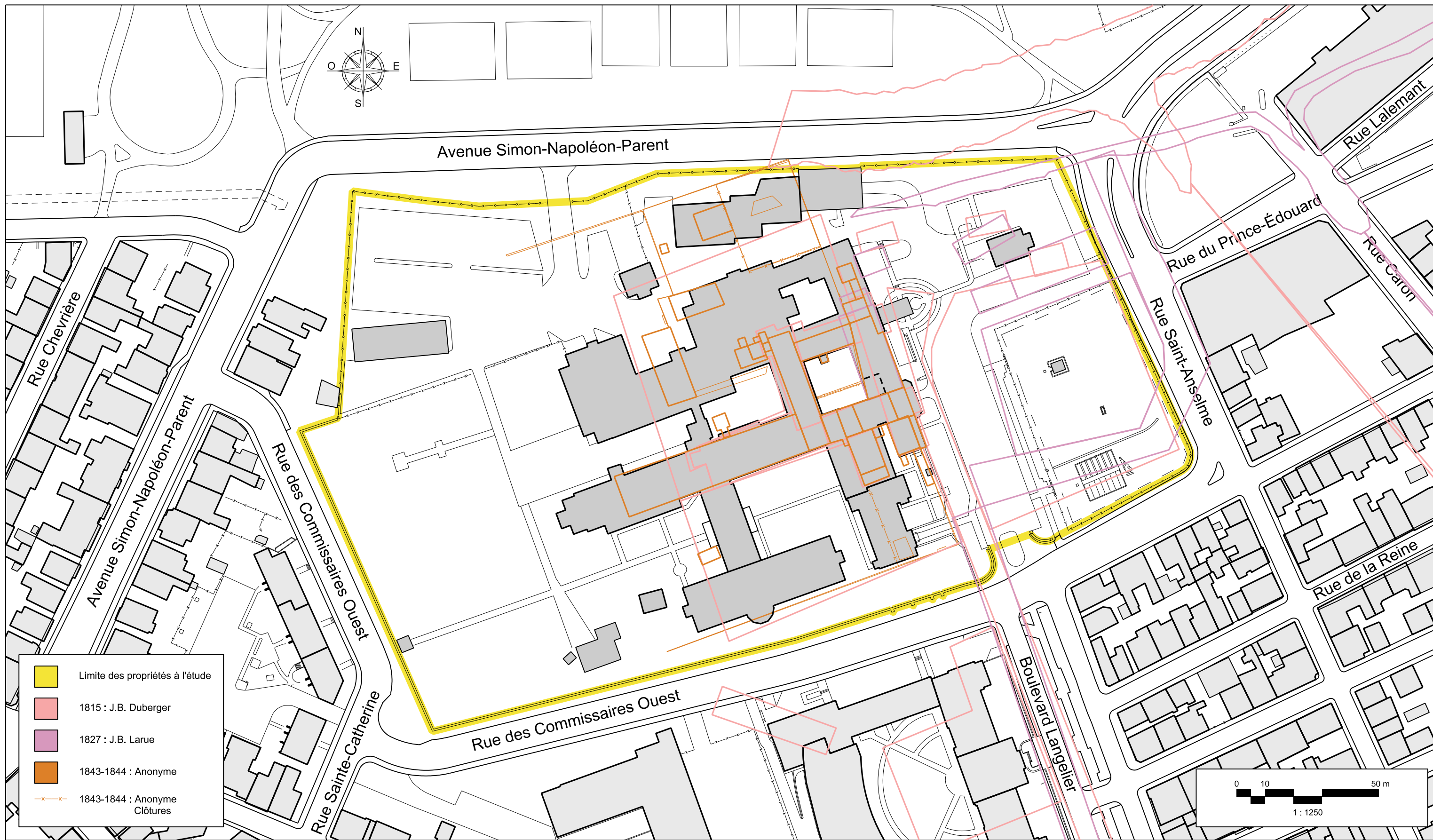


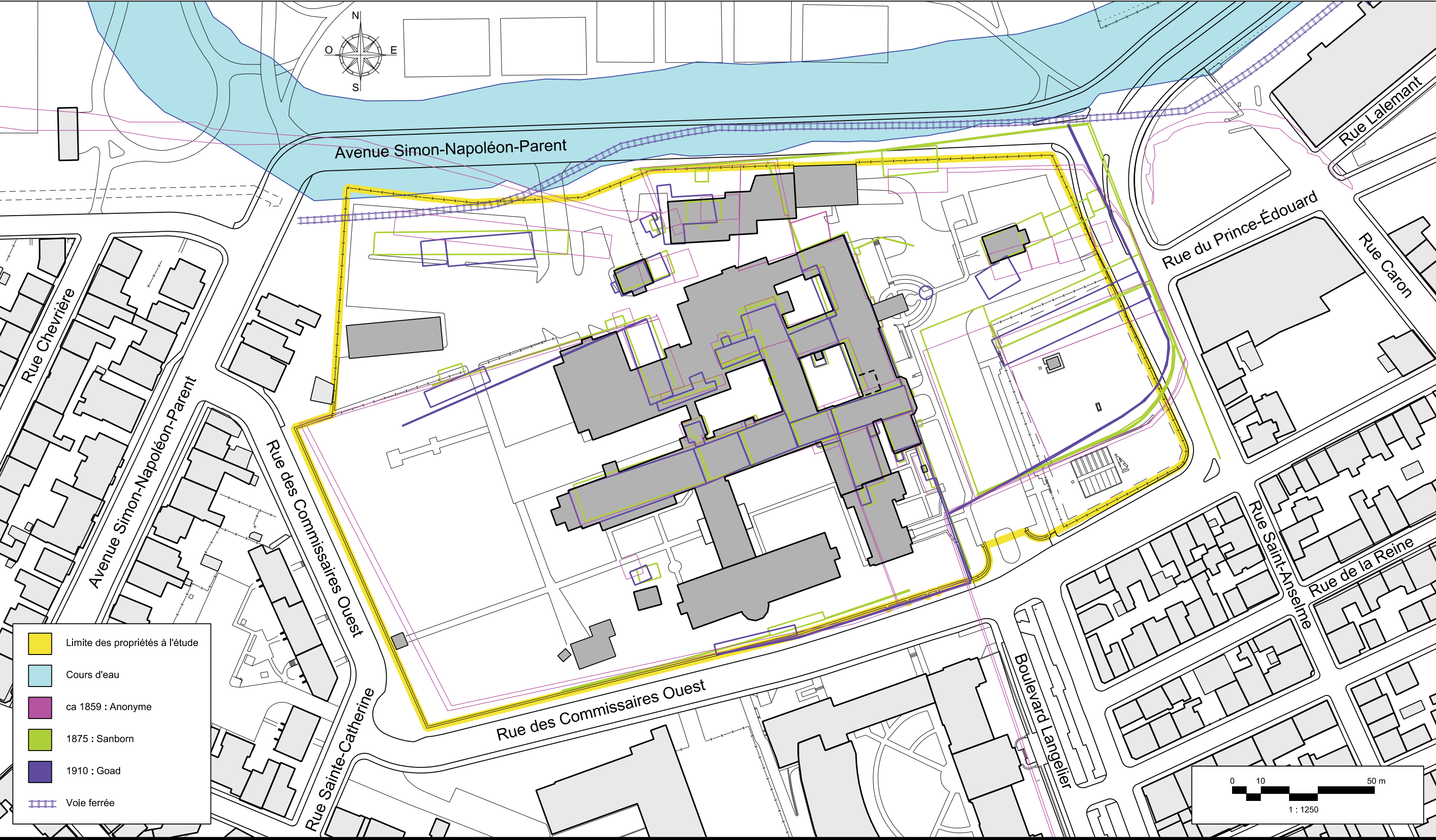


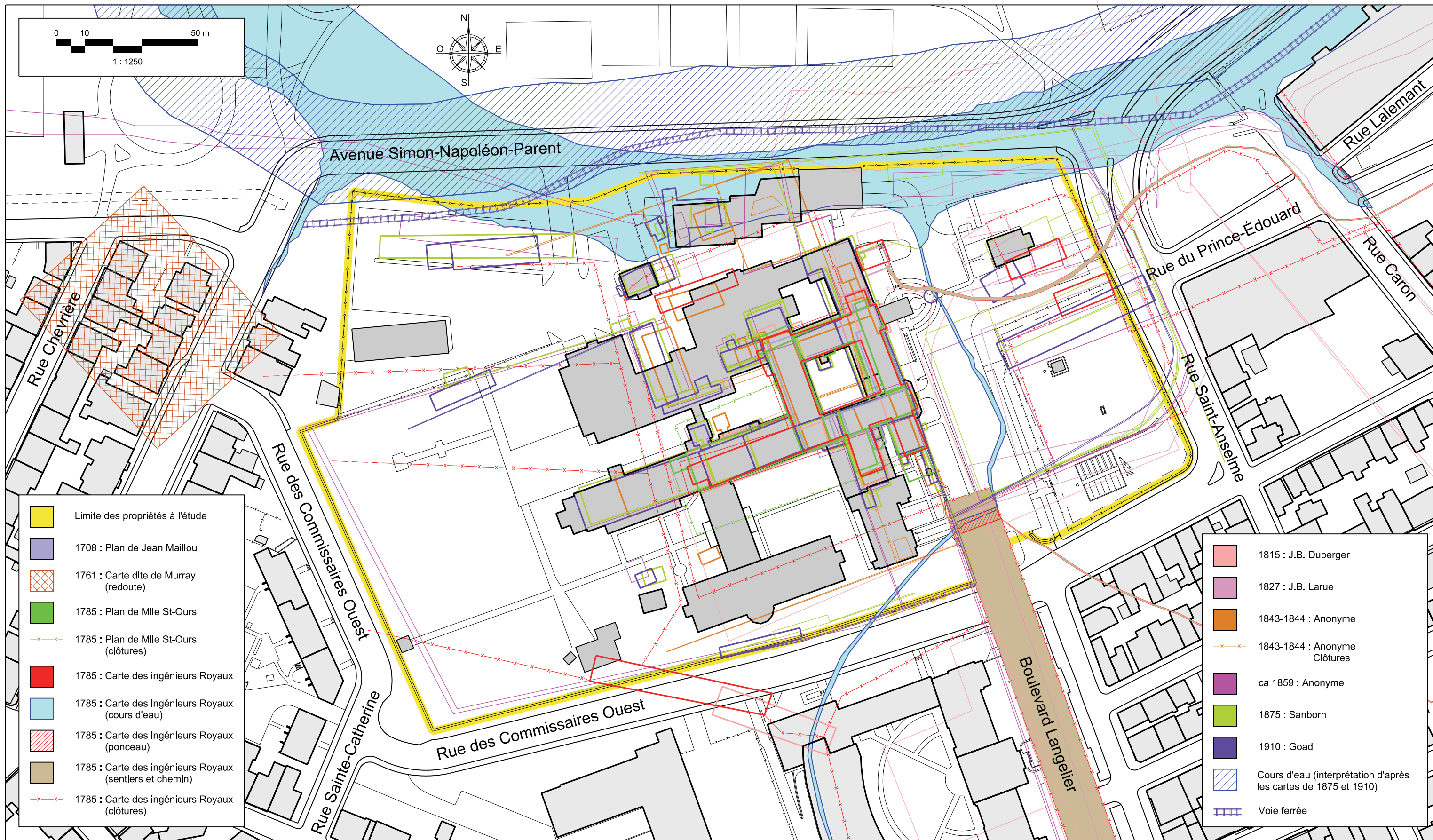












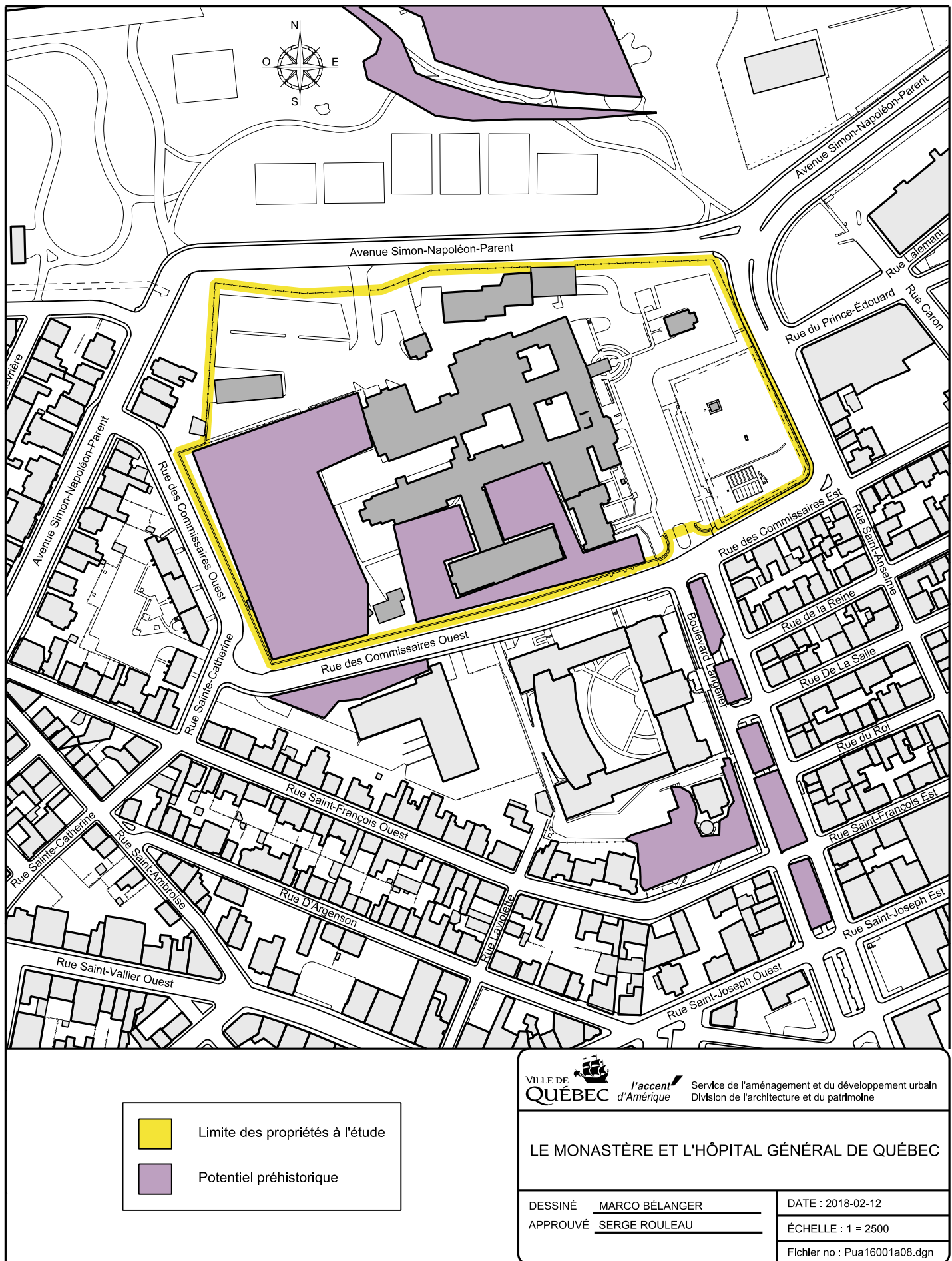


Planche 12 : Zones à potentiel associées à la préhistoire, Sigma II

ANNEXE 1

Les éléments surfaciques provenant des plans historiques traités

TABLEAU SÉQUENTIEL - HÔPITAL GÉNÉRAL DE QUÉBEC

NO_SEQ	DENOMINATION	TYPE_ELEMENT_SURFACE_DESCRIP
46238	Appartement de Mgr	Habitation
46241	L'Église	Église
46243	Chapelle en rond-point	Chapelle
46245	L'ancien Choeur des Récollets	Église
46246	Dortoir des Religieuses contenant 25 cellules	Couvent
46247	Salle des femmes	Hôpital
46250	Hypocostes	Latrines
46251	Noviciat, lingerie et parloirs	Complexe institutionnel
46491	le Choeur	Église
46492	Annexe en appenti contre le Choeur	Église
46493	Chapelle	Chapelle
46494	Église	Église
46495	Logement des prêtres	Habitation
46496	Jardin du chapelain	Jardin
46591	9 Salle des hommes	Hôpital
46592	10 Latrines	Latrines
46600	Apoticaire	Complexe institutionnel
46637	h boulangerie	Boulangerie
46642	Réfectoire et cuisine (i, j, l, m, n)	Cuisine
46648	Sacristie et Avant-Choeur	Église
46654	Jardin de l'apoticaire	Jardin
46675	Communauté (3)	Couvent
46676	Latrines (11)	Latrines
46677	Jardin des novices	Jardin
46678	Jardin de la Comté	Jardin de la communauté
47921	Latrines	Latrines
47922	Allée couverte	Bâtiment secondaire
47924	Salle des hommes	Hôpital
47926	Vestibule	Église
47929		
47930	Sanctuaire	Église
47931	Sacristie et avant-choeur	Église
47932	Chœur des Religieuses	
47933	Sacristie	
47934	Chapelle	
47935	Réfectoire - chambre - cabinet	
47936	Latrines	Latrines
47937	Allée couverte de ...	Bâtiment secondaire
47939	Allées	Bâtiment secondaire
47940	Noviciat et réfectoire	Couvent
47941	Apothicaire, dépense et dépôt	Hôpital
47942	Aucune	Bâtiment secondaire
47943		Clôture
47944	Jardins du cloître pour Apothicaire	Jardin
47945	Cimetière	Cimetière
47947	Hangar	Bâtiment secondaire
47948	Buanderie	Bâtiment secondaire
47949	Berceau sur le quai	Bâtiment secondaire
47950	Glacière	Bâtiment secondaire
47951	Étables pour petits animaux et ménagerie	Bâtiment secondaire
47953	Cendrière	Cendrière
47954	Four	Four
47957	Escalier	Escalier
47956	Laiterie	Laiterie
47958	Cheminée et fourneau cuisine	Four
47959	Tam....	Bâtiment secondaire
47960	Allée couverte	Bâtiment secondaire
47961	Latrines	Latrines
47962	Communauté	Complexe institutionnel
47963	Maison du Jardin	Bâtiment secondaire
47964	Chambre des demi-fous	Hôpital
47965	Mur	Mur d'enceinte
47966	Entrée	Communication terrestre
47967	Quai	Quai
47968		Clôture
47969	Jardin des D. Pensionnaires	Jardin
47970		Mur d'enceinte
47971	Entrée	
47972		Clôture
47974	Berceau	Bâtiment secondaire
47975		Mur d'enceinte
47976		

